

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

Pôle Supérieur d'enseignement artistique
Aubervilliers - La Courneuve - Seine-Saint-Denis Ile-de-France dit
«Pôle Sup'93»

Pôle Sup'93

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2025

Pôle Supérieur d'enseignement artistique
Aubervilliers - La Courneuve - Seine-Saint-Denis Ile-de-France
dit « Pôle Sup'93 »



TABLE DES MATIÈRES

AVANT - PROPOS	7	RECHERCHE	51
BILAN 2022-2025 ET PERSPECTIVES	9	I. Charte pluriannuelle de la recherche pédagogique (2024-2027)	52
I. Attractivité, Parcours d'études et Pédagogie		Axe 1 : La place de « l'Inter- »	52
A. Harmoniser les parcours et soutenir toutes les pratiques	10	Axe 2 : Inclusion, Handicap	52
B. Faire évoluer les formations et intégrer les enjeux de société	10	Axe 3 : Désinvisibilisation des compositrices	52
C. Accompagner chaque parcours et garantir le bien-être de chacune et chacun	10	Axe 4 : Pédagogie Collective (par projets et de groupe)	53
D. Renforcer nos partenariats et notre ouverture internationale	11	Axe 5 : Intelligence Artificielle	53
E. Perspectives	11	II. Alliance Paris Lumières	54
II. Diplômé-es 2022 à 2025	12	III. Travaux de Recherche Pédagogique / Cursus DE	54
A. Diplôme National Supérieur Professionnel de Musicien	12	SUIVI DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE	57
B. Diplôme d'État de professeur de musique	13	I. Accompagnement de l'insertion professionnelle des diplômé-es du Pôle Sup'93	58
III. Concours et examen - les évolutions entre 2022 et 2025	14	II. Enquêtes 2025	60
A. Visibilité du Pôle Sup'93 auprès des potentiel-es	14	III. Autres Enquêtes	66
B. Concours d'entrée en Formation Initiale au DNSPM	15	A. Enquête FI 2024	66
C. Test d'orientation en Formation Initiale au DE de professeur de musique	17	B. Enquête FC 2024	67
D. Examen d'entrée en Formation Continue au DE de professeur de musique	18	C. Enquête DESC	68
E. Organisation numérique des concours	21	FONCTIONNEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT	71
IV. Effectifs étudiant-es et stagiaires	22	I. Actions et Réalisation RH menées en 2025	72
V. Contenus et suivi pédagogiques	23	A. Le bilan télétravail	72
A. Mise en cohérence avec les textes règlementaires et les arrêtés parus entre 2020 et 2024	23	B. L'accueil de stagiaire	72
B. Le Conseil Pédagogique et Scientifique - Conseil de Perfectionnement	24	C. L'accompagnement et la formation face aux VHSS	73
1. Evolutions du Conseil pédagogique et scientifique depuis 2022	24	D. L'avancement de grade et la promotion interne	73
2. Les chartes adoptées depuis 2022 : recherche, égalité et lutte contre la discrimination	24	E. Le suivi des autres dossiers RH...	73
3. Les grandes évolutions des maquettes pédagogiques	25	II. Les effectifs du Pôle Sup'93	74
4. 2025 : Une méthode de concertation mise en place	28	A. L'équipe permanente	74
C. L'Accompagnement individuel : enjeux et difficultés	29	1. Mouvements / Recrutements	74
1. Bien-être moral des étudiant-es et stagiaires	29	2. Répartition de l'effectif de l'équipe permanente	74
2. Aspects administratifs et financiers	30	B. Les chargé-es d'enseignement	76
3. Accompagnement pédagogique	31	COMMUNICATION	81
D. Stages	32	A. La communication sur les productions du Pôle Sup'93 en 2025	82
E. Pratiques collectives : des enjeux de validation pédagogique et d'actions partenariales	35	B. Site Internet	84
VI. Pratiques Artistiques et Production	36	C. Newsletter	86
A. Partenariats historiques	36	D. Réseaux sociaux	88
B. Nouveaux partenariats 2025	40	E. Communication pour le concours 2025	90
C. Projets portés par le Pôle	42	F. Livret programmation Pôle Sup'93 année 2025-2026	91
D. Réponses à des appels à participation	45	RESSOURCES MATERIELLES : UNE PISTE POUR DES LOCAUX EN PROPRE	93
E. Projets portés par les étudiants et les étudiants	46		
VII. Masterclasses	48		

AVANT - PROPOS

Ce rapport d'activité revêt une portée particulière ; il clôt le premier mandat donné à la direction qui souhaite ainsi mettre en exergue le bilan des quatre années écoulées de 2022 à 2025 et proposer un outil prospectif permettant de préfigurer les prochains défis et projets du Pôle Sup'93.

La période couverte par ce rapport a été marquée par de profondes transformations structurelles, pédagogiques et institutionnelles. Depuis le début de ma mandature, le Pôle Sup'93 a engagé un travail de fond visant à consolider son projet d'établissement, à adapter ses formations aux évolutions réglementaires et aux réalités professionnelles, et à renforcer la place de l'établissement dans son environnement territorial, national et international. L'année 2025 apparaît à cet égard comme une année charnière, venant consacrer et rendre pleinement lisibles les évolutions mises en œuvre sur l'ensemble du mandat.

La mise en cohérence des maquettes pédagogiques avec les nouveaux textes réglementaires, l'obtention et le renouvellement des certifications, le renforcement de la concertation pédagogique interne, ainsi que la reconnaissance du DNSPM conférant grade de Licence, constituent des jalons structurants de ces cinq années. Ces chantiers majeurs se sont déployés parallèlement à une activité artistique et pédagogique soutenue, dans un contexte souvent contraint, tant sur le plan budgétaire qu'en matière de ressources humaines.

Dans ce cadre, le Pôle Sup'93 a maintenu une exigence constante quant à la qualité de l'accompagnement proposé aux étudiantes, étudiants et stagiaires. Le suivi individualisé des parcours, l'attention portée au bien-être, à l'égalité, à l'accessibilité et à la lutte contre toutes les formes de discrimination ont progressivement été formalisés et renforcés, notamment à travers l'adoption de chartes engageantes, aujourd'hui pleinement intégrées à la vie de l'établissement.

Le développement des partenariats constitue un autre fil conducteur de ces quatre dernières années. Sur le territoire francilien, les collaborations avec les collectivités, les lieux de diffusion et les structures culturelles ont permis d'ancrer durablement l'action du Pôle Sup'93 dans une dynamique territoriale forte, tout en offrant aux étudiantes et étudiants des expériences professionnalisantes variées.

Dans un souci de maintien de la continuité territoriale, le Pôle Sup'93 a développé un partenariat solide et pérenne avec le CRR de La Réunion. Les étudiantes et étudiants préparant le DE ont ainsi l'opportunité de réaliser leurs stages d'observation et de tutorat sur place, leur permettant ainsi de découvrir les spécificités culturelles de ce territoire ultra-marin avec en ligne de mire une possible insertion professionnelle sur l'île.



En matière d'insertion professionnelle, le Pôle Sup'93 s'engage non seulement pour ses étudiantes et étudiants mais également pour ses diplômés, notamment par des tournées de concerts / spectacles à destination des publics prioritaires du département de la Seine-Saint-Denis grâce au soutien du conseil départemental, et des prestations artistiques en milieu hospitalier grâce au partenariat avec l'association Tournesol Artistes à l'hôpital. L'établissement a également fait appel, à l'automne 2025, à un stagiaire en master 2 d'études économiques et sociales, qui a été chargé de réaliser un travail approfondi sur l'insertion professionnelle des diplômés du Pôle Sup'93 entre 2019 et 2024, les résultats, très positifs, sont présentés dans ce rapport.

Parallèlement, l'ouverture nationale et internationale s'est consolidée grâce au renforcement des coopérations inter-établissements, à l'adhésion à des réseaux professionnels structurants tels que l'IAEC et l'ANESCAS – dont j'ai été élue co-présidente en 2025 – et au déploiement progressif des mobilités européennes et internationales avec l'obtention, l'été dernier, de la certification Erasmus+.

Le volet recherche, étroitement articulé aux formations, s'est également structuré au cours du mandat. Les travaux engagés autour de la pédagogie, de l'inclusion, de la création contemporaine et des enjeux sociétaux traduisent la volonté d'inscrire le Pôle Sup'93 dans une réflexion de long terme, en dialogue constant avec les évolutions du monde artistique et éducatif.

Ce rapport d'activité dresse le bilan d'actions, de projets et d'évolutions portés collectivement durant ce premier mandat, tout en posant les bases d'une réflexion prospective indispensable à l'entrée dans une nouvelle phase de développement de l'établissement. Il reflète avant tout l'engagement constant de l'ensemble des équipes pédagogiques et administratives, ainsi que celui des partenaires institutionnels et culturels, sans lesquels ces réalisations n'auraient pu voir le jour.

Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des personnels du Pôle Sup'93 pour leur implication, leur professionnalisme et leur capacité d'adaptation tout au long de ce mandat, ainsi que les étudiantes, étudiants et stagiaires, dont l'investissement, l'exigence et la créativité donnent pleinement sens à l'action de l'établissement.

Bernadette Dodin, directrice

La Courneuve, le 22 janvier 2026

A young man with short brown hair, wearing a dark blue or black long-sleeved shirt, is shown in profile, playing a violin. He is looking intently at the instrument. In the background, other musicians are visible, including a woman and a man, also playing violins. The setting appears to be a rehearsal room or a small concert hall with warm, focused lighting.

BILAN 2022-2025 ET PERSPECTIVES

I. Attractivité, Parcours d'études et Pédagogie

L'année 2025 apparaît comme une année charnière. Elle nous permet de mesurer les nombreuses évolutions mises en œuvre depuis le début de la mandature de direction actuelle en 2022, et forts des avancées significatives réalisées sur le plan pédagogique que nous détaillerons dans cette grande première partie, de nous tourner vers l'avenir en confirmant notre priorité pour l'avenir : placer nos étudiantes et étudiants toujours plus au centre de toutes nos actions, les préparer au mieux pour leur insertion professionnelle et/ou leur poursuite d'études et les amener à devenir des artistes-pédagogues citoyen·nes.

A. Harmoniser les parcours et soutenir toutes les pratiques

Sur la période 2022-2025, nos effectifs restent stables et le nombre de candidatures aux concours et tests d'entrée se maintient, avec des variations selon les options (voir tableaux d'effectifs et les chapitres sur les concours). Certaines disciplines, comme l'alto ou les cuivres, connaissent un nouvel essor, tandis que d'autres, comme le basson, restent absentes nécessitant encore un accompagnement particulier pour permettre la constitution d'effectifs orchestraux complets. La formation professionnelle continue retrouve un nouvel élan, grâce à une communication renforcée et à des formats innovants, comme les webinaires, qui attirent des profils de stagiaires variés et complémentaires.

B. Faire évoluer les formations et intégrer les enjeux de société

Les évolutions réglementaires depuis 2020 - DNSPM et Diplôme d'État - ont structuré nos maquettes pédagogiques et conduit à une réorganisation globale des enseignements. Nous avons intégré de nouveaux cours en langues, outils numériques et VHSS, afin de préparer nos étudiantes et étudiants à la fois à la vie professionnelle et aux enjeux contemporains. Nous poursuivons également notre réflexion sur l'intégration des enjeux environnementaux dans le projet d'établissement. Tout en se conformant à l'esprit des textes, notre équipe a souhaité innover et trouver des manières créatives d'intégrer ces contenus, ayant à l'esprit la nécessité de maîtriser les coûts pédagogiques et de ne pas alourdir la charge de travail des étudiantes et étudiants.

C. Accompagner chaque parcours et garantir le bien-être de chacune et chacun

L'accompagnement personnalisé reste au cœur de notre action. Nous suivons chaque étudiant individuellement, en conciliant exigences artistiques, soutien humain et équilibre personnel. L'accès à une plateforme d'écoute psychologique, le soutien actif, et financier, au BDE et le respect des chartes égalité et lutte contre les discriminations, ainsi que celle sur l'accessibilité aux parcours d'études traduisent cet engagement. Un questionnaire concernant les outils numériques de scolarité est en cours afin de trouver une plateforme performante adaptée à la taille de l'établissement, à son budget et aux types de formations proposées.

D. Renforcer nos partenariats et notre ouverture internationale

Notre « site de formation » est désormais étroitement lié, de façon fonctionnelle et fructueuse à l'Université Paris 8 et notre partenariat se renforce dans un esprit de co-construction concrétisée par la signature d'une nouvelle convention. En témoignent l'obtention du conférant grade de Licence pour le DNSPM, l'accueil d'étudiants de l'Université dans les cours du Pôle Sup'93 dès 2025 ou encore le partage de la mise en œuvre d'actions communes dans le cadre de la charte pluriannuelle de la recherche adoptée par le Pôle Sup'93 (Colloques sur la désinvisibilisation des compositrices désormais renouvelé chaque année, journées d'analyse musicale, colloque « Handicaps, en scène ! » en partenariats avec plusieurs établissements franciliens).

Sur notre territoire, le lien avec les acteurs culturels et sociaux ainsi

qu'avec les collectivités permet des projets qui s'adressent tout autant aux étudiants en formation qu'aux diplômés dans le cadre de parcours d'insertion professionnelle.

Sur le plan de la continuité territoriale, un partenariat a été engagé avec la Région de La Réunion. Cette convention a permis un premier échange en 2024, qui sera reconduit en 2026 dans le cadre des réalisations du DE avec, en ligne d'horizon à moyen terme, la création d'une formation continue au Diplôme d'Etat à distance et des stages d'observations pour des élèves du CRR de la Réunion en région francilienne.

L'international est le domaine qui a connu l'évolution la plus significative. Encore absente du projet en 2021, cette dimension s'est tout d'abord développée depuis 2022 par des partenariats initiés et suivis en

Inde et au Pérou. Nos adhésions à l'association européenne des conservatoires (AEC) en 2024 et à la Charte Erasmus en juillet 2025 ont permis d'accroître la mobilité et de consolider la place de notre établissement dans la dynamique européenne.

E. Perspectives

L'année 2025 a été celle de la mise en œuvre des nouvelles maquettes et du renforcement de la concertation pédagogique au sein du Pôle. Le Pôle Sup'93 souhaite se projeter à l'échelle de plusieurs années, vers l'ouverture de nouvelles maquettes pédagogiques dans un esprit de complémentarité sur le territoire francilien.

Ainsi, vous pourrez trouver dans cette première partie de notre rapport

d'activité 2025 les données relatives aux questions pédagogiques et de vie scolaire de ces quatre années passées faisant de ce rapport une forme de point d'étape et de bilans posant les bases de réflexion et de projection vers notre prochaine période d'accréditation.

II. Diplômé·es 2022 à 2025

A. Diplôme National Supérieur Professionnel de Musicien

Diplôme National Supérieur Professionnel de Musicien			Nombre de diplômé·es			
Spécialité	Domaine	Option	2022	2023	2024	2025
Instrumentiste-chanteur	Classiques à contemporain	Alto	0	0	0	1
		Chant	1	1	2	3
		Clarinette	1	0	3	0
		Contrebasse	0	2	1	0
		Cor	4	2	1	0
		Flûte traversière	1	0	1	2
		Guitare	2	2	2	1
		Harpe	0	2	1	1
		Percussions classiques	1	0	2	1
		Piano	2	2	2	1
		Piano accompagnement	0	0	2	0
		Saxophone	0	0	0	2
		Trompette	1	0	0	0
		Violon	5	1	3	4
		Violoncelle	1	0	1	1
		Jazz et musiques improvisées	Chant	0	0	1
	Batterie		0	1	0	2
	Saxophone		1	1	0	0
	Piano		1	0	0	0
	Trompette		1	0	0	0
	Violoncelle		0	0	0	1
	Guitare		0	0	1	0
	Total			23	14	23

B. Diplôme d'État de professeur de musique

Liste des diplômé·es du diplôme d'État en formation initiale

Diplôme d'État de professeur de musique (formation initiale)			Nombre de diplômé·es					
Discipline	Domaine	Option	2022	2023	2024	2025		
Enseignement instrumental ou vocal	Classique à contemporain	Chant	0	2	0	0		
		Clarinette	1	0	1	0		
		Contrebasse	1	0	2	1		
		Cor	0	1	1	2		
		Flûte	0	0	0	1		
		Guitare	0	2	2	1		
		Hautbois	0	0	1	0		
		Percussions classiques	1	0	1	1		
		Piano	0	2	3	2		
		Trompette	1	0	1	0		
		Violoncelle	0	0	1	0		
		Violon	0	3	0	1		
		Jazz & musiques improvisées	Chant	0	1	0	0	
			Contrebasse	1	0	0	0	
	Guitare		0	0	0	2		
	Piano		0	3	0	0		
	Trompette		0	1	0	0		
	Saxophone		0	0	2	0		
	Total			5	15	15	14	

Liste des diplômé·es du diplôme d'État en formation professionnelle continue

Diplôme d'État de professeur de musique (formation professionnelle continue)			Nombre de diplômé·es			
Discipline	Domaine	Option	2022	2023	2024	2025
Enseignement instrumental ou vocal	Classique à contemporain	Chant	1	0	2	1
		Clarinette	0	0	0	2
		Contrebasse	0	0	0	1
		Flûte	0	0	0	1
		Guitare	2	2	1	
		Piano	0	1	1	0
		Saxophone	1	0	0	1
		Violoncelle	0	0	1	1
	Jazz & musiques improvisées	Violon	1	1	1	2
		Basse	0	0	0	1
		Chant	1	0	0	0
	Musiques traditionnelles toutes aires géographiques	Piano	1	0	0	0
		Percussions traditionnelles	0	0	1	0
	Musiques actuelle amplifiées	Chant	0	1	1	0
Total			7	5	8	10

III. Concours et examen – les évolutions entre 2022 et 2025

A. Visibilité du Pôle Sup'93 auprès des potentiel·es candidat·es à ses concours et examen d'entrée

Le Pôle Sup'93 poursuit ses efforts pour renforcer sa visibilité et développer son offre de formation initiale. Depuis 2019, il est inscrit sur Parcoursup, garantissant une présence nationale auprès des futurs étudiants. Cette visibilité se concrétise également par la participation aux salons de l'étudiant et de l'orientation, comme celui de Paris Expo – Porte de Versailles en octobre, où en 2022, 2023 et 2024 le Pôle a été représenté sur le stand du Ministère de la Culture. Les échanges avec les visiteurs ont porté sur les débouchés professionnels, les contenus des formations et les modalités d'accès, avec un intérêt particulier des parents pour la formation continue. Le Pôle sera désormais présent à ce salon une année sur deux afin de diversifier ses actions de promotion auprès de différents publics.

Des journées « Portes ouvertes » sont organisées chaque année en novembre pendant une semaine durant laquelle de jeunes musiciens et musiciennes peuvent assister à des cours et rencontrer nos chargés d'enseignement. Elles ont eu lieu en 2025, du 17 au 22 novembre. Alors qu'en 2024, 14 enseignants s'étaient portés volontaires pour cet événement, 24 se sont engagés en 2025. L'enjeu de visibilité est désormais très bien compris par l'équipe pédagogique qui n'hésite pas à participer activement à ces manifestations.

On trouvera aussi au chapitre consacré à la communication les outils numériques mis en place pour la visibilité du Pôle Sup'93 via son site et les réseaux sociaux.

Le Pôle Sup'93 s'est mis en relation avec les services de deux

départements, la Seine-Saint-Denis et le Val-d'Oise afin de coordonner une action de présentation de la formation professionnelle continue auprès des directions des établissements d'enseignement artistique initial et des enseignants non diplômés. L'objectif de ces campagnes d'information a été d'expliquer les bénéfices de la formation en termes de formation, à rassurer les personnes intéressées sur les dispositifs de financement, vécus comme anxiogènes par les candidats et candidates potentiels et à présenter les modalités d'organisation adaptées à l'articulation avec une activité professionnelle. Le bilan de cette action est très positif car il aura permis de réunir un nombre de candidats très supérieur à l'année 2024.

En 2025, suite à ce succès, le programme de Webinaire de présentation des formations professionnelles continues a été reconduit et organisé de la façon suivante :

- Le 1^{er} décembre 2025 en deux temps, une heure à destination des directions puis deux heures destinées aux enseignants demandeurs. Ce premier Webinaire a réuni 6 directions et 10 potentiels candidats. Il a été organisé avec l'appui des services du département du Val-d'Oise.
- Le 8 décembre 2025 : organisé avec l'appui du département de Seine-Saint-Denis, cette rencontre a attiré 6 enseignants. (Chant, piano, Formation Musicale, en classique à contemporain et batterie et chant en Musiques Actuelles Amplifiées).

- Le 9 décembre, un webinaire a été proposé en direction des personnes souhaitant se renseigner de leur propre initiative. La réunion a regroupé 8 participants (options piano, flûte, harpe, chant, violon classique à contemporain, MAA et jazz)

B. Concours d'entrée en Formation Initiale au DNSPM

Le tableau suivant présente les options ouvertes pour la formation au DNSPM entre 2022 et 2025 avec pour chaque année, le nombre de candidatures validées (finalisée et payées) et le nombre de candidat·es admis·es permettant de comparer les taux de sélectivité à l'entrée

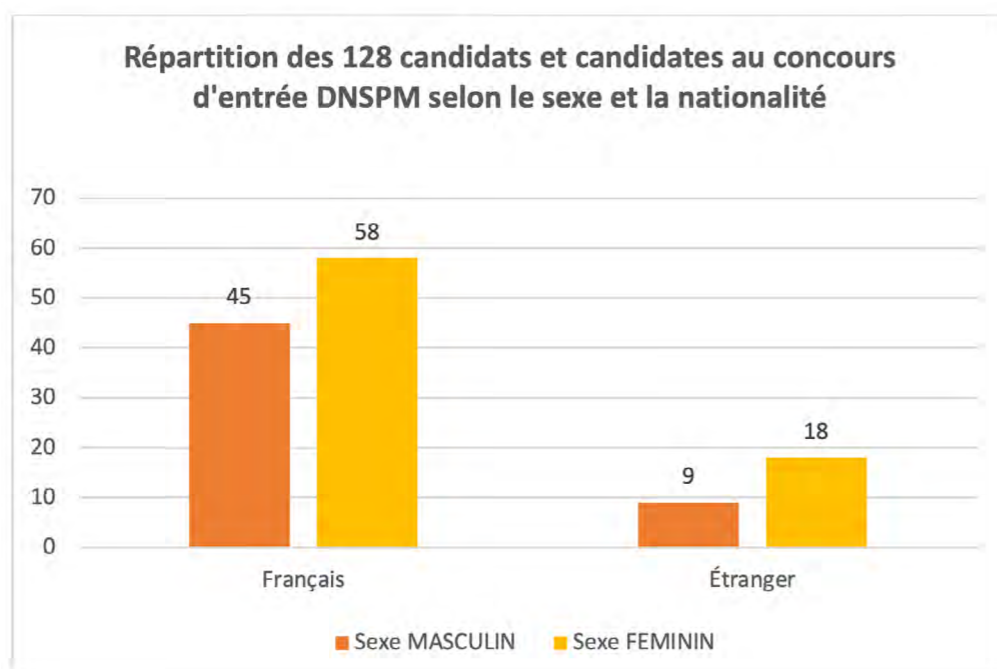
en formation. De 6% à la guitare, instrument le plus sélectif, suivi de près par la flûte et le chant, jusqu'à certaines options où tous les candidats se présentant sont admis, ces chiffres révèlent une disparité importante entre les disciplines instrumentales. Le Pôle Sup'93 veille à

ne pas introduire une baisse implicite du niveau d'exigence pour les options les moins demandées.

DOMAINE	Options	Nbre de candidatures au concours 2022	Admis·es	Nbre de candidatures au concours 2023	Admis·es	Nbre de candidatures au concours 2024	Admis·es	Nbre de candidatures au concours 2025	Admis·es	Taux entrée 2025	
CLASSIQUE À CONTEMPORAIN	Accordéon	0	0	0	0	0	0	non ouvert	0		
	Alto	4	2	1	1	7	2	5	2	40%	
	Basson	0	0	0	0	0	0	non ouvert	0		
	Chant	7	2	8	3	14	3	19	2	11%	
	Clarinette	non ouvert	0	6	2	5	2	non ouvert	0		
	Contrebasse	non ouvert	0	4	2	2	1	non ouvert	0		
	Cor	5	2	3	1	1	1	4	1	25%	
	Flûte traversière	8	1	9	1	5	1	14	1	7%	
	Guitare	12	2	16	2	17	2	16	1	6%	
	Harpe	4	1	1	2	2	1	2	1	50%	
	Hautbois	3	1	6	2	2	0	5	3	60%	
	Percussions Classiques	6	2	9	2	5	2	4	1	25%	
	Piano	16	2	18	2	15	2	17	2	12%	
	Piano - option accompagnement	non ouvert	0	3	1	4	1	2	1	50%	
	Saxophone	3	2	6	1	4	1	5	2	40%	
	Trombone	0	0	0	0	1	1	1	1	100%	
	Trompette	8	2	12	2	7	1	non ouvert	0		
	Tuba	0	0	1	1	5	1	3	1	33%	
Violon	18	5	15	5	11	3	13	4	31%		
Violoncelle	6	2	7	1	5	2	6	1	17%		
SOUS-TOTAL		100	26	125	31	112	27	116	24	21,60%	
JAZZ ET MUSIQUES IMPROVISEES	Basse	2	0	0	0	1	0	2	1	50%	
	Accordéon	0	0	1	0	3	0	0	0		
	Batterie	3	1	1	0	4	2	1	0	0%	
	Chant	0	0	1	0	0	0	3	1	33%	
	Contrebasse	0	0	0	0	0	0	2	1	50%	
	Cordes frottées	0	0	0	0	0	0	0	0		
	Guitare	3	1	1	0	5	1	1	1	100%	
	Piano	3	0	1	1	3	1	2	1	50%	
	Vents	1	0	5	2	7	3	2		0%	
	SOUS-TOTAL		12	2	10	3	23	7	13	5	39%
	Total:		112	28	135	34	135	34	129	29	22,50%

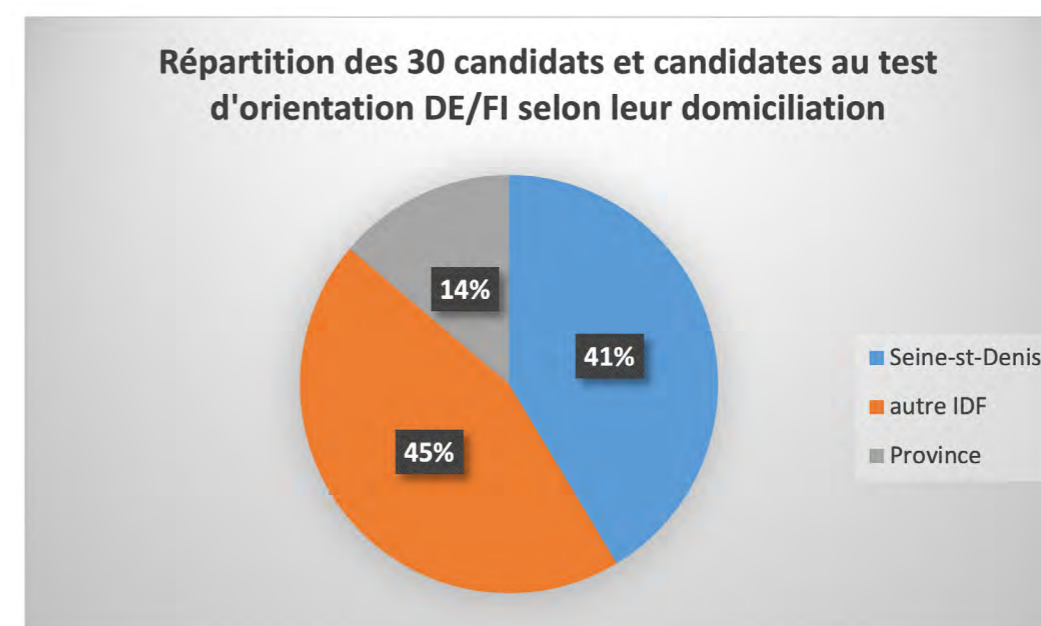
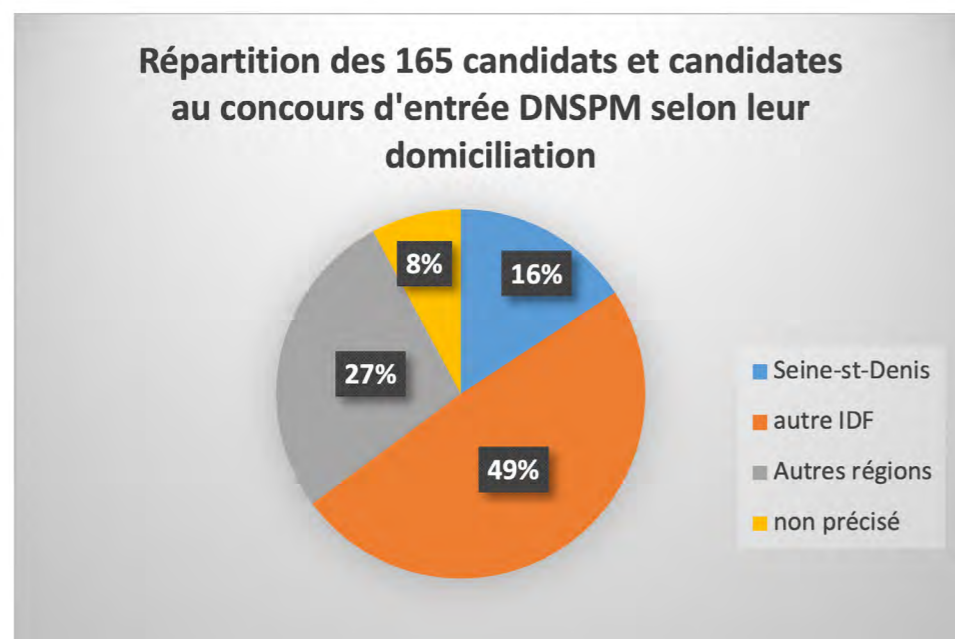
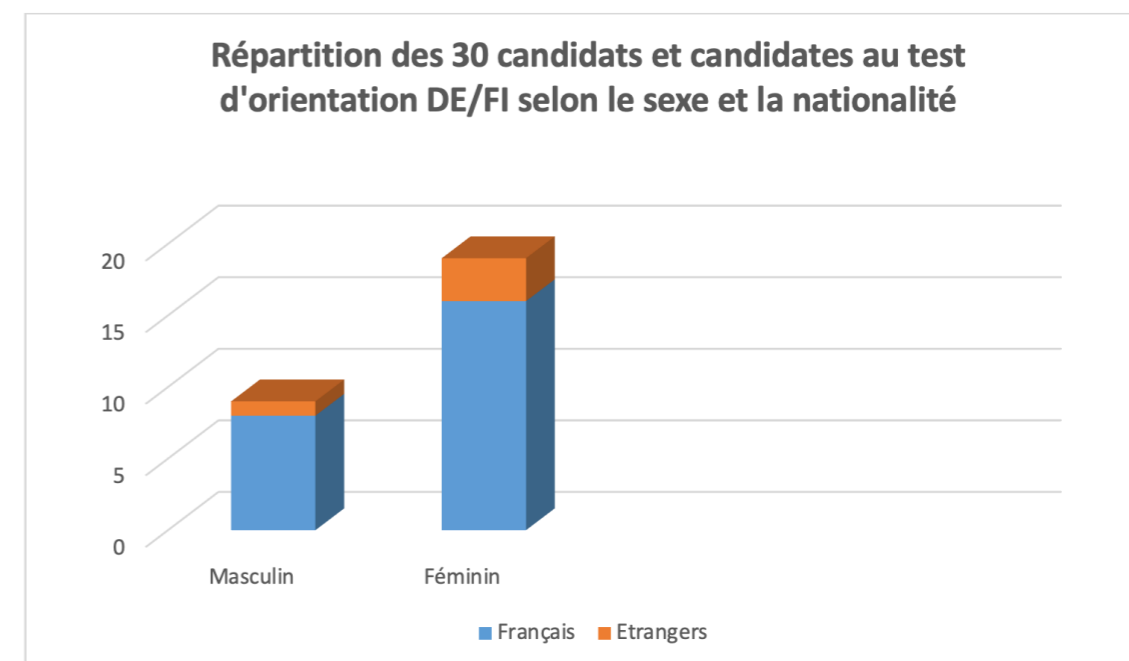
Concours 2025

Sur les 156 candidatures en formation DNSPM enregistrées sur la plateforme Oasis (130 en domaine « classique à contemporain », 26 en domaine « jazz et musiques improvisées »), 129 candidatures ont été validées et payées par les candidats. On notera que 27 candidatures n'ont pas été finalisées avant la date limite des inscriptions et, par conséquent, n'ont pu être présentées devant la commission de recevabilité.



C. Test d'orientation en Formation Initiale au DE de professeur de musique

30 étudiant-es en DNSPM au Pôle Sup'93 se sont présenté-es à ce test, 29 l'avaient fait en 2024 et seulement 15 en 2023. L'attrait pour la formation initiale au DE se confirme. Les étudiantes et étudiants souhaitent diversifier leur parcours et se présentent généralement plus tôt dans leur parcours afin d'optimiser leur chance d'entrer dans ce cursus articulé avec le DNSPM.



D. Examen d'entrée en Formation Continue au DE de professeur de musique

Statistiques concours d'entrée 2025

1- Formation continue DE

candidat-es recevables 2025	31	Moyenne d'âge	36,9 ans	pourcentage hommes	74%	pourcentage femmes	26%
------------------------------------	-----------	----------------------	-----------------	---------------------------	------------	---------------------------	------------

Inscriptions 2025	inscriptions 2024	évolution
ouvertes : 53	ouvertes : 28	52% de progression
finalisées : 31	finalisées : 18	52,5% de progression

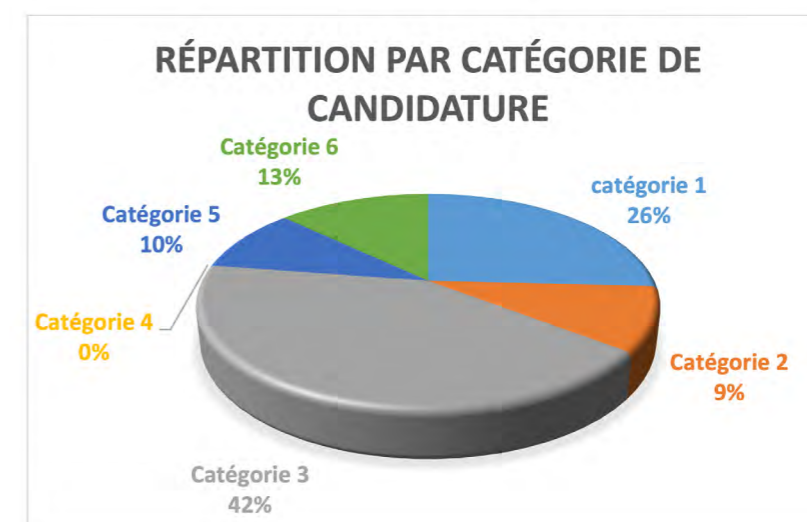
Détail par domaine		Option (3)	Ville	Nombre	Département	moyenne : 28 ans	catégorie	66%	34%
Domaine Musiques actuelles						Age		H	F
3 dossiers									
options		guitare		1		31 ans	1	X	
		batterie		1		25 ans	3	X	
		Chant		1		38 ans	1		X
localisations			Villepinte	1	93				
			Nogent-sur-Marne	1	94				
			Châtillon	1	94				

Domaine Classique à Contemporain		Option (10)	Ville	20 traités	Département	moyenne : 37,7 ans	catégorie	35%	65%
20 dossiers				Nombre		Age		H	F
option		piano		2		26/36 ans	1.3		XX
		violon		3		44 / 25 ans	5.3.3	X	X
		chant		5		57/36 /51/55/34 ans	1.3. 3.3.5	XX	XXX
		guitare		3		30/24/ 33 ans	3.3.3		XXX
		violoncelle		2		47 ans/ 37 ans	6.6		XX
		trompette		1		52 ans	6	X	
		flûte		1		26 ans	1		X
		Cor		1		25 ans	2	X	
		basson		1		31 ans	2		X
		clarinette		1		40 ans	1	X	
localisations			Paris	4	75				
			Pantin	1	93				
			Fontenay	1	92				
			St-Dizier	1	52				
			Aubervilliers	4	93				
			Montigny-le-Bretonneux	1	78				
			Pantin	1	93				
			Fontenay-aux-Roses	1	92				
			Clichy	1	92				
			Argenteuil	1	95				
			Presles	1	95				
			Montreuil	2	93				
			Poissy	1	78				

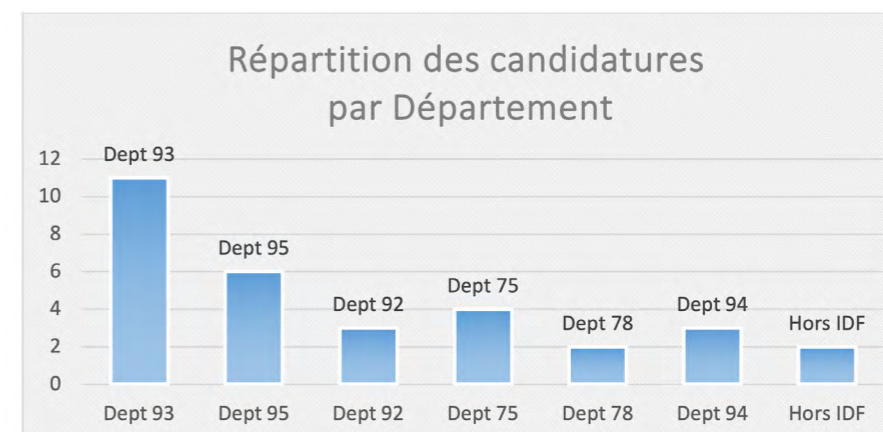
Domaine jazz et musiques improvisées		Option (7)	Ville	6 traités	Département	moyenne : 37,5 ans	catégorie	100%	0%
8 dossiers				Nombre		Age		H	F
options		Trompette		1		30 ans	1	X	
		piano		1		28 ans	3	X	
		guitare		1		40 ans	6	X	
		batterie		1		28 ans	3	X	
		Contrebasse		1		41 ans	5	X	
		Saxophone		2		58 /43 ans	2.1	XX	
		Chant		1		43 ans	3		X
localisations			Montreuil	1	93				
			Joinville le pont	1	94				
			Champigny	1	94				
			Croissy	1	78				
			Paris	1	75				
			St-Paul La Réunion	1	97				
			Ivry sur Seine	1	94				
		Romainville	1	93					

Ces chiffres concernent les candidat-es déclaré-es recevables (les prérequis dans la catégorie dans laquelle ils ou elles se présentent sont remplis et dûment justifiés).

Catégorie 1, 2 et 3	Expérience enseignement 2 ans - 150h annuelles	8
	48 cachets sur 2 ans	3
	DEM + activité salariée 5h sur 30 semaines réorientation pro	13
Catégorie 4 et 5	300 cachets sur 6 années consécutives	0
	8 ans d'ancienneté - emploi de musicien	3
Catégorie 6	VAE partielle du Diplôme d'Etat déjà obtenue	4



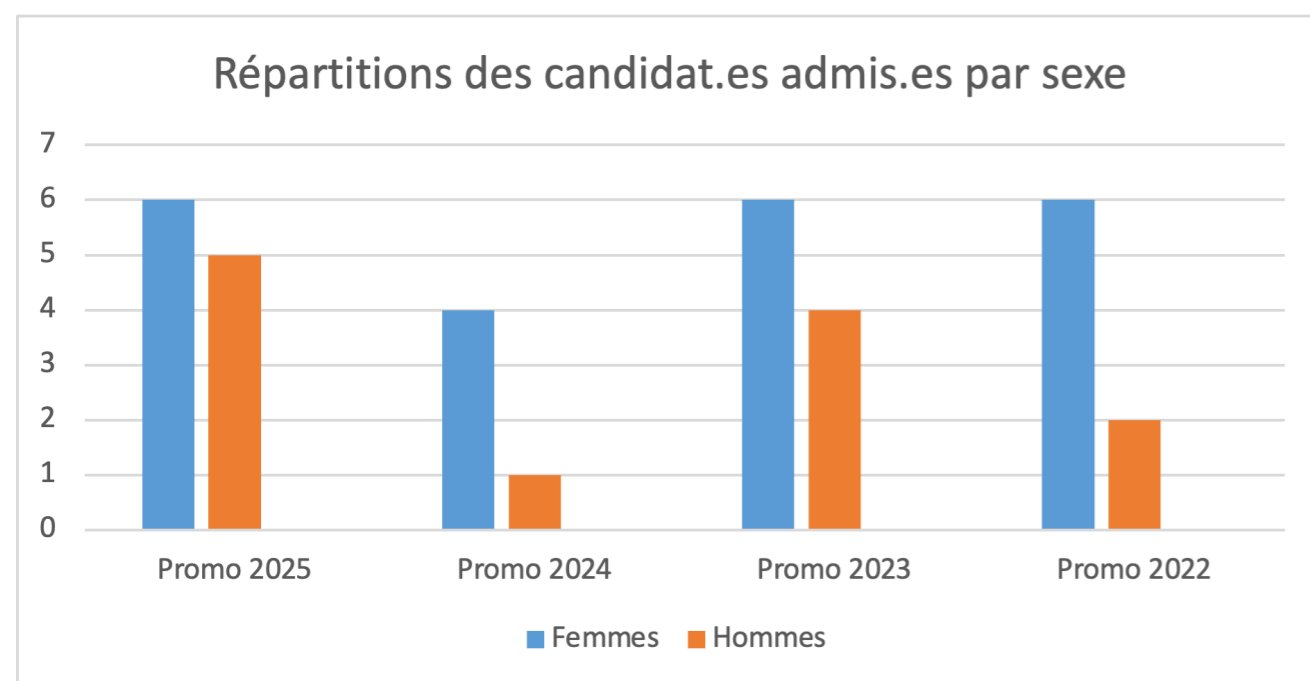
- Les candidats les plus représentés sont celles et ceux qui ont une expérience pédagogique et/ou la combinaison diplôme + activité professionnelle.
- Les expériences purement musicales (cachets, concerts) sont peu représentées.
- La reconnaissance officielle des acquis (VAE) attire un petit groupe, montrant un intérêt pour la validation formelle et complète du diplôme.
- La répartition montre un profil type : professionnel en réorientation ou consolidation pédagogique, plutôt qu'un musicien uniquement actif sur scène.



Les présentations en webinaires ont manifestement joué un rôle déterminant dans la répartition des candidats.

11 candidat·es ont été admis en 2025 en formation professionnelle continue au DE tous domaines confondus soit un taux de 36% d'admission.

Le tableau suivant présentant la répartition par sexe depuis 2022 montre que les candidatures tendent vers la parité.



E. Organisation numérique des concours

Le Pôle Sup'93 a poursuivi en 2025 la mise en œuvre des inscriptions aux concours d'entrée en ligne. À cette fin, l'établissement a contractualisé avec la société Aouka afin d'utiliser le logiciel Oasis, plateforme permettant la gestion des inscriptions et le suivi des résultats.

Cette plateforme est également utilisée par le PSPBB (Pôle Supérieur Paris Boulogne-Billancourt), l'ESM (Ecole supérieure de musique Bourgogne-Franche-Comté) de Dijon et le CNSMDP (Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris). Les quatre établissements ont engagé une réflexion commune autour de l'usage et du développement de cet outil, afin d'en évaluer collectivement les potentialités et les points d'amélioration.



IV. Effectifs étudiant·es et stagiaires

Tableaux des effectifs d'étudiant·es et de stagiaires de 2022 à 2025

	2022		2023		2024		2025	
Total étudiant·es + stagiaires	120		131		135		137	
Formation initiale	Formation initiale : 104 étudiant·es		Formation initiale : 113 étudiant·es		Formation initiale : 120 étudiant·es		Formation initiale : 120 étudiant·es	
	"Cursus DNSPM : 78 étudiant·es"	"Double DE : 51 étudiant·es"	"Cursus DNSPM : 90 étudiant·es"	"Double DE : 49 étudiant·es"	"Cursus DNSPM : 98 étudiant·es"	"Double DE : 56 étudiant·es"	"Cursus DNSPM : 96 étudiant·es"	"Double cursus DE : 52 étudiant·es"
	DNSPM 1 : 25		DNSPM 1 : 32		DNSPM 1 : 35		DNSPM 1 : 25	
	DNSPM 2 : 27	DE 2a : 14	DNSPM 2 : 23	DE 2a : 13	DNSPM 2 : 29	DE 2a : 21	DNSPM 2 : 33	DE 2a : 18
	DNSPM 3 et + : 26	DE 2b : 16	DNSPM 3 et + : 35	DE 2b : 17	DNSPM 3 : 20	DE 2b : 11	DNSPM 3 : 28	DE 2b : 16
		DE 3 et + : 21		DE 3 et + : 19	DNSPM 4 : 11	DE 3 : 14	DNSPM 4 : 6	DE 3 : 12
						DE 4 : 6		DE 4 : 6
		DE accompagnement : X		DE accompagnement : X		DE accompagnement : 2		DE accompagnement : 2
	Congés : X	Congés : X	Congés : X	Congés : X	Congé : 3	Congés : 2	Congé : 3	Congé : 2
	Formation professionnelle continue	Cursus DE : 16 stagiaires		Cursus DE : 18 stagiaires		Cursus DE : 15 stagiaires		Cursus DE : 15 stagiaires
DE FPC 1 : 10		DE FPC 1 : 8		DE FPC 1 : 5		DE FPC 1 : 5		
DE FPC 2 et + : 6		DE FPC 2 et + : 10		DE FPC 2 et + : 10		DE FPC 2 et + : 10		

Après plusieurs années d'augmentation du nombre d'admissions en formation au DNSPM, le Pôle Sup'93 a pris la décision de maintenir un effectif stabilisé à 90 étudiants en DNSPM. Le nombre de nouvelles entrées a été limité à 25 DNSPM1 en 2025 afin tenir cet objectif. Cette décision est motivée par la nécessité de maintenir un équilibre budgétaire. En effet, l'impact des évolutions liées aux obligations des différents arrêtés (DNSPM et DE) étant assez fort (intégration des langues en FC, de la formation aux outils numériques de référence en FI, des rattrapages de cours en raison du passage simultané de toutes les promotions à la maquette DNSPM conférant grade de Licence), une analyse prospective des coûts de formation a permis de définir le seuil d'équilibre à ce nombre d'étudiants.

Comme indiqué dans les précédents rapports d'activité, les locaux du Pôle Sup'93 ne permettent pas d'accueillir plus de 16 étudiant·es en Formation

Initiale au Diplôme d'État (DE), ce plafond étant déterminé par la capacité de la salle Ibert du site de La Courneuve. Le test d'orientation reste donc réservé aux étudiant·es en Formation Initiale au DNSPM et la proposition d'un DE seul ne peut pas être envisagée.

Le Pôle Sup'93, considérant les besoins en formation professionnelle continue sur le territoire francilien a décidé d'augmenter le nombre d'admissions en formation continue au DE, ce qui a exercé une forte contrainte sur les tests d'entrée en formation initiale de 2025. L'organisation de webinaires pour les formations professionnelles continues a permis en effet d'accroître le nombre d'entrées dans cette filière.

Le numerus clausus devient de plus en plus difficile à respecter, à mesure des années en raison du nombre croissant de candidatures, souvent solides et souhaitées par de plus en plus d'étudiants dès l'entrée en formation.

Le besoin en locaux adaptés devient structurel, afin de répondre durablement aux besoins de formation et de diplomation dans certaines disciplines en tension.

Enfin, le développement de parcours articulant un DE Formation Musicale et un DE instrumental répond à une réalité de terrain de plus en plus fréquente, et le Pôle Sup'93 souhaite proposer ce type de formation multiple pour mieux préparer les étudiant·es à leur futur parcours professionnel.

V. Contenus et suivi pédagogiques

A. Mise en cohérence avec les textes règlementaires et les arrêtés parus entre 2020 et 2024

Entre 2020 et 2024, le secteur de l'enseignement supérieur de la musique a connu de profondes évolutions règlementaires. Ces transformations, encadrées par de nouveaux arrêtés et référentiels nationaux, ont redéfini les attendus en matière de compétences, de parcours et d'évaluation.

Le Pôle Sup'93 s'est pleinement inscrit dans cette dynamique d'évolution, en engageant un travail de fond sur ses maquettes de formation afin d'en assurer la conformité, mais surtout la pertinence et la cohérence pédagogique.

Les premières étapes en 2022 et 2023 ont consisté en une série d'ajustements progressifs, permettant d'intégrer les nouvelles exigences sans rompre la continuité des parcours déjà en place. Ces aménagements ont ouvert la voie à une révision d'ensemble, menée en 2024, qui a marqué un tournant dans la structuration des formations. Cette révision s'est appuyée sur les textes règlementaires récents mais également sur une volonté ancienne, partagée par l'équipe pédagogique, de repenser en profondeur les contenus et les modalités d'enseignement.

L'objectif était double : répondre aux impératifs institutionnels et aux attentes du monde professionnel, tout en renouvelant la vision du rôle et de la place des musiciens dans la société contemporaine.

Le travail de révision des maquettes a été conduit à partir des fiches RNCP, qui ont servi de cadre de référence pour identifier et formaliser les compétences à développer dans chaque cursus. L'obtention de la certification QUALIOP1 a par ailleurs

constitué une étape essentielle, garantissant la qualité et la traçabilité des processus de formation professionnelle, critères qui se sont vus globalement appliqués pour les formations initiales.

Au-delà de ces démarches de conformité et de certification, le Pôle Sup'93 a souhaité aller plus loin en menant une réflexion globale sur la complémentarité des enseignements : articulation entre pratiques instrumentales, création, culture musicale, pédagogie, et ouverture sur les enjeux sociétaux. Cette approche transversale vise à mieux préparer les étudiants à la diversité des réalités professionnelles et à encourager une posture réflexive, autonome et engagée.

Les échanges nationaux, notamment au sein de l'ANESCAS, ont joué un rôle majeur dans ce processus. Ils ont permis de confronter les pratiques, de mutualiser les expériences et de nourrir une réflexion commune sur l'évolution des métiers et des compétences dans le champ des musiques actuelles, jazz, traditionnelles classiques.

Ces dialogues ont contribué à renforcer la cohérence du projet pédagogique du Pôle, en l'inscrivant dans une dynamique collective et en phase avec les orientations nationales du secteur.

En définitive, la période 2020-2024 aura été marquée par une évolution significative, tant sur les plans règlementaire, structurel que pédagogique. Cette dynamique d'adaptation a permis au Pôle Sup'93 d'accompagner les évolutions de la société et des métiers, consolidant ainsi son positionnement

d'établissement d'enseignement supérieur en musique. Le Pôle affirme aujourd'hui une identité claire : un établissement ancré dans son époque, alliant exigence académique, innovation pédagogique et ouverture aux pratiques artistiques contemporaines.

B. Le Conseil Pédagogique et Scientifique – Conseil de Perfectionnement

En s'appuyant sur le Conseil Pédagogique et scientifique dont le rôle est désormais bien identifié au sein de l'établissement et en s'engageant progressivement dans le dispositif de mobilité internationale Erasmus+, le Pôle Sup'93 souhaite poursuivre et approfondir cette dynamique. Il s'agit à présent de développer une véritable politique de concertation pédagogique, fondée sur la participation active de l'ensemble de la communauté éducative – enseignants, étudiants, intervenants extérieurs et partenaires institutionnels.

1. Evolutions du Conseil pédagogique et scientifique depuis 2022

Au cœur de cette stratégie, le conseil pédagogique et scientifique occupe désormais une place centrale. Ayant intégré les missions de conseil de perfectionnement en 2025, cette instance joue un rôle essentiel dans l'observation, l'analyse et la régulation des parcours de formation. Elle constitue un espace de dialogue et de prospective, où peuvent être interrogées les évolutions des métiers, les besoins émergents du secteur culturel, ainsi que les nouvelles formes d'apprentissage et de coopération artistique.

Conformément aux préconisations du rapport d'expert du Ministère de la Culture rédigé lors de la procédure d'accréditation de 2019, le fonctionnement du Conseil pédagogique et scientifique devait être réactivé afin de renforcer la cohérence et la continuité des orientations pédagogiques. Le Conseil pédagogique et scientifique s'appuie désormais sur un fonctionnement régulier, avec trois ou quatre réunions par an, permettant un suivi continu des évolutions des formations et des pratiques d'enseignement. Il produit des comptes rendus détaillés qui sont transmis à toute la communauté éducative en interne ainsi qu'aux partenaires réguliers.

Les réunions du Conseil pédagogique précèdent systématiquement les conseils d'administration, garantissant

une cohérence entre la réflexion pédagogique et les décisions institutionnelles. Les comptes rendus sont diffusés à l'ensemble des acteurs de la communauté éducative, dans un souci de transparence et de circulation de l'information.

Ainsi, le Pôle affirme sa volonté d'inscrire ses formations dans un processus continu d'adaptation et d'ouverture, à la fois local et international, nourri par la réflexion collective, la mobilité et la confrontation aux réalités professionnelles contemporaines.

2. Les chartes adoptées depuis 2022 : recherche, égalité et lutte contre la discrimination

En 2024, trois chartes avaient été adoptées par le Conseil pédagogique et scientifique, puis validées par le Conseil d'administration :

- La Charte pluriannuelle de la recherche pédagogique
- La Charte relative à l'accessibilité des parcours d'études au sein du Pôle Sup'93
- La Charte pour l'égalité Femme-Homme et contre les discriminations

Cette mise en place s'enracine dans des actions menées dès 2022-2023, qui ont progressivement permis d'identifier des besoins, de fédérer les équipes autour de thématiques communes et de poser les bases d'une réflexion collective sur les valeurs et les orientations du Pôle.

Partant des réalisations engagées dans le domaine de la recherche – notamment la participation et la co-organisation de colloques et d'actions de recherche – le Conseil a souhaité formaliser un cadre de référence permettant :

- de rendre lisible la politique de recherche du Pôle, en définissant des axes prioritaires ;
- de tracer une stratégie pluriannuelle ;
- et de renforcer les liens entre la recherche et les contenus d'enseignement.

Les contenus de la Charte pluriannuelle de la recherche pédagogique sont présentés en détail dans le chapitre consacré à la recherche.

Le Conseil a également contribué, de manière plus indirecte, à l'élaboration de la Charte « accessibilité aux parcours d'études », dont de nombreux aspects et engagements rejoignent la vie scolaire et les enseignements intégrés au parcours de formation des futurs enseignants.

De la même façon, il a apporté son concours aux travaux du Comité de pilotage (COPI) chargé de la Charte pour l'égalité Femme-Homme et lutte contre les discriminations.

Pour chacun de ces textes engageants, le Conseil a joué un rôle essentiel de relais et de

diffusion auprès des étudiants et des enseignants, en favorisant la valorisation pédagogique des axes retenus.

Les thématiques abordées se recoupant sur de nombreux points, l'adoption de ces trois chartes a permis des avancées décisives : meilleure définition des cadres d'action, approfondissement des connaissances spécifiques à chaque domaine et renforcement du rôle de proposition du Conseil au sein de l'ensemble de la communauté éducative.

En 2025, la mise en œuvre concrète de ces chartes constitue une nouvelle étape. Elle s'accompagne d'enjeux de suivi, d'évaluation et d'intégration dans les formations, ouverts à la réflexion collective de l'ensemble des équipes pédagogiques, administratives et étudiantes. Cette dynamique vise à inscrire durablement les valeurs portées par les chartes au cœur des pratiques d'enseignement, de recherche et de vie au sein du Pôle.

3. Les grandes évolutions des maquettes pédagogiques

Cursus DNSPM

Suite à la révision de fond menée en 2024, l'année 2025 a été consacrée aux ajustements et aux révisions secondaires. La question de la charge de travail des étudiants s'est naturellement imposée comme prévalente dans cette réflexion.

L'élargissement des compétences au

domaine sociétal et environnemental, désormais indispensable, les enseignements en initiation à la recherche ainsi que les connaissances universitaires, fondamentales pour tout artiste et pédagogue, l'expérience des mises en situations professionnelles, la connaissance de l'environnement et des textes cadres, la préparation physique et mentale... constituent autant de contenus essentiels devant être équilibrés.

Par ailleurs, une réflexion s'est ouverte sur les dispositifs d'enseignement pouvant être proposés hors maquette dans le cadre par exemple de l'insertion professionnelle des étudiants tout juste diplômés.

Enfin, des pistes, comme la valorisation de l'engagement étudiant, la formalisation de stages proposés par les étudiants eux-mêmes, ont pu être mises en place durant l'année écoulée et seront évaluées courant 2026.

Derrière l'enjeu pédagogique et la préparation à la vie professionnelle, se cache également un contexte économique contraignant. Il incite le Pôle à former des parcours complets tout en maintenant son équilibre budgétaire. Dans ce cadre, la question de l'accompagnement – particulièrement lourd pour une équipe administrative réduite – est apparue comme un point crucial de la réflexion engagée en 2025.

Equilibrage et équivalence dans le cursus DNSPM

Dans cet ordre d'idée d'équilibrage, le nombre de projets pluridisciplinaires obligatoires a été ramené à un seul sur l'ensemble du cursus (étant entendu que ce nombre n'est pas limitatif). Cette mesure permet de mieux répartir les projets et de maîtriser la charge financière liée à leur mise en place.

Autre exemple : quatre étudiantes et étudiants élus au conseil pédagogique ou au conseil d'administration se sont vus attribuer des ECTS validant un stage d'observation. Au vu des éléments de terrain et des réflexions auxquelles ils ont pu être confrontés, cette participation a été pour eux un vecteur de découverte de l'environnement professionnel et de la vie institutionnelle des organisations.

Nouveaux enseignements mis en place en 2025

Plusieurs enseignements nouveaux ou délivrés sous des formes renouvelées ont intégré les maquettes d'enseignement du DNSPM applicable dès la rentrée 2025-2026 :

Des cours visant à la maîtrise des outils numériques de référence sont entrés dans les éléments constitutifs désormais obligatoires des nouvelles maquettes DNSPM conférant grade de Licence. Sur le modèle des cours de langues qui restent assurés en distanciel par conventionnement avec le CNED, le Pôle Sup'93 a fait appel à la plateforme d'auto-évaluation et de certification PIX, permettant de

valider 16 compétences numériques. Cet EC est placé au semestre 2 du DNSPM1.

Il est à noter, en raison des compléments d'enseignements nécessaires suite à la mise en place synchrone de la maquette de DNSPM conférant grade de Licence pour toutes les promotions, ce cours est suivi par l'ensemble des étudiantes et étudiants du cursus DNSPM en 25-26.

Spécifiquement adapté aux besoins des étudiants et étudiantes du Pôle Sup'93, un cours de méthodologie appliquée a été élaboré par deux enseignants de l'Université Paris 8. Ce cours a pour objet l'intégration et les modalités de la recherche dans l'exercice du métier d'interprète. Il établit un lien direct entre recherche et pratique musicale. Ce cours est dispensé en 3^e année par les deux enseignants qui l'ont conçu, Jean-Paul Olive, professeur au département musique de l'Université Paris 8 et Alvaro Oviedo, maître de conférences également au département musique, enseignant l'analyse des œuvres du XX^e et XXI^e siècle, les techniques de composition et la philosophie de la musique. En première et deuxième année, un nouvel enseignant de Paris 8, Sébastien Bujéaud, délivre ce cours.

Dans la droite ligne des sujets portés par la charte pluriannuelle de la recherche pédagogique, un module de cours en semestre 5 du DNSPM, dont l'intitulé provisoire est « ressources compositrices » permettra à chaque étudiant et étudiante de construire son programme de récital terminal de DNSPM3 et d'y inclure des œuvres de compositrices en bénéficiant de l'aide et de l'expertise d'une intervenante, Claire Bodin, directrice artistique du Centre Présence Compositrices.

L'établissement a établi depuis 2022 une convention avec l'association La Petite pour la formation sur l'égalité et la prévention des violences

sexistes et sexuelles des étudiants et étudiantes ainsi que pour le personnel enseignant et administratif. Si on peut saluer la qualité du contenu, une interrogation demeure sur le tarif élevé de cette prestation eu égard au fait que des ressources internes sont disponibles pour assurer cette formation. Jusqu'à la rentrée 2024, la formation VHSS a été suivie en visioconférence au moment de la rentrée universitaire. Un cours « égalité femme-homme » dispensé par Bernadette Dodin, directrice du Pôle Sup'93, sera directement intégré aux maquettes pédagogiques, en présentiel, au cours de l'année 2025-2026.

Accueil d'étudiants de Paris 8

La convention signée en 2024 entre le Pôle Sup'93 et l'Université Paris 8 prévoit la possibilité pour les étudiants de Paris 8 de suivre un cours proposé par le Pôle Sup'93 dans le cadre de leur mineure pratique de Licence de musicologie à Paris 8.

Le Pôle Sup'93 se réjouit d'avoir pu accueillir 3 étudiants de Paris 8 (2H et 1F) lors de la rentrée 2025, 5 demandes ayant été adressées.

- 1 en cours d'improvisation
- 1 en cours de soundpainting
- 1 en analyse musicale

Ils suivront les cours pour l'ensemble des deux trimestres et seront évalués par les enseignants du Pôle Sup'93.

Cursus DE

Le premier semestre de 2025 a été consacré à la révision des maquettes du DE, consécutivement aux modifications opérées pour le DNSPM (les deux cursus étant articulés en formation initiale) et suite à l'arrêté relatif au DE du 3 juillet 2024 modifié.

L'ensemble des maquettes du Diplôme d'Etat ont pu être révisées pour la rentrée universitaire 2025-2026.

Définition plus claire des contenus des maquettes d'enseignement en formation continue en Musiques actuelles amplifiées et en jazz et musique improvisées

Une des principales évolutions des maquettes de cours concerne les formations continues MAA et Jazz. Jusqu'à présent, leurs contenus étaient largement similaires, ce qui était pertinent dans la plupart des cas. Cependant, des besoins de spécificité de parcours se sont progressivement fait jour.

Par exemple, l'enseignement de l'écriture musicale (voir également le chapitre suivant sur le projet de territoire) devait être clairement distingué selon le domaine concerné. De même, les enseignements et parcours d'accompagnement de groupe ont été revisités dans leurs modalités respectives afin de mieux répondre aux réalités du terrain.

Ainsi, tout en maintenant des temps de transversalité entre les deux domaines, les différenciations de parcours ont été mises en place là où les besoins étaient les plus marqués.

Redéfinition du dossier didactique et articulation avec les cours de didactique instrumentale spécialisée

Initialement intitulé portfolio, puis dossier didactique, ce travail de synthèse était jusqu'en 2024 pris en charge dans son aspect rédactionnel par les enseignants en didactique spécialisée, cours bénéficiant de 15 h pour aborder des sujets déjà vastes (les outils pédagogiques et les répertoires).

Désormais, un cours spécifique sur l'évaluation et les objectifs de cycle viendra englober les enseignements de didactique spécialisée instrumentale. Dominique Delahoche, responsable de la scolarité et de la vie étudiante, prendra en charge ce cours. Son objectif sera d'accompagner la rédaction de ce

dossier didactique nouvelle forme, qui préfigure le dossier professionnel des étudiants et stagiaires.

Un travail de coopération étroite est indispensable entre les différents enseignants. La concertation qui a eu lieu en septembre 2025 a servi de modèle et de test pour les sujets suivants, en coordination avec l'équipe pédagogique.

Projet artistique de territoire et écriture / rééquilibrage du dispositif

La Ville de La Courneuve assume un engagement volontariste en faveur de l'éducation artistique et culturelle et développe chaque année un programme ambitieux de PEAC (parcours d'éducation artistique et culturelle) à destination des classes des écoles élémentaires de la Ville.

Le souhait du Pôle Sup'93 de travailler en lien étroit avec les collectivités siégeant à son Conseil d'administration (les villes de La Courneuve et d'Aubervilliers, l'EPT Plaine Commune, le Département de Seine-Saint-Denis) et son désir de développer la capacité de ses stagiaires à conduire des actions d'éducation artistique et culturelle encourage depuis plusieurs années l'établissement à proposer à la Ville de La Courneuve des projets de PEAC mobilisant ses stagiaires.

Relevant d'une maquette mise en œuvre pour la première fois à la rentrée 2021, ce dispositif a été expérimenté pour la première fois en 2022-2023.

Il poursuit les objectifs spécifiques suivants :

- Construire un programme de concert adapté à un public d'âge scolaire ;
- Concevoir et conduire des séances d'EAC en amont de ce concert, permettant de satisfaire les trois objectifs d'un dispositif d'éducation artistique et culturelle : rencontre avec

des artistes, rencontre avec des œuvres, pratiquer et créer ;

- Travailler en lien avec des acteurs éducatifs sur un territoire (Education Nationale, Direction des Affaires Culturelles, etc.) ;
- Mettre ses compétences artistiques au service de son action territoriale.

En 2023-2024, ce dispositif pédagogique s'est enrichi d'un lien nouveau avec le cours « arrangement, écriture, orchestration » : les partitions ainsi produites ont permis de constituer le matériau pédagogique du « projet artistique de territoire ».

En 2024-2025, le projet a été orienté vers des classes ULIS et confié, suite au départ de la conseillère terrain et mondes professionnels qui en avait la charge à Caroline Rojat, Dumiste. Le projet a permis de toucher deux classes et de regrouper 40 élèves.

Le bilan du projet 2024-2025 fait ressortir une satisfaction des enseignantes qui ont vu des bénéfices notables sur le climat de classe et sur l'attention des élèves. L'édition suivante travaillera à trouver une organisation permettant un horaire plus compatible pour les familles qui souhaitent assister au spectacle.

Ce bilan met aussi en relief la nécessité de redonner un temps spécifique pour les stagiaires pour un travail d'écriture musicale adapté au niveau et au domaine musical de chacune et chacun. La nouvelle maquette pédagogique a permis d'aménager le temps de travail d'écriture entre 3 enseignants d'écriture qui travaillent chacun sur leur domaine de prédilection et se regroupent à intervalles réguliers pour un travail ciblé et concerté sur le projet de territoire.

Mise en place des modules thématiques de l'environnement professionnel

Les cours suivis par les étudiantes, étudiants et stagiaires au Pôle

Sup'93 sont de natures diverses : cours pratiques individuels hebdomadaires, cours pratiques collectifs hebdomadaires, cours théoriques collectifs hebdomadaires, cours collectifs.

Jusqu'en 2024, les cours dits « d'environnement professionnel » regroupant des étudiants des cursus DE (FI et FPC) et DNSPM et placés aux semestres 5 et 6 des deux cursus (4 pour les FPC) manquaient de lisibilité tant pour les étudiants et stagiaires que pour l'évaluation.

Ainsi, une refonte de ce groupe de cours a été mise en forme. Désormais les modules thématiques d'environnement professionnel permettent de catégoriser les enseignements et d'en faciliter la compréhension.

Le tableau suivant détaille les différents modules et les publics étudiants ciblés.

Le tableau suivant détaille les différents modules et les publics étudiants ciblés.

MODULE	INTITULÉ	CURSUS	
Langues VIVANTES	CNED	DNSPM	FC
INFORMATIQUE	PIX	DNSPM	
PRÉVENTION	Troubles musculo-squelettiques	DNSPM1	FC 2
	VHSS	DNSPM1	FC2
MÉDIATION	"Atelier d'introduction à la médiation https://musiquecontemporaine.org/ "	DNSPM 2	
	Concevoir et conduire une séance de médiation	DNSPM 2	
Engagements SOCIÉTAUX	Égalité femmes / hommes	DNSPM3	FC2
	"Sensibilisation ""AGISSONS"" par le RIF https://www.lerif.org/ "	DNSPM 3	FC2
	Enseigner la musique aux aveugles	DNSPM 3	FC2
	découverte du patrimoine musical	DNSPM3	
PARCOURS DU SPECTATEUR	2 spectacles choisis avec le partenaire ou votre présence est requise + 1 spectacle au choix parmi une liste (LA POP et théâtre de l'Aquarium) avec rencontre des artistes en marge du spectacle (animée par un médiateur)	DNSPM3	
RECHERCHE	Journées d'études et journées thématiques : 1 fois dans le parcours DNSPM & 1 fois par année dans les parcours DE FI & DE FC selon programmation	DNSPM	FI / FC
PROJET & RESEAU PROFESSIONNEL	Tables rondes des programmeurs (Jazz & musique impro)	DNSPM 3	
	Tables rondes des programmeurs (classique)	DNSPM 3	
	Structurer et développer son projet artistique (Jazz & musique impro)	DNSPM 3	
	Structurer et développer son projet artistique (classique)	DNSPM 3	
CADRES PROFESSIONNELS ET RÈGLEMENTS	Le monde professionnel et ses attentes	DNSPM 3	FC
	Les cadres règlementaires	DNSPM 3	FC
ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL & TERRITORIAL	Stage d'observation & rapport		FI
	Le projet d'enseignement		FI / FC
	Les textes-cadres et le contexte institutionnel de l'enseignement artistique		FI / FC
	Le projet d'établissement		
	Préparation aux entretiens professionnels		FI / FC

4. 2025 : Une méthode de concertation mise en place

Le mode de travail testé en 2025 repose sur une dynamique de lancement de sujets : Il fixe des objectifs qui appellent une consultation par une interlocution étroite avec les chargés d'enseignement, organisée autour de séances thématiques favorisant l'échange d'expériences et l'analyse collective des enjeux pédagogiques. Le pilotage est assuré par le RSVE, en lien étroit avec les chargés de scolarité, afin que l'accompagnement des étudiants s'inscrive dans une compréhension partagée des orientations et des objectifs de formation.

Cette démarche collective vise à faire vivre la maquette dans le temps, à l'enrichir par l'expérience et à y intégrer, avec créativité et discernement, les évolutions sociales

et sociétales qui traversent le monde de la musique et de l'enseignement supérieur.

Le dispositif de concertation en œuvre mis en place en 2025 alterne réunions mixtes en visioconférence et enquêtes ciblées, permettant de croiser les retours d'expérience et d'alimenter la réflexion collective par des données concrètes.

Parmi les premiers sujets de travail ouverts en 2025, plusieurs axes structurants ont émergé :

- la structuration de la didactique instrumentale et vocale, en lien avec le dossier didactique, pensé comme une préfiguration du dossier professionnel ;
- l'harmonisation des modalités des récitals de DNSPM, dans un objectif d'égalité de traitement et de lisibilité des parcours ;

- la prise en compte du projet de l'étudiant comme élément central de son développement artistique et professionnel ;

- l'attention portée à l'hétérogénéité des acquis en formation musicale et en culture musicale, afin de mieux adapter les parcours aux besoins réels des étudiants ;

- enfin, l'intégration progressive de sujets sociétaux (égalité femmes-hommes, inclusion, transition écologique, citoyenneté, etc.) comme leviers de réflexion et d'action au sein des formations.

Par cette régularité et cette méthode de travail concertée, le Conseil pédagogique et scientifique contribue à faire vivre les maquettes dans la durée, en assurant une adaptation constante aux mutations du secteur et aux attentes du monde professionnel.

C. L'Accompagnement individuel : enjeux et difficultés

L'accompagnement pédagogique se décline en trois aspects complémentaires :

- Le bien-être moral et le recours au soutien psychologique au besoin
- L'aide aux démarches administratives personnelles et aux dispositifs d'aide financière
- Le suivi individuel du parcours pédagogique

1. Bien-être moral des étudiant-es et stagiaires

Dispositif gratuit d'écoute en ligne

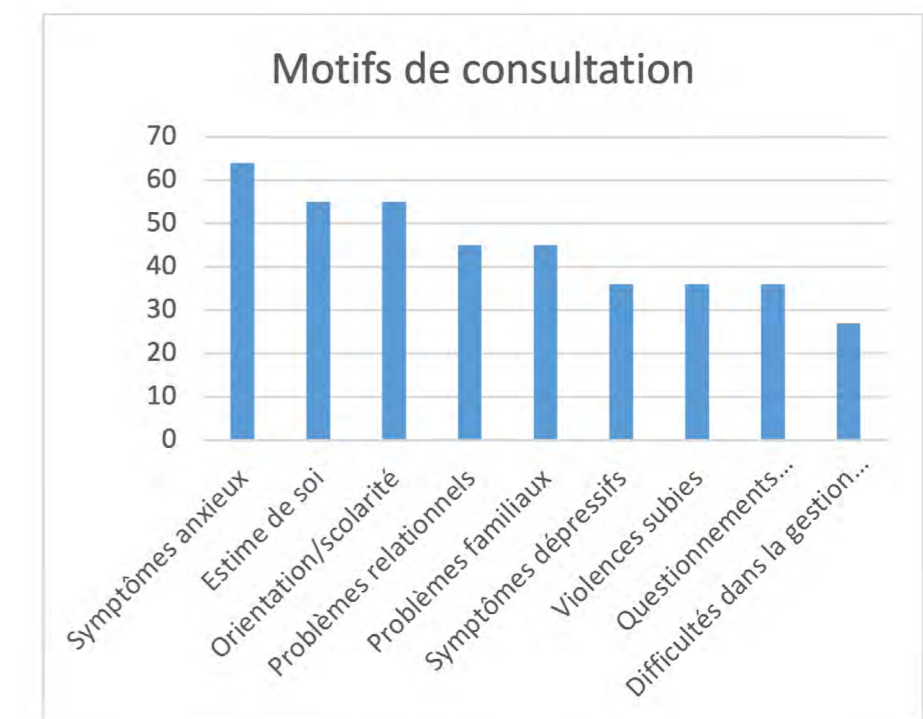
Depuis 2020, le Pôle Sup'93 finance un dispositif d'écoute en ligne : « Hapsy Line », qui permet de recevoir les étudiants/étudiantes en consultation personnelle ordinaire ou en consultation d'urgence en cas de difficulté personnelle.

Le Pôle Sup'93 a en effet signé un contrat avec l'association Apsytude, organisation de psychologues visant à favoriser le bien-être des étudiants afin qu'ils puissent s'épanouir personnellement et dans leurs études. Elle propose de prévenir le mal-être étudiant et ses conséquences, notamment en déstigmatisant le recours aux psychologues, et en promouvant le bien-être en donnant aux étudiants des outils pour qu'ils deviennent acteurs de leur santé.

Les bilans annuels transmis par la plateforme constituent un baromètre essentiel pour comprendre les évolutions du bien-être étudiant et adapter les dispositifs d'accompagnement au sein du Pôle Sup'93.

Ce dispositif connaît un succès important auprès des étudiants du Pôle Sup'93. Le tableau ci-dessous compare les années passées et montre une stabilité de la demande. On trouvera ensuite un indicateur des motifs de consultations avec les pourcentages que représentent les principaux motifs invoqués.

Année	Nombre d'étudiant-es ayant demandé un rendez-vous	Taux de réponse	Nombre total de consultations	Délai de réponse
24-25	13	100 %	60	19 jours
23-24	16	100 %	67	7 jours
22-23	14	100 %	54	22 jours



Les raisons invoquées pour le déclenchement d'une demande de rendez-vous auprès de la plateforme ont été, dans l'ordre décroissant d'importance en 2023 :

- Symptômes anxieux (pour près de 65%)
- Problèmes familiaux (pour près de 55%)
- Orientation (45%)
- Estime de soi (45%)
- Et aussi : troubles du sommeil, deuil, difficulté d'organisation, questionnement identitaire

En 2024, avec une relative stabilité des motifs par rapport aux années précédentes, la raison la plus évoquée est devenue « le questionnement identitaire », lié intimement au choix d'orientation d'études (ou de reprise d'études). Cette tendance s'est encore confirmée en 2025.

Charte pour l'Égalité de genre et la lutte contre les discriminations

Présentée au conseil d'administration du 13 décembre 2024, cette charte a vocation s'applique depuis la rentrée 2025-2026.

Elle prend 10 engagements dont les suivants concernent directement la communauté étudiante :

- Parité dans les Instances représentatives
- Mise à jour du règlement intérieur et des études
- Partage de l'information (démarches de signalement et de prise en charge, auprès de structures spécialisées externes et internes.
- Création d'espaces de parole

Le Pôle Sup'93 s'engage à créer les conditions de mise en œuvre d'espaces de parole où chacune et chacun peut donner ses opinions, livrer ses émotions, parler de son vécu par rapport à un sujet déterminé sans que cet espace ne soit le lieu de débat et de jugement. Il s'engage à promouvoir ces espaces de paroles auprès de l'ensemble de la communauté éducative.

Unités d'enseignement dédiées

Le Pôle Sup'93 s'engage à intégrer dans les unités d'enseignement un volet permettant de soutenir une analyse réflexive sur les questions de l'égalité, de l'inclusion et sur les situations de discrimination, à l'échelle des situations didactiques.

- Répertoire de compositrices (voir chapitre recherche)
- Visibilisation de tous les profils
- Exigence vis-à-vis des partenaires

Le Pôle Sup'93 s'engage à vérifier que les partenaires auprès de qui il s'engage s'inscrivent dans un cadre de valeur compatible avec celles qui fondent sa charte sur l'égalité de genre et la lutte contre les discriminations.

Le RSVE assure les fonctions de référent égalité au sein de la structure.

Charte pour accessibilité des parcours d'études

Le Pôle Sup'93 est d'autant plus conscient de ses enjeux que ses locaux, notamment sur le site de La Courneuve, ne sont pas que difficilement accessibles à des étudiants en situation de handicap. L'intégration du handicap est l'un de ses axes majeurs, tant dans ses thématiques de recherche que dans sa politique d'accueil. L'établissement garanti les mêmes conditions d'accès aux parcours pédagogiques à tous les étudiants et étudiantes valides, en situation de handicap ou présentant un trouble de santé invalidant.

Cette charte a pour objet d'inscrire dans la stratégie du Pôle Sup'93 l'ambition d'une accessibilité universelle de sa mission pédagogique, artistique et scientifique. Elle vise à conforter et développer la lisibilité et la mise en œuvre des dispositifs d'accessibilité offerts aux étudiants en situation de handicap.

Le départ de l'administrateur, référent handicap, en septembre 2025, amènera à son remplacement prochainement.

Un test d'aménagement pour les étudiants en DNSPM-DE

De façon très concrète, la prise en compte des accidents de santé a été abordée en Conseil pédagogique le 26 septembre 2025 concernant les étudiant-es qui suivent une formation articulée DNSPM-DE. Il est rappelé que le règlement des études indique qu'il est obligatoire de valider le DNSPM pour obtenir le DE.

Rappelons le rapport des experts du ministère de la Culture dans le cadre du processus d'accréditation (visite des 8 et 9 octobre 2024)

« Seul le DE en formation continue peut s'envisager sans DNSPM, ainsi que le DE de formation musicale. Notons que d'autres pôles supérieurs

ont été amenés à assouplir cette règle, afin de s'adapter à des contraintes spécifiques d'étudiants déjà engagés dans la vie professionnelle ou confrontés à une difficulté imprévue. Cela est toujours préférable à un abandon de l'étudiant. »

Dans le cas présent, l'étudiante concernée reste pleinement investie dans sa formation : assiduité, implication, qualités expressives et goût manifeste pour l'enseignement tout en connaissant un épisode long de maladie l'empêchant de présenter un récital dans les conditions prescrites.

Le conseil pédagogique et scientifique, puis le CA ont validé un test d'aménagement dûment encadré de l'épreuve du récital, afin de lui permettre de se présenter dans des conditions compatibles avec sa situation. L'enjeu est de maintenir l'exigence artistique et pédagogique du diplôme, tout en tenant compte de ses contraintes de santé et de lui permettre d'assurer son obtention du diplôme du DE.

2. Aspects administratifs et financiers

Une personne de l'équipe permanente du Pôle Sup'93 est dédiée à l'aide aux étudiants et étudiantes et les guide dans la mise en forme de leur dossier.

Les étudiants/étudiantes peuvent retrouver l'ensemble des informations sur les aides possibles (bourses d'études sur critères sociaux, ASAAC - Demande d'aide d'urgence, FSDIE - Le fonds de solidarité au développement des initiatives étudiantes) sur le site Internet du Pôle Sup'93. Une campagne est menée chaque année auprès des étudiants/étudiantes pour les informer sur les formalités de demandes de bourses.

Nombres de boursiers

Le Pôle Sup'93 reçoit en fonction des années un pourcentage relativement élevé d'étudiants bénéficiaires d'une bourse :

Année scolaire	Nombre d'étudiants (FI)	Nombre de boursiers (FI)
2021/2022	96	26
2022/2023	104	19
2023/2024	113	26
2024/2025	120	30

Logement étudiant

Pour les étudiants originaires d'autres régions, la nécessité de se loger en région parisienne représente une difficulté. La situation économique familiale de certains étudiants/étudiantes impose la nécessité de travailler pour subvenir à leur besoin.

Des liens vers les collectivités (Aubervilliers, La Courneuve, Plaine Commune) sont proposés pour aider les étudiants/étudiantes dans leur recherche de logement. Le Pôle Sup'93 est intervenu pour plusieurs étudiants dont une ressortissante ukrainienne nouvelle entrante en formation pour apporter son aide dans la recherche effective d'un logement étudiant.

Inscriptions des étudiants à Paris 8 et accès aux services

La convention de partenariat pédagogique signée avec l'Université Paris 8 en 2024 est appliquée en 2025.

Elle indique en son article 3 que les étudiants et étudiantes devront s'acquitter d'une inscription administrative payante pour leur formation au DNSPM et qu'ils et elles effectueront concomitamment une inscription gratuite à l'Université. Cette deuxième inscription obligatoire leur permettra notamment de continuer à avoir accès à des services tels que le CROUS, la bibliothèque ou d'avoir accès à la CFVE.

La nouveauté du dispositif a entraîné un nombre important de questions d'étudiantes et étudiants en 2025. Le travail de coordination réalisé par la référente du partenariat à l'Université, Clotilde Verwaerde a permis de guider les étudiant-es parmi ces nouvelles démarches et une mise en relation efficace avec les services de l'université concernés.

3. Accompagnement pédagogique

L'accueil et la vie étudiante sont au cœur des préoccupations de l'établissement. Le cadre favorise une poursuite d'étude sous le signe de la solidarité et de la qualité du vivre ensemble en dépit des locaux peu adaptés et répartis sur plusieurs sites. Cette dimension est d'autant plus importante dans ces circonstances.

La personnalisation de l'accompagnement et le soin porté à chacun et chacune notamment dans les phases de vie plus difficiles, la clarté des réponses données sont les marqueurs que vise l'ensemble de la communauté éducative.

Les dispositifs suivants ont été mis en place afin de proposer un accompagnement pédagogique au plus près de chaque étudiant/étudiante durant les dernières années :

Depuis 2023, en début d'année universitaire, face à la difficulté pour beaucoup d'étudiantes et étudiants de s'orienter dans le choix des disciplines universitaires, il est prévu :

- Un Rendez-vous individuel de mise en place du Contrat pédagogique de parcours universitaire qui est assuré par le RSVE depuis la rentrée 2024-2025 afin d'apporter une expertise pédagogique à l'orientation des étudiants (conjointement avec la responsable de la relation avec le Pôle Sup'93 à l'Université Paris 8)

Depuis 2024, en fin d'année universitaire précédant leur entrée dans la formation, les nouveaux entrants en DNSPM et les étudiants/étudiantes ayant réussi le test d'entrée au cursus DE en formation initiale, sont accueillis durant une journée d'intégration pédagogique. Une présentation des parcours et des contenus pédagogiques des maquettes de cours leur est dédiée.

Cette forme nouvelle qui permet d'accorder un temps spécifique aux nouveaux entrants a été reconduite en 2025.

Une fiche individuelle de suivi est remise depuis la rentrée 2025 à chaque étudiant et étudiante, lui permettant de mieux organiser son planning hebdomadaire (qui se croise avec des cours ponctuels et des projets et réalisations) et d'avoir une vision plus synthétique de son parcours de formation.

La fiche individuelle de parcours a été mise en place afin de pallier l'absence du module « parcours » dans le logiciel de scolarité. Ce dispositif, bien que fonctionnel, génère une charge de travail significative pour l'équipe, qui assure manuellement un suivi normalement automatisé

D. Stages

Cursus DNSPM

Dans le cadre des partenariats qu'il noue avec des lieux de diffusion, des orchestres, des structures de création, des festivals, etc., le Pôle peut être amené à proposer aux étudiants des terrains de stage de pratique artistique.

Stage de pratique artistique domaine classique à contemporain

Le partenariat avec l'ONDIF se poursuit avec chaque année des opportunités pour les étudiants et étudiantes de participer à des sessions de la saison de l'orchestre. Les stages s'adressent à différents instruments en fonction des programmations.

En 2024-2025, deux nouvelles conventions ont été signées avec deux orchestres partenaires

- L'orchestre français des jeunes : créé par le Ministère de la Culture en 1982 à l'initiative de la Fédération nationale des parents d'élèves de conservatoire (FNAPEC) afin de répondre au besoin d'une formation spécifique au métier de musicien d'orchestre organise chaque année, en partenariat avec les établissements d'enseignement musical, des sessions de travail sous la responsabilité pédagogique de formateurs professionnels de très haut niveau. Le développement des mises en situation professionnelle a vocation à favoriser l'insertion

professionnelle des jeunes musiciens en les plaçant dans des conditions similaires à celles auxquelles ils seront confrontés lorsqu'ils entreront dans la vie professionnelle.

- L'orchestre Ostinato a pour objet de favoriser l'insertion et la promotion d'instrumentistes souhaitant devenir musicien d'orchestre. Elle vise notamment à permettre à de jeunes musiciens d'exercer leur métier lors de concerts ou représentations musicales organisées par l'association. En outre, elle s'attache à développer des projets auprès de publics spécifiques éloignés de la musique (scolaires, personnes en situation d'isolement ou de précarité), pour former ces futurs professionnels à la mise en œuvre d'un engagement social et solidaire, dans leur métier.

Tous les étudiants admis aux sessions de ces deux orchestres peuvent prétendre à la validation d'un stage dans le cadre de leur formation au DNSPM.

Les maquettes de cursus DNSPM prévoient que chaque étudiant-e valide deux stages et/ou mises en situation professionnelle. La circulaire interministérielle NOR : MCCD1109595C du 5 avril 2011 distingue deux types de stages :

- Les « stages de pratique artistique », qui permettent aux étudiant-es de participer au travail artistique de la structure d'accueil ;
- Les « stages d'immersion professionnelle », qui permettent à l'étudiant-e de mieux connaître son futur univers professionnel, dans les dimensions autres que l'interprétation artistique, telles que la médiation, les relations avec les publics, l'organisation de la production, la diffusion, la facture instrumentale, les dimensions techniques et technico-artistiques.

Stages de pratique artistique jazz				
Responsable	Structure partenaire	Nombre d'étudiant-es concerné-es	Restitution	
			Date	Lieu
Alexandre Herer	ONZE HEURES ONZE	1	28 mars 2025	Petite Halle de La Villette
Fred Pallem	LE SACRE DU TYMPAN	3	5 mars 2025 6 mars 2025 7 mars 2025	Hocco Studio (Vitry-sur-Seine, 94)

Cette année a marqué la poursuite des réalisations de stages de pratique artistique par des étudiants en jazz, résultat d'un partenariat avec l'association Grands Formats. Au total, 9 étudiants en cursus jazz ont participé à des résidences auprès de structures partenaires, conduisant à 4 restitutions sur différentes scènes musicales de la région parisienne.

Stages de pratique artistique classique à contemporain En partenariat avec l'Orchestre National d'Île-de-France :				
Direction	Programme	Nombre d'étudiant-es concerné-es	Restitution	
			Date	Lieu
Case Scaglione	« Épopées » - Symphonie n°5, Sergueï Prokofiev	1	14 janvier 2025	Philharmonie de Paris
			18 janvier 2025	Scène Artistique Alfortville
Thomas Sanderling	« Une Soirée avec Chostakovitch » - Symphonie n°15, Dmitri Chostakovitch	2	24 janvier 2025 27 janvier 2025	Opéra de Massy Philharmonie de Paris
Case Scaglione	« Chants de la Nuit » - Symphonie n°7, Gustav Mahler	1	28 mars 2025	Opéra de Massy
			29 mars 2025	Centre des Arts (CDA), Enghien-les-Bains
			31 mars 2025	Philharmonie de Paris
Dina Gilbert	« Danses autour du monde » - Danse bohème (extrait de la suite n° 2 de Carmen), Georges Bizet - Morocota, Pacho Flores - Concerto Venezolano, Paquito D'Rivera - Danses polovtsiennes, Alexandre Borodine - Danses symphoniques de West Side Story, Leonard Bernstein - Danzón n°2, Arturo Marquez	1	12 décembre 2025	Théâtre André Malraux, Rueil-Malmaison
			14 décembre 2025	Philharmonie de Paris
			18 décembre 2025	L'Azimut - Théâtre Firmin Gémier / Patrick Devedjian, Antony
			19 décembre 2025	Centre culturel Saint-Ayoul, Provins

Les étudiants et étudiantes participant à ces séries d'orchestre ont été sélectionnés sur audition. Les stages ont concerné des étudiants des classes de cordes, harpe et percussions. Depuis l'année 2024, une seule audition centralisée en début d'année (octobre) permet de sélectionner les étudiants et étudiantes admis à participer à ces mises en situation professionnelles. Ils sont ensuite répartis, le cas échéant, par les tuteurs et les chefs de pupitres vers les programmations les plus pertinentes au regard de l'observation effectuée lors de leur audition.

En partenariat avec l'Orchestre Français des Jeunes, l'Orchestre Ostinato et l'ARCAL				
Responsable	Structure partenaire	Nombre d'étudiant-es concerné-es	Restitution	
			Date	Lieu
Charlotte Ginot-Slacik	Orchestre Français des Jeunes (OFJ)	1	15 septembre 2025 2 novembre 2025 3 novembre 2025 4 novembre 2025 7 décembre 2025 8 décembre à 2025 10 décembre 2025	Opéra Garnier Saline Royale d'Arc-et-Senans Théâtre du Châtelet de Paris Théâtre de Suresnes l'Opéra de Dijon Philharmonie de Paris Bozar Bruxelles
Théo Friconneau	<u>Orchestre Ostinato - Session Beethoven</u> Beethoven Symphonien°3 Symphonie concertante, Davaux	1	28 novembre 2025	Seine Musicale, Ile Seguin, Boulogne Billancourt
	<u>Orchestre Ostinato - Session « Cosma »</u> bandes originales de films	3	6 décembre 2025 7 décembre 2025	
Amélie Burnichon	L'Arcal, Compagnie nationale de théâtre lyrique et musical	1	4 décembre 2025	Bibliothèque de la Grange Fleuret,

Stages d'Immersion Professionnelle				
Responsable	Structure partenaire	Nombre d'étudiant-es concerné-es	Restitution	
			Date	Lieu
Tania Chagnot	Association « Vous avez dit Guitare » Festival International de Guitare de Paris 2025	5	Stage du 27 au 30 novembre 2025	Théâtre Traversière, Paris 12e

Cursus DE

Stages d'observation

En avant-dernière année de Formation Initiale du DE, les étudiants et les étudiantes sont tenus de réaliser un stage d'observation dans un conservatoire public de la région pour comprendre comment fonctionne ce type d'établissement, identifier ses missions (et la manière dont il les met en œuvre), saisir les modalités de structuration pédagogique, etc.

10 conventions de stage ont été établies pour encadrer des stages de ce type devant s'achever en 2025. 80 % des stages ont eu lieu dans le département de Seine-Saint-Denis.

Liste des conservatoires ayant accueilli un ou plusieurs étudiants ou étudiantes du Pôle Sup'93 pour un stage d'observation achevé en 2025 :

Département	Conservatoire	Nombre d'étudiants et d'étudiantes concernés
93	CRR 93 Aubervilliers	5
	CRC Les Lilas-Romainville	2
	CRD Pantin	1
53	CRD Laval Agglomération	1
77	CRD Noisiel	1

Stages de mise en situation professionnelle (tutorat)

En dernière année de Formation Initiale ou Continue au DE, les étudiants et étudiantes FI et les stagiaires FC sont tenus de réaliser un stage de tutorat leur permettant d'être mis en situation d'enseignement sous la responsabilité du professeur de la classe, tuteur ou tutrice de l'étudiant/étudiante FI ou stagiaire FC.

15 étudiants/étudiantes FI et 10 stagiaires FC ont achevé en 2025 un stage de tutorat dans un conservatoire de la région IDF.

Les conservatoires de la ville de Paris, de Seine-Saint-Denis et des Hauts-de-Seine accueillent 80 % des stages selon la répartition suivante : Paris : 28% / Seine-Saint-Denis : 28% / Hauts-de-Seine : 24%.

3 autres départements franciliens (Val-d'Oise, Yvelines et Essonne) se partagent les 5 autres stages.

Liste des conservatoires ayant accueilli un ou plusieurs étudiants-étudiantes FI / stagiaires FC du Pôle Sup'93 pour un stage de tutorat achevé en 2025

Département	Conservatoire	Nombre d'étudiant-es concerné-es
75	CMA Paris	7
78	CRR Versailles	1
91	CRD Saclay	1
92	CRI Châtenay-Malabry	1
	CRI Châtillon	1
	CRD Clamart	1
	CRI Fontenay-aux-Roses	1
	CRD Gennevilliers	2
93	CRR Aubervilliers	1
	CRD Aulnay-sous-Bois	2
	CRD Bobigny	3
	CRD Montreuil	1
95	CRD Argenteuil	2
	CRR Cergy-Pontoise	1

E. Pratiques collectives : des enjeux de validation pédagogique et d'actions partenariales

L'un des grands chantiers de travail de l'année 2025, mené en parallèle des révisions de maquette, a porté sur la réflexion continue autour de la validation pédagogique des pratiques collectives.

Pour le Pôle Sup'93, les principaux critères définis sont les suivants :

- **Proposer des mises en situation professionnelles**, engageant un niveau de qualité équivalent aux attendus du métier.
- **Offrir des expériences inédites** pour la majorité des étudiants : projets avec des circassiens, projets pluridisciplinaires, expérimentations artistiques, etc.
- **Garantir une diversité d'expériences**, permettant aux étudiants d'explorer différents contextes de création et de production.
- **Prendre en compte les propositions et les choix des étudiants**, favorisant leur autonomie et leur implication dans le parcours.

L'autre versant du travail a consisté à mieux définir les critères de validation pédagogique, notamment :

- La clarification des catégories de projets (ensembles, ateliers, stages, projets pluridisciplinaires).
- La définition du nombre et des attendus de ces projets tout au long du parcours.
- La mise en place d'alternatives possibles, afin de pallier les aléas de programmation qui rendent parfois difficile l'accès équitable aux projets pour tous les étudiants au cours d'une même année universitaire.

À partir de ces principes, les fiches individuelles de parcours ont été revues pour intégrer une répartition plus méthodique des participations

aux productions collectives. La diversité des options instrumentales et vocales a également été prise en compte dans cette organisation.

Un travail spécifique a porté sur les stages, avec une description plus fine des différents types proposés, en particulier dans le cadre du DNSPM :

- Stage de pratique artistique
- Stage d'immersion professionnelle
- Stage de découverte métier

Les propositions émanant directement des étudiants pour la mise en place de leur stage ont été accueillies très favorablement. Les stages répondant à un souhait personnel fort ou à une opportunité professionnelle à venir ont ainsi pu être validés : par exemple, un stage chez un musicothérapeute, ou encore au sein d'une compagnie de théâtre-musique jeune public mêlant conte et marionnettes.

Pour la mise en place de ces projets variés, en 2025, le Pôle Sup'93 s'est appuyé sur un réseau partenarial solide et en constante évolution, associant institutions de référence et acteurs culturels de proximité.

Du côté des grandes institutions, des collaborations se sont poursuivies ou renforcées avec l'IRCAM, l'Orchestre national d'Île-de-France (ONDIF), le CNC ou encore la Bibliothèque nationale de France (BnF).

Sur le plan local, les liens avec les médiathèques d'Aubervilliers et Aimé Césaire à La Courneuve, ainsi qu'avec des structures telles que le Théâtre Houdremont et le Cinéma L'Étoile, ont permis de développer des projets de territoire à forte valeur pédagogique et artistique.

Les partenariats avec plusieurs festivals - notamment *Sono Mondo*,

Ensemble (s) et le *Festival de Saint-Denis* - ont contribué à offrir aux étudiantes et étudiants **des expériences artistiques riches et professionnalisantes**, au contact direct de la création contemporaine.

Par ailleurs, la coopération avec d'autres établissements d'enseignement supérieur Culture, en particulier avec l'Académie Fratellini pour les projets pluridisciplinaires mêlant musique et arts du cirque, a permis de renforcer la dimension collective et expérimentale du travail des étudiants.

Les projets présentés ci-après témoignent de la vitalité et de la pérennité de ce réseau partenarial. Cette vitalité s'étend aux partenariats internationaux comme avec l'orchestre d'harmonie du Conservatoire royal de Bruxelles.

La prochaine étape, à horizon des prochaines années, sera marquée par la reprise des relations internationales avec nos partenaires de l'Université de Lima (Pérou) et de la Neemrana Music Foundation de New Delhi (Inde), ainsi que par une ouverture européenne rendue possible grâce à l'adhésion au dispositif Erasmus.

Le Laboratoire théâtral et musical « S'inventer » réunit des étudiants en DNSPM et stagiaires en Formation Professionnelle Continue au DE de professeur de musique. Il a ainsi à nouveau permis de construire une forme artistique en autonomie dirigée ; prendre conscience de l'ensemble des éléments artistiques qui mènent à la création : pratique instrumentale et théâtrale, improvisations, expérimentations ainsi que la découverte des outils pratiques (exercices d'échauffements corporels, exercices d'improvisation théâtrale, perception dramaturgique d'un espace imaginaire).

VI. Pratiques Artistiques et Production

Le Pôle Sup'93 allie la pratique et la formation artistique et pédagogique, dont le déploiement et les restitutions composent une véritable saison artistique.

La pratique de la Musique de chambre occupe une position clé dans les cursus DNSPM « Classique à contemporain » au Pôle Sup'93. Chaque semestre, entre 15 et 20 groupes d'étudiants travaillent sur un répertoire adapté à leur effectif, qu'ils présentent à deux occasions : d'abord dans le cadre des marathons de musique de chambre, puis lors de concerts scolaires ou tout public.

Ces restitutions sont conçues pour atteindre des publics éloignés des « musiques de tradition savante ». Elles s'inscrivent pleinement dans une démarche d'ouverture culturelle, plaçant le Pôle Sup'93 comme un acteur engagé dans les dynamiques territoriales et les politiques culturelles locales. Parallèlement, elles participent à la formation des étudiants aux enjeux de l'action culturelle et de la médiation.

Les « Cartes blanches » sont également des temps forts de pratiques artistiques. Ces dernières seront détaillées dans la partie consacrée aux projets portés par les étudiantes et étudiants.

Le Pôle Sup'93 s'emploie depuis son ouverture à former des musiciens-nes ouvert-es à l'actualité de la création et du spectacle vivant. Il collabore ainsi avec des établissements tels que l'Ircam qui valorise de son côté ses travaux de recherche musicale, sonore et scientifique en s'engageant dans la formation des jeunes compositrices, compositeurs et interprètes.

Dans le cadre des partenariats qu'il noue avec des lieux de diffusion, des orchestres, des structures de création, des festivals, etc., le Pôle propose aux étudiants des terrains de stage de pratique artistique ainsi que des stages de mise en situation professionnelle, des stages de tutorat, des master-classes, rencontres et tables-rondes tout en orientant le fléchant étudiantes et étudiants dans un parcours du spectateur.

A. Partenariats historiques

Inscrites au cœur des pratiques collectives, les collaborations avec des partenaires institutionnels et territoriaux constituent un axe structurant du projet pédagogique du Pôle Sup'93. Ces partenariats historiques permettent d'ancrer durablement les activités des étudiants dans des contextes de production variés, tout en favorisant la rencontre avec des publics et des cadres professionnels diversifiés.

ONDIF

Le partenariat avec l'Orchestre National d'Ile-de-France est aujourd'hui un des marqueurs de l'établissement. Les propositions et les projets menés engagent l'établissement sur la voie de l'exigence pédagogique. Les étudiant-es sont en effet amenés à se produire pour des sessions de la saison de l'orchestre auprès de musiciens de tout premier plan.

On trouvera la liste des sessions réalisées par des étudiants dans la partie du rapport consacrées aux stages du DNSPM.

En outre, les étudiants ont la possibilité de découvrir les concours d'orchestre dans des conditions réelles (avec un jury composé des musiciens et musiciennes, paravent et délibérations). L'organisation du concours permet aux étudiants de se retrouver tout à tour de chaque côté de la table du jury. Ils peuvent ainsi mieux prendre conscience des attendus des membres de jurys lors des concours et auditions.

Les préparations aux concours et auditions ont concerné :

- En 2023-2024 : Instrument de l'orchestre, percussions, harpe, chant, instruments polyphoniques (piano et guitare) : 20 étudiant-es
- En 2024-2025 : hautbois- flûte - clarinette : 7 étudiant-es
- En 2025-2026 : percussions, harpe et contrebasse : 10 étudiant-es

Académie Fratellini

Le Pôle Sup'93, qui fait de la pluridisciplinarité un axe fondamental de sa pédagogie, entretient depuis de nombreuses années un partenariat avec l'Académie Fratellini. Ce partenariat permet aux étudiant-es du Pôle de découvrir les arts du cirque et d'explorer le travail du corps, tout en élargissant leur horizon créatif et artistique.

Chaque année, ce projet (renommé, suite à son itinérance liée aux travaux d'envergure menés dans les chapiteaux, en 2024-2025 "Fratellini Circus Tour") réunit des étudiant-es des deux domaines (classique à contemporain et jazz & musiques improvisées) du Pôle Sup'93 et une dizaine d'apprenti-es de l'Académie. Il s'agit d'un temps de création inédit : dix jours de travail intensif autour d'un nouveau spectacle, guidés par un-e artiste confirmé-e, avec l'accompagnement de l'association Territoires de Cirque et le soutien du ministère de la Culture.

Un premier atelier, également avec le département classique à contemporain, a eu lieu fin 2024. Tou-te-s les étudiant-es du Pôle Sup'93 participant à ce projet ont assisté, en amont, à l'atelier « Son / Corps » conduit par Anna Rodriguez, en décembre 2024. Celui-ci a pris une nouvelle forme en 2025.

IRCAM

« Parcours Musique Mixte »

Depuis son ouverture, le Pôle Sup'93 s'emploie à former des musicien-nes ouvert-es à l'actualité de la création et du spectacle vivant. De son côté, l'Ircam, créé 40 ans plus tôt, valorise ses travaux de recherche musicale, sonore et scientifique tout en s'engageant dans la formation de jeunes compositeurs-trices et interprètes. Il était donc naturel que les deux structures nouent, depuis la création du Pôle Sup'93, un partenariat permettant aux étudiant-es de découvrir et de pratiquer des pièces du répertoire récent pour instrument et dispositif électroacoustique.

Le Parcours Musique Mixte permet à des étudiant-es du Pôle Sup'93 de travailler sur des œuvres pour instrument et électronique. Pour l'année universitaire 2024-2025, trois étudiants ont été encadrés par Matteo Cesari, collaborateur régulier du Pôle Sup'93. Le parcours s'étend sur l'ensemble de l'année et comprend des séances de déchiffrement, un temps de découverte de l'Ircam et une première expérimentation du dispositif de jeu mixte avec électronique ainsi que des répétitions avec les réalisateurs-trices en informatique musicale (RIM). La singularité de ce travail tient au rôle simultané de trois acteurs dans l'interprétation de la pièce : l'instrumentiste, le ou la RIM et l'ingénieur-e du son.

Les deux institutions ont souhaité enrichir leur collaboration d'un nouveau volet artistique, c'est ainsi qu'un nouveau projet centré sur l'improvisation a pu voir

Fratellini Circus Tour x Hervé Sika			
Département classique à contemporain			
Metteur en scène	Nombre d'étudiant-es concerné-es	Restitution	
		Date	Lieu
Hervé Sika + Bruno Perbost (tuteur)	5	27 janvier- 8 février	Point Fort d'Aubervilliers

Fratellini Circus Tour x Anna Rodriguez			
Département jazz et musiques improvisées			
Metteur en scène	Nombre d'étudiant-es concerné-es	Restitution	
		Date	Lieu
Anna Rodriguez + Tomás Gubitsch (tuteur) Vincent Segal (tuteur)	6	13-25 janvier	Théâtre Gerard Philippe

Depuis l'année 2022-2023, 32 étudiants et étudiantes ont participé à ce projet.

Projet	Tuteur	Nombre d'étudiant-es concerné-es	Restitution	
			Date	Lieu
Parcours Musique Mixte	Matteo Cesari	3	11 avril	IRCAM
Atelier de création et d'improvisation en musique mixte	Grégoire Lorieux	3		

le jour en 2025. Il témoigne une fois de plus de la qualité et de la richesse de leur partenariat. L'atelier de création et d'improvisation en musique mixte a été encadré par Grégoire Lorieux, compositeur et RIM à l'Ircam, avec la participation de trois étudiants sur une semaine en avril 2025.

Les deux projets ont donné lieu à une restitution commune le 11 avril 2025 à l'Ircam.

Depuis l'année 2022-2023, 13 étudiant-es instrumentistes ont participé aux projets réalisés en partenariat avec l'IRCAM, représentant les instruments suivants : clarinette, violoncelle, guitare, contrebasse, saxophone, chant, hautbois, harpe et percussions.

Péniche La Pop

Table ronde et Café-Projet

Depuis 2018, les UE de Modules Thématiques (anciennement Environnement professionnel) des maquettes DNSPM et DE favorisent les échanges entre étudiant-es et professionnels du spectacle vivant, via des tables rondes et des rencontres.

Pour l'année 2025-2026, dans le cadre du partenariat avec la péniche La Pop, les étudiant-es du Pôle Sup'93 ainsi que du PSPBB ont participé à un Café-Projet le 11 décembre 2025 au Café Citoyen à La Courneuve. Cette initiative fait suite à une première édition organisée en 2024-2025. Les étudiant-es ont ainsi pu rencontrer des pairs du PSPBB mais aussi et surtout échanger avec des professionnel·les de différents métiers de la programmation autour de leurs projets artistiques, en préparation de la table ronde du 16 janvier 2026 avec les responsables et programmateur·s de quatre grandes structures franciliennes.

À l'issue du Café-Projet, les étudiant-es qui le souhaitent ont pu soumettre leurs dossiers artistiques. Une sélection sera faite pour la table ronde de janvier 2026. Les étudiant-es choisis pourront bénéficier d'un retour constructif et concret sur leur projet, ainsi qu'une meilleure compréhension des logiques de programmation et des stratégies de valorisation des structures partenaires.

5 étudiants ou groupes ont eu l'occasion de profiter du Café-projet en 2024 et 4 en 2025.

Les salles qui collaborent régulièrement sur au projet de table-ronde sont : La Pop, le théâtre Silvia Montfort, le théâtre public de Montreuil, l'Aquarium, le 104 et le théâtre de Vanves.

Parcours du spectateur

Chaque année le Pôle Sup'93, en partenariat avec la péniche La Pop, propose à ses étudiant-es en DNSPM 3 un parcours du spectateur leur permettant d'assister à des spectacles ou des concerts produits par les lieux de diffusion et de création partenaires. Ce dispositif vise à permettre aux étudiant-es de concevoir des projets artistiques personnels singuliers et de prendre conscience des multiples voies de professionnalisation qu'un musicien-interprète peut emprunter.

Le parcours comprend 2 spectacles obligatoires, auxquels la participation de toutes et tous est requise, ainsi que 4 autres spectacles au choix. Les représentations sont régulièrement suivies d'une rencontre avec les artistes ou d'un bord plateau.

Le Pôle Sup'93 finance l'accès à ce parcours, qui représente près de 50 invitations offertes chaque année aux étudiant-es et aux membres de l'équipe permanente assurant l'accueil et l'encadrement lors des manifestations.

Pour l'année 2025-2026, les spectacles proposés sont :

- *Beautiful Trouble* au théâtre Sylvia Montfort
- *The Democracy Project* à la péniche La Pop
- *Chasselay et autres massacres* au Théâtre Public de Montreuil
- *Fusées* au théâtre de l'Aquarium
- *L'Enfant qui tremble* au 104
- *Déboulé* à la péniche La Pop.

Musique de chambre : marathons

La pratique de la musique de chambre occupe une place prégnante dans les cursus DNSPM « Classique à contemporain » au Pôle Sup'93. Chaque semestre, entre 15 et 20 groupes d'étudiants travaillent sur un répertoire adapté à leur effectif, qu'ils présentent à deux occasions : d'abord dans le cadre des marathons de musique de chambre, puis lors de concerts scolaires ou tout public, présentés ci-après.

Partenariats territoriaux

Les partenariats territoriaux constituent un levier essentiel du développement des actions d'éducation artistique et culturelle du Pôle Sup'93. En collaboration étroite avec les conservatoires partenaires et plusieurs structures du territoire, des concerts scolaires et actions de médiation ont été mis en œuvre depuis la création du Pôle Sup'93 et ne cessent de croître, notamment autour de la musique de chambre, dans des établissements scolaires et des lieux de proximité (médiathèques, maisons pour tous, café citoyen, cinéma l'Étoile de la Courneuve). Ces projets s'inscrivent dans une logique de présence régulière du Pôle sur le territoire et de mise en relation directe des étudiants avec des publics variés.

L'école élémentaire Robespierre à Aubervilliers a accueilli un concert le 9 janvier, suivie de l'école Mathiez le 5 juin. Ces interventions, organisées au plus près des élèves, ont été accompagnées d'une médiation ludique et interactive conçue par les étudiants, sous la conduite de leur enseignant Tom Caudelle.

Dans le cadre de la masterclasse de musique indienne animée par le flûtiste Rishab Prasanna, initiée en 2024, deux groupes des classes de musique de chambre ont préparé deux pièces musicales, présentées le 23 janvier 2025 à la Maison Pour Tous Yuri Gagarin à La Courneuve. Ce temps de transmission a permis au public local de découvrir une pratique musicale rarement proposée dans ce cadre, et s'est achevé par un concert exceptionnel de Rishab Prasanna.

Un concert de musique de chambre s'est également déroulé le 15 mai à la Maison Pour Tous Cesaria Evora à La Courneuve, à la fois à l'intérieur de l'établissement et sur son parvis, favorisant une rencontre ouverte avec les habitants du quartier.

Des concerts scolaires sont par ailleurs organisés au sein des conservatoires partenaires à la fin de chaque semestre depuis 2024. Ils permettent aux groupes de musique de chambre de présenter leur travail devant un public jeune et de préparer des actions de médiation adaptées aux différents âges des élèves.

En 2025, ces concerts ont eu lieu au Conservatoire à Rayonnement Départemental d'Aulnay-sous-Bois les 16 janvier et 22 mai, ainsi qu'au Conservatoire à Rayonnement Régional de La Courneuve-Aubervilliers les 23 janvier et 15 mai.

Le département Jazz et musiques improvisées a conduit quatre actions de diffusion sur le territoire de La Courneuve : deux concerts au Café Citoyen les 11 février et 7 avril (classe de Vincent Segal), ainsi que deux concerts à la Médiathèque Aimé Césaire les 11 mars et 13 mai (classe de Julien Lourau).

Enfin, de nouveaux partenariats territoriaux sont en cours de structuration pour 2026, notamment avec des parcs départementaux, afin de poursuivre et diversifier les actions de diffusion et de médiation hors les murs.

Département	Nombre d'étudiant-es concerné-es	Restitution	
		Date	Lieu
Classique (musique de chambre)	10	9 janvier	Ecole élémentaire Robespierre (Aubervilliers)
Classique (musique de chambre)	6	9 janvier	Maison Pour Tous Yuri Gagarin (La Courneuve)
Classique (musique de chambre)	17	16 janvier	CRD d'Aulnay-sous-Bois
Classique (musique de chambre)	28	23 janvier	CRR93 Jack Ralite
Jazz et musiques improvisées	13	11 février	Café Citoyen (La Courneuve)
Jazz et musiques improvisées	13	11 mars	Médiathèque Aimé Césaire (La Courneuve)
Jazz et musiques improvisées	13	7 avril	Café Citoyen (La Courneuve)
Jazz et musiques improvisées	13	13 mai	Médiathèque Aimé Césaire (La Courneuve)
Classique (musique de chambre)	12	15 mai	Maison Pour Tous Cesaria Evora (La Courneuve)
Classique (musique de chambre)	14	15 mai	CRR93 Jack Ralite
Classique (musique de chambre)	19	22 mai	CRD d'Aulnay-sous-Bois
Classique (musique de chambre)	10	5 juin	Ecole élémentaire Mathiez (Aubervilliers)

B. Nouveaux partenariats 2025

Le Pôle Sup'93 a également engagé, ces dernières années, plusieurs nouvelles collaborations avec des partenaires de référence, tant au niveau national qu'au sein du territoire. Ces partenariats de nature complémentaire permettent aux étudiants d'évoluer dans des cadres variés : travail avec des structures de haut niveau artistique, intégration à des réseaux professionnels élargis, mais aussi actions menées au plus près des publics, notamment à travers des projets de médiation et d'éducation artistique et culturelle.

Cette diversité de collaborations contribue à enrichir les parcours de formation en confrontant les étudiants à des contextes de pratique contrastés, alliant l'exigence professionnelle à l'engagement territorial.

Festival Sonore

Dans le cadre du festival Sonore 2025, le département Jazz et musiques improvisées du Pôle Sup'93 a bénéficié pour la première fois d'une carte blanche le samedi 1er février à 17h dans la salle Cabane du Théâtre Silvia Monfort, sous la direction artistique de Julien Lourau, enseignant du département. Cet événement a offert aux étudiants l'opportunité de présenter leur travail dans le cadre d'un festival mettant en avant la diversité des musiques contemporaines. Le partenariat avec le Théâtre Silvia Monfort se poursuivra en 2026, autour de nouveaux projets artistiques.

Direction artistique	Nombre d'étudiant-es concerné-es	Restitution	
		Date	Lieu
Julien Lourau	13	1er février	Théâtre Silvia Monfort

Musée de la musique - Philharmonie de Paris

En mai 2025, le Musée de la Musique, à l'occasion de la Nuit des Musées, a présenté une nouvelle mise en regard de sa collection, reconnectant les patrimoines musicaux du monde entier. Les étudiantes et étudiants du Département de jazz et musiques improvisées du Pôle Sup'93, sous la direction artistique de Vincent Segal, ont participé pour la première fois à cette manifestation nationale et ainsi exploré les possibilités sonores des instruments historiques de la collection et présenté leur répertoire issu des musiques du monde ainsi que leurs propres compositions devant un large public.

Direction artistique	Nombre d'étudiant-es concerné-es	Restitution	
		Date	Lieu
Vincent Segal	10	17 mai	Cité de la Musique

Cette collaboration, initiée en 2023, et ainsi renouvelé a permis aux étudiants de développer leur pratique artistique dans un contexte professionnel exceptionnel et de renforcer le partenariat entre le Pôle Sup'93 et le musée.

Centre National du Cinéma et de l'Image animée (CNC)

Pour l'année 2025, le Pôle Sup'93 a développé un nouveau partenariat avec le CNC, en complément de sa collaboration historique avec le cinéma L'Étoile de La Courneuve, autour de ciné-concerts.

Autour de la thématique du voyage, les étudiants du cours d'improvisation de Manu Pekar ont créé l'univers sonore de courts-métrages d'animation. Ces créations collectives ont été présentées à un public scolaire en après-midi, puis à un public plus large le soir, suivi d'un moment convivial. Ces ciné-concerts ont offert au public du territoire, scolaire et familial, l'occasion de découvrir les collections du CNC et de s'initier aux premiers pas du cinéma.

Direction artistique	Nombre d'étudiant-es concerné-es	Restitution	
		Date	Lieu
Manu Pekar	8	23 mai	Cinéma L'Étoile

Festival Ensemble(s)

Le Pôle Sup'93 participe depuis 2024 au festival Ensemble(s), dédié à la musique contemporaine. Un premier groupe de deux étudiantes avaient participé à l'édition de septembre 2024. En 2025, quatre groupes ont suivi, durant le second semestre de l'année universitaire 2024-2025, dans le cadre de leur cours de musique de chambre, un travail pédagogique mené avec les membres de l'ensemble Sillages, autour d'œuvres qu'ils ont ensuite présentées lors des « préludes » et des « happenings » de l'édition 2025.

Direction artistique	Nombre d'étudiant-es concerné-es	Restitution	
		Date	Lieu
Sophie Deshayes / Ensemble Sillages	6	19-21 septembre	Théâtre de l'Echangeur

Festival Sonomundo

En 2025, le Pôle Sup'93 a consolidé son lien avec le Festival Sonomundo, événement dédié à la création musicale contemporaine avec un esprit d'ouverture et de dialogue interculturel. Dans le prolongement des collaborations engagées en 2024 autour des projets menés avec le compositeur franco-péruvien Juan Arroyo, deux groupes issus des classes de musique de chambre ont été invités à se produire en ouverture des soirées des 27 et 28 novembre : un duo et un septuor dirigé par Juan Arroyo. Cette participation a offert aux étudiants-es une expérience artistique riche, au contact direct des compositeurs, d'interprètes professionnels de haut niveau, ainsi que d'un public nombreux à la Bibliothèque musicale Lagrange-Fleuret, où se déroule le festival. Les deux soirées ont par ailleurs été accompagnées de moments conviviaux, le 27 novembre sous le haut patronage de l'Ambassade du Pérou, puis par le Pôle Sup'93 le 28 novembre, renforçant ainsi les échanges et la dimension partenariale de cet événement.

Direction artistique	Programme	Nombre d'étudiant-es concerné-es	Restitution	
			Date	Lieu
Juan Arroyo Julien Guénebaut (enseignant duo) Jean-Baptiste Haye (enseignant septuor)	Pia Alvarado Arrospide <i>Ce qui se brise (duo)</i> Vincent Trollet <i>Siembras (septuor)</i>	9	27 & 28 mars	Bibliothèque musicale Lagrange-Fleuret

Un partenariat qui a vocation à se prolonger dans les années à venir, au regard de la qualité des échanges et de l'accueil réservé aux étudiants-es.

Les nouvelles collaborations territoriales sont présentées dans la partie précédente, aux côtés des partenariats territoriaux historiques, afin d'offrir une vision cohérente de cette activité du Pôle Sup'93.

C.Projets portés par le Pôle

Atelier Labo-Danse

Depuis 2017, les ateliers du Labo Danse (deux sessions sont programmées par année académique) constituent à la fois un espace d'expérimentation artistique et de recherche, ainsi qu'un lieu de rencontre avec la danse sous ses formes les plus diverses. À partir de leur pratique instrumentale, les étudiant-es sont amené-es à interroger les liens entre musique et danse, tant du point de vue historique que dans une démarche de création.

Le parcours est ponctué de temps de réflexion et d'apports théoriques, notamment à travers des projections et des échanges autour de l'histoire de la danse et de ses relations avec la musique. Les concerts dansés qui clôturent le Labo Danse constituent un temps fort du projet. Ils offrent aux étudiant-es un cadre pour présenter leurs recherches sous la forme de dispositifs scéniques mêlant interprétation musicale et présence corporelle. Accueilli au Centre culturel Houdremont depuis l'année académique 2023-2024, ce projet pluridisciplinaire permet aux étudiant-es de découvrir des contextes de pratique artistique moins familiers et des ressources susceptibles d'enrichir leur réflexion et leur projet artistique personnel.

Classique/Jazz : L'Espace d'un instant

Outre un réel engagement autour de projets pluridisciplinaires, le Pôle Sup'93 met tout en œuvre afin de développer les passerelles entre les domaines classique à contemporain et jazz & musiques improvisées. C'est dans ce cadre que le projet « Classique/Jazz : L'espace d'un instant » a vu le jour. Des ateliers ont été menés par Carmen Lefrançois, saxophoniste engagée dans la création contemporaine et chargée d'enseignement au Pôle Sup'93, et le duo Smoking Mouse (Christophe Girard et Anthony Caillet). Ces ateliers ont également permis de répondre à une demande des étudiants visant à favoriser les rencontres interdisciplinaires. Chaque binôme (Jazz/Classique) a travaillé sur la composition générative et a préparé une création qui a été présentée lors d'un concert partagé avec le duo Smoking Mouse.

Le projet a été accueilli au Conservatoire à Rayonnement Départemental de Montreuil, établissement partenaire dans le cadre de la convention signée entre le Pôle Sup'93 et l'EPT Est Ensemble. Il s'est déroulé sur trois périodes de rencontres entre janvier et mars.

Atelier Labo-Danse #1 - Entre Jazz et Classique			
Tuteur	Nombre d'étudiant-es concerné-es	Restitution	
		Date	Lieu
Dominique Rebaud	7	21 février	Centre Culturel Houdremont

Atelier Labo-Danse #2 - Entre Jazz et Classique			
Tuteur	Nombre d'étudiant-es concerné-es	Restitution	
		Date	Lieu
Dominique Rebaud	9	18 avril	Centre Culturel Houdremont

La session 2025 du Labo Danse a exploré les liens entre danses jazz vernaculaires et répertoires classiques. Depuis l'année 2022-2023, 50 étudiantes et étudiants ont participé ce projet.

Pour 2026, Dominique Rebaud, tutrice du projet, prépare une édition rétrospective, s'appuyant sur les axes et expérimentations développés au fil des précédentes éditions.

Tuteur	Nombre d'étudiant-es concerné-es	Restitution	
		Date	Lieu
Carmen Lefrançois / Smoking Mouse	13	8 mars	CRD de Montreuil

Session d'orchestre : Musique pour cordes, percussion et célesta de Béla Bartók : concert-conférence

Le Pôle Sup'93 œuvre au quotidien à la démocratisation culturelle par une ouverture et une accessibilité au plus grand nombre de ses propositions artistiques. Ainsi, le 4 mars, Julien Guénebaut, chef d'orchestre coordinateur du département musique de chambre et Jean-François Boukobza, conférencier chargé de l'enseignement de l'analyse au sein de l'établissement, ont proposé un concert-lecture consacré à la *Musique pour cordes, percussion et célesta* de Béla Bartók.

Dans un premier temps, les étudiantes et étudiants ont interprété des extraits de l'œuvre ponctués de clés d'écoute avant une audition complète de l'œuvre.

Ce format de représentation a permis de replacer l'œuvre dans son contexte historique, politique et artistique, en lien avec le parcours de Bartók et la situation culturelle de l'Europe centrale.

Direction artistique	Programme	Nombre d'étudiant-es concerné-es	Restitution	
			Date	Lieu
Julien Guénebaut (direction d'orchestre) Jean-François Boukobza (conférence)	<i>Musique pour cordes, percussion et célesta</i> de Béla Bartók	30	4 mars	CRR93 Jack Ralite

Cette session d'orchestre a par ailleurs permis de renforcer le partenariat du Pôle avec l'ESMD de Lille, cinq de leurs étudiants ayant été accueillis au sein de l'orchestre. Dans une logique de filière entre l'enseignement initial et supérieur, le concert a été enregistré par les élèves de la classe d'Acoustique musicale et technique du son du CRR93 Jack Ralite.

Session d'orchestre - Opéra : Les (Petites) Noces de Figaro

Depuis l'arrivée de la nouvelle direction, le Pôle Sup'93 porte chaque année un projet de production lyrique. En 2025, ce sont les *Noces de Figaro* de Mozart qui furent mis à l'honneur dans une version condensée d'1h30. Comme pour la plupart des projets d'opéras et des sessions d'orchestre qu'il organise, le Pôle a invité des artistes et professionnels reconnus pour la mise en scène et la direction musicale permettant aux étudiants de travailler dans des conditions professionnelles et de développer leur réseau. La mise à disposition par le Centre dramatique national - Théâtre de La Commune d'Aubervilliers, d'une de ses salles, et le partenariat avec la compagnie L'Opéra éclaté, pour les décors et costumes, ont largement contribué à la qualité de cette production.

La production réunissait une trentaine d'instrumentistes, avec les airs chantés en italien et les récitatifs joués en français, issus de la pièce de Beaumarchais.

Direction	Programme	Nombre d'étudiant-es concerné-es	Restitution	
			Date	Lieu
Gaspard Brécourt (direction d'orchestre) Eric Perez (metteur en scène) Caroline Fèvre (tutrice - direction artistique)	<i>Les (Petites) Noces de Figaro</i> de W.A. Mozart	31	29 avril	Théâtre de La Commune

Dans le cadre de l'insertion professionnelle prônée par le Pôle Sup'93, les étudiants ont ensuite participé à une seconde restitution au théâtre de Brunoy, en tant qu'artistes recrutés par la compagnie L'Opéra Eclaté.

Atelier S'inventer

L'atelier « S'inventer », conçu comme un laboratoire théâtral et musical, s'adresse avant tout aux stagiaires en Formation Continue au DE de professeur de musique, tout en favorisant le mélange avec les étudiants en DNSPM. Il bénéficie également de la participation des élèves en théâtre du CRR93, permettant une dynamique interdisciplinaire riche. Cet atelier existe depuis plusieurs années, s'inscrivant dans la continuité des pratiques pluridisciplinaires du Pôle Sup'93.

Encadré par une équipe pédagogique renouvelée, avec l'arrivée d'Alvise Sinivia en tant que tuteur en remplacement de Frédéric Stohl, l'atelier poursuit trois objectifs principaux :

- Construire une forme artistique collective, en autonomie dirigée, d'une durée comprise entre 45 minutes et 1h15
- Développer une conscience globale du processus de création, en articulant pratique instrumentale et théâtrale, improvisations et phases d'expérimentation
- S'approprier des outils pratiques, tels que des exercices d'échauffement corporel, d'improvisation théâtrale et de perception dramaturgique d'un espace imaginaire.

Inspirations/Respirations : atelier son/corps

Dans la continuité de l'atelier Son/Corps mené les années précédentes avec l'Académie Fratellini, le Pôle Sup'93 a collaboré cette année directement avec la chorégraphe Anna Rodriguez. Le projet a été accueilli par le Centre Culturel Houdremont, partenaire du Pôle Sup'93 depuis 2024. Il a permis de réunir 10 étudiant-es des deux domaines (7 en Jazz et musiques improvisées et 3 en Classique à contemporain) sur deux journées intensives, consacrées au processus créatif. Le premier jour a été dédié à l'exploration corporelle et musicale, tandis que le deuxième a permis une restitution publique dans la grande salle, mêlant musique et chorégraphie et offrant un espace d'expérimentation et de jeu collectif.

Tuteur-trices	Nombre d'étudiant-es et stagiaires FC concerné-es	Restitution	
		Date	Lieu
Elsa Marquet-Lienhart	13	24 octobre	CRR93 Jack Ralite
Jean-Christophe Deleforge			
Alvise Sinivia			

Direction	Nombre d'étudiant-es concerné-es	Restitution	
		Date	Lieu
Anna Rodriguez	10	9 décembre	Centre Culturel Houdremont

D. Réponses à des appels à participation

Sessions d'orchestre d'harmonie en partenariat avec le Conservatoire Royal de Bruxelles

Poursuivant son souhait de développer les partenariats entre les établissements d'enseignement supérieur culturel non seulement au niveau national mais également international, le Pôle Sup'93 a initié un nouveau partenariat avec le Conservatoire Royal de Bruxelles permettant à ses étudiants en clarinette et en cor de participer à des sessions d'orchestre d'harmonie.

La première session, en avril 2025 (année 2024-2025), a accueilli deux clarinettes. La direction du Pôle a profité de cette occasion pour se déplacer à Bruxelles et ainsi consolider le partenariat. Ce fut également l'occasion d'échanger avec la directrice du Conservatoire royal de Bruxelles sur des perspectives artistiques communes.

La seconde session, début décembre 2025 (année 2025-2026), a réuni un clarinetiste et deux cornistes, confirmant la pérennité de ce projet partenarial.

Coordonné par Jean-Marc Fessard, chargé de l'enseignement de la clarinette au Pôle Sup'93 et au Conservatoire royal de Bruxelles, ce partenariat vise à favoriser les rencontres entre étudiants et à établir des liens entre les professeurs de chaque établissement. Il devrait se renforcer et se poursuivre sur l'année 2026-2027 avec de nouveaux projets communs.

Anthologie de l'orchestre d'harmonie 2024-2025				
Direction artistique	Programme	Nombre d'étudiant-es concerné-es	Restitution	
			Date	Lieu
Jan Van Der Roost	"De Mendelssohn à Van de Roost"	2	11 avril	Bozar

Anthologie de l'orchestre d'harmonie 2024-2025				
Direction artistique	Programme	Nombre d'étudiant-es concerné-es	Restitution	
			Date	Lieu
Claude Kesmaecker	Dionysiaques de Florent Schmitt	3	5 décembre	Cathédrale Saints Michel et Gudule
	La Valse de Maurice Ravel (arr. Claude Kesmaecker)			
	Atlas Symphony de Thierry Deleruyelle			

Session d'orchestre en partenariat avec l'IESM d'Aix-en-Provence

En octobre et novembre 2025, deux étudiantes du Pôle Sup'93, altiste et contrebassiste, ont participé à une session d'orchestre organisée par l'IESM d'Aix-en-Provence.

Cette session a également réuni des étudiant-es de la Haute École des Arts de Strasbourg et des élèves des CRR d'Aix-en-Provence et de Montpellier, offrant une expérience collective et inter-établissements enrichissante pour les participant-es.

Anthologie de l'orchestre d'harmonie 2024-2025				
Direction artistique	Programme	Nombre d'étudiant-es concerné-es	Restitution	
			Date	Lieu
Victorien Vanoosten	Île des morts, poème symphonique de Sergueï Rachmaninov Symphonie n°5 en ré mineur de Dmitri Chostakovitch	2	1 & 2 novembre	CRR d'Aix-en-Provence

Session orchestre à vents en partenariat avec le CNSMDP

Un nouveau projet a été mené en 2025 en partenariat avec le CNSMDP, venant renforcer une collaboration déjà solide. Après une première expérience en 2024, sept étudiants ont de nouveau participé à une session de l'Orchestre à vents du Conservatoire.

Ce partenariat structurant se poursuit et se développe, notamment à travers l'organisation d'une masterclasse en 2025 ainsi que d'autres projets prévus au 1er semestre 2026.

Cette session a également réuni des étudiant-es du PSPBB.

Anthologie de l'orchestre d'harmonie 2024-2025				
Direction artistique	Programme	Nombre d'étudiant-es concerné-es	Restitution	
			Date	Lieu
Florent Didier	Dionysiaques de Florent Schmitt	7	7 novembre	CNSMDP
	Décision/indécision de Suzanne Giraud			
	Silence durci d'Arnau Gran i Romero			
	Concerto pour piano et instruments à vent d'Igor Stravinsky			
	Fraternity de Thierry Deleruyelle			

E. Projets portés par les étudiants et les étudiants

Cartes-blanches aux étudiant-es

Les « Cartes blanches » sont proposées aux étudiant-es du Pôle Sup'93 pour leur permettre de jouer, sur scène un répertoire de leur choix : programme soliste ou en petites formations, instrumentales et/ou vocales, avec ou sans piano. Elles sont ouvertes aux étudiant-es/stagiaires du Pôle Sup'93, en Formation Initiale comme en Formation Continue, quels que soient leurs domaines (classique à contemporain, jazz et musiques improvisées, etc.). Une étudiant-e du Pôle Sup'93 peut y proposer l'intervention d'une équipe artistique dont il ou elle est membre.

Les « Cartes blanches » ont lieu principalement à l'Auditorium du CRR93 - site Aubervilliers et sont coordonnées par le BDE du Pôle qui assure l'organisation complète de ces soirées (salle, matériel, programme de salle) et centralise les propositions artistiques que lui adressent les étudiant-e-s.

Les membres du Bureau des étudiant-es (BDE) bénéficient de ce fait d'une réelle expérience de production et deviennent acteurs de la réussite des Cartes blanches.

Quatre « Cartes blanches » étaient planifiées en 2025 : le 18 mars, le 6 mai, le 13 octobre et le 15 décembre.



Carte Blanche #1
Auditorium du CRR 93 Jack Ralite site d'Aubervilliers
Photo : Diego ALORDA ZELADA / Pôle Sup'93



Carte Blanche #1
Auditorium du CRR 93 Jack Ralite site d'Aubervilliers
Photo : Diego ALORDA ZELADA / Pôle Sup'93



Carte Blanche #1
Auditorium du CRR 93 Jack Ralite site d'Aubervilliers
Photo : Diego ALORDA ZELADA / Pôle Sup'93

VII. Masterclasses

Département Classique à contemporain

Le Pôle Sup'93 poursuit sa dynamique de montée en puissance des masterclasses et cherche dans ce cadre à développer les partenariats avec d'une part les autres établissements d'enseignement supérieur et d'autre part avec les structures de diffusion du territoire.

Plus précisément, 7 masterclasses ont été organisées en 2022, 12 en 2023 (dont 2 pour le département jazz et musiques improvisées) et 16 en 2024 (dont 4 pour le département jazz et musiques improvisées).

En 2025, 17 masterclasses dans le domaine Classique et contemporain ont été proposées :

Discipline	Date	Intevenant	Lieu	Étudiant-es concerné-es
Percussions	14 & 15 janvier	Emmanuel Curt	Auditorium - CRR Aubervilliers	3 étudiant-es concerné-es
Violoncelle 1	16 janvier	Lluis Claret	ESMD	2 étudiantes concernées
Hautbois	27 janvier	Jacques Tys	Auditorium - CRR Aubervilliers	4 étudiant-es concerné-es
Trompette 1	8 février	Franck Pulcini	IESM Aix-en-Provence	3 étudiant-es concerné-es
Trompette 2	18 mars	Gérard Métrailler	Auditorium - CRD Aulnay-sous-Bois	3 étudiant-es 7 concerné-es + 1 étudiante IESM Aix
Harpe	19 mars	Sarah Verrue	Salle de harpe - CRR d'Aubervilliers	3 étudiantes concernées + 3 étudiantes de l'ESMD Lille
Clarinette	1 avril	Brooks Thon	Salle 100 - CRR Aubervilliers	4 étudiant-es concerné-es
Violoncelle 2	6 mai	François Kieffer	Salle 100 - CRR Aubervilliers	3 étudiantes concernées + 3 étudiantes ESMD Lille
Soundpainting	16-18 mai	Walter Thompson	Auditorium - CRD Pantin	8 étudiant-es concerné-es
Violon	20 mai	Addison Teng	Salle 100 - CRR Aubervilliers	12 étudiant-es concerné-es
Cor	22 mai	Félix Roth	Auditorium - La Courneuve	Auditorium - La Courneuve
Chant	3 & 6 octobre	Etienne Dupuis	Auditorium - CRR Aubervilliers	7 étudiant-es concerné-es
Violon / Alto	10 novembre	Yves Cortvrint	salle 503 - CRR Aubervilliers	12 étudiant-es concerné-es
Percussions	25 (& 26) novembre	Raymond Curfs	Auditorium - CRR Aubervilliers	4 étudiant-es concerné-es en partenariat avec le CRR93
Flûte	4 décembre	Gaby Pas - Van Riet	Auditorium - CRR Aubervilliers	3 étudiant-es concerné-es + 2 étudiant-es de l'IESM d'Aix
Piano accompagnement	8 décembre	Olivier Reboul	Auditorium - CRR Aubervilliers	2 étudiant-es concerné-es + 4 étudiant-es du CNSMDP
Contrebasse	18 décembre	Charlotte Testu	Auditorium - CRR Aubervilliers	4 étudiant-es concerné-es

Plusieurs masterclasses ont été organisées hors les murs, grâce aux partenariats inter-Pôles dans lesquels le Pôle Sup'93 est particulièrement investi. Ainsi, un échange a eu lieu avec l'ESMD de Lille autour des masterclasses de violoncelle : les étudiant-es francilien-nes se sont déplacé-es à Lille, puis ont accueilli leurs camarades lillois-es pour une seconde session au Pôle Sup'93. De même, entre février et mars 2025, les étudiant-es trompettistes ont bénéficié de deux masterclasses, l'une à Aix-en-Provence et l'autre en Île-de-France, accueillis par le CRD d'Aulnay-sous-Bois. Trois étudiant-es de l'ESMD de Lille ont également participé à une masterclass de harpe au second semestre 2024-2025.

Sur l'année 2025-2026, deux flûtistes de l'IESM d'Aix-en-Provence ont été reçu-es au Pôle Sup'93 pour une masterclass commune. Les classes de piano accompagnement du Pôle Sup'93 et du CNSMDP ont été réunies pour la première fois le 8 décembre pour une masterclass consacrée à la direction de chant, les étudiant-es en chant du Pôle jouant pleinement le jeu pour faciliter l'exercice.

Un événement exceptionnel a été organisé grâce au partenariat avec l'EPT Est Ensemble et le CRD de Pantin autour du Soundpainting en mai 2025. Walter Thompson, créateur historique du Soundpainting, a animé une masterclass de trois jours à l'auditorium de Pantin, à l'issue de laquelle trois étudiant-es du Pôle ont obtenu leur certification.

Dans le cadre du partenariat historique avec le festival de Saint-Denis, les étudiant-es cornistes ont participé en mai 2025 à une masterclass avec l'un des musiciens invités du festival. Le Pôle Sup'93 a également collaboré avec le CRR93 Jack Ralite pour les masterclasses de hautbois de Jacques Thys (second semestre 2024-2025) et du percussionniste Raymond Curfs (premier semestre 2025-2026).

Pour la première fois, au premier semestre 2025-2026, les étudiant-es violonistes et altistes, ont participé à une masterclass d'une journée centrée sur la gestion du stress et les méthodes pratiques et mentales pour s'en libérer.

Département Jazz et musiques improvisées

Trois masterclasses sont proposées chaque année aux étudiant-es en jazz. En 2025, deux d'entre elles se sont déroulées à l'auditorium du CRR93 à La Courneuve (la troisième aura lieu en 2026).

Grâce à un réseau de collaborateurs étendu et solide, le Pôle Sup'93 permet à ses étudiant-es de bénéficier de

masterclasses avec des personnalités reconnues, au niveau national et international. En 2025, sept intervenant-es (Brooks Thon - clarinette, Addison Teng - violon, Walter Thompson - soundpainting, Yves Cortvrint - cordes/stress, Raymond Curfs - percussions, Gaby Pas-Van Riet - flûte, Or Bareket - jazz) provenaient de l'étranger (Japon, États-Unis, Pays-Bas, Allemagne, Belgique...).

Discipline	Date	Intevenant	Lieu	Étudiant-es concerné-es
Jazz 1	10 avril	Or Bareket	Auditorium - La Courneuve	7 étudiant-es concerné-es
Jazz 2	17 novembre	Mailys Maronne	Auditorium - La Courneuve	12 étudiant-es concerné-es



Masterclass hautbois avec Jacques Tys
22 janvier 2025
Photo : Diego ALORDA ZELADA / Pôle Sup'93



Masterclass trompette avec Gérard Métrailler
18 mars 2025
Photo : Diego ALORDA ZELADA / Pôle Sup'93



Masterclass violoncelle avec François Kieffer
6 mai 2025
Photo : Diego ALORDA ZELADA / Pôle Sup'93



Masterclass chant avec Etienne Dupuis
3 & 6 octobre 2025
Photo : Diego ALORDA ZELADA / Pôle Sup'93

RECHERCHE



La Recherche au Pôle Sup'93 est une dynamique qui infuse et nourrit les actions au quotidien et au long cours, par une ambition, des outils, des valeurs. Le Pôle Sup'93 se positionne comme un fer de lance de la Recherche-Action-Création, soulignant combien l'interprétation musicale se nourrit à la fois de la pratique instrumentale et de la réflexion, et plus encore : combien l'acte de création et de pratique musicale est un acte de recherche permettant un dialogue direct avec les savoirs (dialogue qui fait la dynamique des partenariats de recherche de l'établissement, des dimensions de recherche dans tous ses partenariats, et de sa reconnaissance comme établissement de recherche). Le Conseiller Pédagogique en charge de la Recherche agit, oriente et contribue dans cet esprit à tous les volets potentiels et rayonnements de l'action du Pôle Sup'93, de sa communauté apprenante et enseignante ainsi que de ses partenaires. En charge de missions de suivi, d'accompagnement et d'évaluation des travaux de recherche des étudiantes, étudiants et stagiaires, il participe également aux projets de l'établissement pour renforcer leur volet recherche via la réalisation de fiches de présentation, et il participe à leur rayonnement à l'aide de présentations et de médiations écrites et audiovisuelles à teneur musicologique.

I. Charte pluriannuelle de la recherche pédagogique (2024-2027)

Le Pôle Sup'93 poursuit ses actions dans le cadre et la dynamique de sa Charte pluriannuelle de la recherche pédagogique (2024-2027), approuvée en Conseil Pédagogique et Scientifique, puis en Conseil d'Administration. Cette Charte valorise les actions de recherche déjà menées activement par l'établissement, elle soutient et encourage leur développement en consolidant cinq axes essentiels qui ont été choisis car ils correspondent aux grands objectifs de l'établissement et de son projet, en concordance avec les priorités du Ministère de la Culture, tout en favorisant la mise en réseau partenariale.

Le Pôle Sup'93, par l'action coordonnée de sa direction et du conseiller à la recherche, œuvre pour que chacun des grands axes irrigue les parcours de formation et les contenus pédagogiques de chaque cours et action. Ces axes ont pour vertu de faire converger les enseignements et de fédérer l'équipe enseignante et apprenante autour de questions transversales qui font écho à des besoins pérennes et anticipés du monde artistique et pédagogique professionnel.

Axe 1 : La place de « l'Inter- »

La contribution de la recherche à l'évolution des cursus et contenus d'enseignement, à la pérennisation de projets du Pôle Sup'93, à la réalisation de nouveaux rayonnements pour ces projets ainsi que de nouveaux projets a pu se faire avec une vigilance envers les riches apports de l'inter-disciplinarité (d'autant que l'intégration renforcée dans la composition des cursus, la construction des parcours et de la saison artistico-pédagogique du Pôle Sup'93 s'appuie sur les richesses Inter- enrichies dans le Répertoire national des certifications professionnelles et le nouveau Schéma national d'orientation pédagogique de l'enseignement public spécialisé de la danse, de la musique et du théâtre).

Axe 2 : Inclusion, Handicap

Le Pôle Sup'93 a poursuivi les échanges et prises de contacts engagées à l'occasion du grand Colloque intitulé « Handicap, en scène ! » et sous-titré « Enseignements artistiques, recherche et création - Innovations pédagogiques dans les établissements d'enseignement supérieur » qu'il a coorganisé en 2024, en partenariat avec le Conservatoire national supérieur d'art dramatique-PSL (CNSAD-PSL), le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris (CNSMDP), le Pôle supérieur Paris Boulogne-Billancourt (PSPBB), le Conservatoire à rayonnement régional (CRR) de Paris et Sorbonne Université.

Ces échanges continus doivent à la fois mener à des publications et au renforcement partenarial y compris au sein de l'Alliance Paris Lumières.

Axe 3 : Désinvisibilisation des compositrices

Le projet Désinvisibilisation des compositrices du Pôle Sup'93 est soutenu dans le cadre de l'appel à projets Recherche et sa valorisation dans les écoles supérieures du spectacle vivant de la Direction générale de la création artistique.

Ce Projet, en tant qu'axe de Recherche-Action-Création du Pôle Sup'93 se déploie tout au long de l'année, dans toutes les actions du Pôle Sup'93, ses partenariats et rayonnements. Il se manifeste au jour le jour et à travers de grandes manifestations. Le Colloque annuel organisé avec l'Université Paris 8 et la BnF s'est ainsi tenu les 21 et 22 mars 2025. Les mécanismes d'invisibilisation des compositrices ont été décryptés tout en mettant en lumière les parcours des compositrices et en interprétant leurs œuvres. Ces deux journées ont abordé un panorama historique et artistique des facteurs d'invisibilisation afin de mieux les contrer. Les restitutions ont ainsi pu retracer et démontrer toute une mécanique, en s'appuyant sur des présentations d'études chiffrées, menant des analyses à travers l'histoire,

différents pays, répertoires et formes musicales, donnant la parole à quatre jeunes compositrices contemporaines lors d'une table-ronde, etc. Ce colloque a ainsi confirmé l'engagement du Pôle Sup'93, en le faisant dans la forme d'une Recherche-Action-Création : mettant en lien les interprétations musicales des compositrices pour les faire entendre à nouveau, les prises de paroles, les échanges et les communications musicologiques.

Le partenariat avec la BnF s'est également concrétisé par un cours délocalisé du Pôle Sup'93 et un travail spécifique sur les fonds d'archives et collections : des étudiantes et étudiants en DE FPC et FI du Pôle Sup'93 ont réalisé une visite au site Richelieu avec Sophie Deshayes et Michaël Andrieu, chargés d'enseignement au Pôle, pour découvrir les ressources historiques de la bibliothèque, ainsi que des partitions de compositrices. Cette visite a conduit à la programmation d'un cours d'Histoire et Culture Musicale de Michaël Andrieu, délocalisé à la BnF. Ce cours centré sur l'histoire des compositrices a ainsi pu se focaliser sur les partitions pour flûte présentes dans les collections, en lien avec l'enseignante de cette discipline, Sophie Deshayes.

Le Pôle Sup'93 a également pris part aux Assises du Matrimoine organisées par le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis, le 26 novembre 2025 à la Bourse départementale du travail Clara Zetkin. Au sein de l'atelier n°2, « Matrimoine et création artistique », Charles Arden (conseiller pédagogique en Travail de Recherche Pédagogique) et Bernadette Dodin (directrice du Pôle Sup'93) ont présenté les différentes actions menées par l'établissement pour la mise en valeur de la création au féminin : l'occasion de souligner combien le grand axe consacré à la Désinvisibilisation des compositrices a déjà permis des actions concrètes et entraîne une dynamique tout au long de la saison et à travers les différentes actions de l'établissement.

Ces Assises ont également permis plusieurs prises de contact avec des porteuses de projets et responsables culturelles, concrétisées par des rendez-vous et qui ont vocation à accroître les actions futures du Pôle Sup'93.

Axe 4 : Pédagogie Collective (par projets et de groupe)

L'enseignement simultané à plusieurs élèves est une réalité incontournable dans les conservatoires. Le Pôle Sup'93 continue d'en faire une source d'épanouissement (pour les apprenantes et apprenants aussi bien que pour les enseignantes et enseignants). Cette réalité polymorphe apparaît trop souvent mal définie dans les esprits, par une série de termes et de concepts qui sont de surcroît polysémiques (pédagogies collectives, de groupe, par projets). La recherche est à ce titre nécessaire, et ainsi menée au Pôle Sup'93, via différents enseignements de ses cursus, dans la préparation à l'épreuve pédagogique

à l'issue du stage de tutorat en DE, et par la participation riche et active à la Biennale de Piano Collectif organisée à Saint-Denis.

Le Pôle Sup'93 a pu renforcer encore en 2025 ses liens partenariaux avec cette Biennale de Piano collectif dont il est désormais un partenaire central. Les échanges nourris ont permis d'organiser des prestations artistiques et des interventions au long de la nouvelle édition, programmée du 29 janvier au 1er février 2026.

Axe 5 : Intelligence Artificielle

Le Pôle Sup'93 a constitué durant l'été 2024 un Groupe de Travail et de Recherche consacré à l'Intelligence Artificielle réunissant la Direction, le Conseiller Pédagogique Recherche, les représentants enseignants et apprenants du Conseil Pédagogique et Scientifique du Pôle Sup'93 avec des experts dans ce domaine, bordant la question sur les plans artistique, pédagogique, technique, juridique, philosophique, éthique.

Ce groupe a pour objet d'étudier les enjeux, apports et dangers de l'IA appliquée à nos métiers artistiques et pédagogiques.

Ce Groupe de Travail et de Recherche s'est réuni à nouveau en 2025 pour ses séances trimestrielles, l'occasion d'intégrer de nouveaux membres, de nourrir la base de ressources collaborative et de connaissances de ce groupe et d'avancer en vue de la rédaction d'un Livre Blanc de l'IA en pédagogie, création et interprétation musicales.

Le Pôle Sup'93 a d'ores et déjà pu offrir une restitution des fruits de ces travaux préparatoires, en soumettant une proposition qui a été acceptée afin de participer aux Rencontres nationales sur les futurs de la recherche en musique (les 19 et 20 mars 2025 à la MSH Paris Nord) : l'occasion de présenter le projet « Pour une (re)définition de l'IA en pédagogie, interprétation et création musicales : restitution du GTR-IA du Pôle Sup'93 », explorant les enjeux et perspectives de l'intelligence artificielle dans l'enseignement et la pratique musicale.

II. Alliance Paris Lumières

Le Pôle Sup'93 est officiellement membre fondateur de cette Alliance, dont la convention de coordination territoriale a été actée par l'Arrêté de la Ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche du 26 août 2025.

Cette Convention de coordination territoriale-Alliance Paris Lumières permet de coordonner l'offre de formation et la stratégie de recherche (en application de l'article 17 de l'ordonnance du 12 décembre 2018), réunissant : l'Université Paris-VIII, l'Université Paris-X, l'Académie Fratellini, le Centre des arts d'Enghien-les-Bains, le CEDIAS - Musée social, le Pôle Sup'93, les Archives nationales, la Bibliothèque nationale de France, le Centre national d'art et de culture Georges Pompidou, l'Institut national de l'audiovisuel, l'Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation inclusive, le Musée du quai Branly et le Palais de la Porte Dorée

III. Travaux de Recherche Pédagogique / Coursus DE

Chaque étudiant-e FI et chaque stagiaire FPC est tenu de rédiger un Travail de Recherche Pédagogique (TRP) dont la validation est nécessaire à l'obtention du Diplôme d'État (cette validation peut également être obtenue par une « Validation des Acquis Antérieurs »). Le sujet du TRP doit être relatif à l'enseignement des disciplines artistiques et musicales. Ce TRP est encadré par un Conseiller pédagogique et fait l'objet d'une « soutenance » devant un jury extérieur, présidé par la Directrice du Pôle Sup'93 (ou son représentant).

23 TRPs ont été rédigés, déposés et soutenus en 2025 (15 en FI, 8 en FC), 22 d'entre eux ont été validés.



Visite des étudiants et étudiantes en DE FC et FI du Pôle Sup'93 à la BnF, site Richelieu
27 mars 2025
Photo : Diego ALORDA ZELADA / Pôle Sup'93

FPC	Enseignement instrumental ou vocal	Classique à contemporain	Contrebasse	La méthode du "Col de Cygne" Inspirations, développement et utilisation d'une méthode d'apprentissage de la main gauche du jeune contrebassiste en bas du manche
FI	Enseignement instrumental ou vocal	Classique à contemporain	Guitare	La scordatura dans l'enseignement de la guitare
FI	Enseignement instrumental ou vocal	Classique à contemporain	Harpe	L'enseignement de la musique auprès des élèves hypersensibles
FI	Enseignement instrumental ou vocal	Classique à contemporain	Flûte Traversière	Du souffle au son : Accompagner le flûtiste débutant dans la construction et projection sonore
FPC	Enseignement instrumental ou vocal	Classique à contemporain	Flûte traversière	Improviser, Composer, Interpréter : Une réflexion sur la créativité dans l'enseignement de la flûte traversière
FI	Enseignement instrumental ou vocal	Classique à contemporain	Violoncelle	Comment les cours de FM (avec l'instrument) contribuent-ils à une réussite scolaire ?
FPC	Enseignement instrumental ou vocal	Jazz & Musiques improvisées	Saxophone	Les standards
FI	Enseignement instrumental ou vocal	Classique à contemporain	Contrebasse	La dimension ludique de l'apprentissage de la contrebasse pour le 1er cycle
FI	Enseignement instrumental ou vocal	Classique à contemporain	Piano	L'apport de la théâtralité dans l'enseignement du piano
FPC	Enseignement instrumental ou vocal	Classique à contemporain	Chant	La Pédagogie du scarabée
FI	Enseignement instrumental ou vocal	Jazz & Musiques improvisées	Guitare	musiques expérimentales dans l'enseignement : un continuum artistico-pédagogique ?
FI	Enseignement instrumental ou vocal	Classique à contemporain	Violon	De quelle façon l'apprentissage du violon sans coussin peut renforcer la conscience corporelle et favoriser l'expressivité, et comment l'enseignant peut l'accompagner dans cette démarche ?
FPC	Enseignement instrumental ou vocal	Classique à contemporain	Violon	L'équilibre/alignement postural dans l'enseignement du violon : le rôle fondamental du dos et de l'aplomb
FI	Enseignement instrumental ou vocal	Classique à contemporain	Piano	La psychophysiologie pour favoriser l'expression et l'épanouissement du pianiste
FI	Enseignement instrumental ou vocal	Classique à contemporain	Cor	Sur l'utilité de découvrir les techniques du cor naturel afin d'améliorer celles du cor moderne
FPC	Enseignement instrumental ou vocal	Jazz & Musiques improvisées	Basse	L'action des doigts de la main du manche à la basse électrique En jouant, avantages et inconvénients de maintenir sur les cordes les doigts ne produisant pas de son, dans le but d'une technique d'exécution optimale
FPC	Enseignement instrumental ou vocal	Classique à contemporain	Clarinette	Autonomie et émancipation dans l'enseignement pédagogique de la musique par le biais de l'oralité
FI	Enseignement instrumental ou vocal	Jazz & Musiques improvisées	Guitare	Enseigner le maloya en métropole
FPC	Enseignement instrumental ou vocal	Classique à contemporain	Violon	La tonification musculaire posturale dans l'apprentissage du violon Ses effets bénéfiques sur l'épanouissement musical
FI	Enseignement instrumental ou vocal	Classique à contemporain	Percussions classiques	Le rôle des ensembles de percussions dans le développement musical des élèves
FI	Enseignement instrumental ou vocal	Classique à contemporain	Cor	L'appareil dentaire chez les jeunes cornistes (fin de Cycle 1/ début de Cycle 2) : appréhension de la pose et du retrait de l'appareil, répercussions sur la pratique et continuité de l'apprentissage.
FI	Enseignement instrumental ou vocal	Classique à contemporain	Harpe	La mise en place du déchiffrage chez les harpistes débutants Comment mettre en place des outils efficaces pour le déchiffrage dès le début de la pratique de la harpe ?

A photograph of three performers on a stage, dressed in 18th-century period costumes. The performer on the left is a man with a blonde wig, wearing a white ruffled coat, with his mouth wide open in a surprised or shouting expression. The performer in the center is a woman with a brown wig adorned with a white flower, wearing a yellow dress and multiple necklaces, holding a small gift box and looking surprised. The performer on the right is a man with a dark curly wig, wearing a dark patterned coat, also with a surprised expression. The background is a simple stage set with a light-colored wall.

**SUIVI DE L'INSERTION
PROFESSIONNELLE**

I. Accompagnement de l'insertion professionnelle des diplômé·es du Pôle Sup'93

Depuis sa création en 2009, le Pôle Sup'93 s'est donné pour objectif de faciliter l'ancrage des parcours de formation dans les réalités professionnelles du spectacle vivant (preamble des statuts de l'établissement). Dans le cadre du cursus DNSPM, l'établissement s'engage à non seulement renforcer le suivi de l'insertion professionnelle, un chapitre y est consacré dans ce rapport, mais surtout à la favoriser, en mettant en place des dispositifs spécifiques à cet effet.

Pour ce faire, le Pôle Sup'93 a choisi trois axes qui sont détaillés ci-après.

1. Préparer l'insertion professionnelle

Le recrutement du responsable scolarité et vie étudiante a enfin permis de lancer et finaliser le chantier conséquent de révision des maquettes de cursus. Ces dernières comportent désormais deux ambitions :

- Permettre aux étudiants-es / stagiaires de découvrir des pratiques et des répertoires, auprès de professionnels de ces pratiques. Des dispositifs spécifiques sont actuellement en préfiguration dans le cadre de partenariat avec des structures professionnelles du territoire (soutenues par le Département 93 et la DRAC Île-de-France) ;
- Accompagner les étudiants-es en cursus DNSPM dans la conception d'un projet artistique personnel, créatif et pérenne.

2. Favoriser l'insertion professionnelle

Outre les appels à projets qui ont été construits avec des structures de diffusion (tel le festival de Saint-Denis ou la Pop), le Pôle Sup'93 a été lauréat en 2025 de la septième édition de l'Appel à projet Agir IN Seine-Saint-Denis dans le cadre du volet « Accompagner les jeunes talents du territoire dans leur insertion dans le monde artistique » dans la thématique « engagement citoyen ».

Ce projet fait suite au projet expérimental *Sorties d'école* à destination des artistes diplômés de l'établissement soutenu par le Département en 2024. Trois ensembles de diplômés (soit 10 musiciennes et musiciens) ont ainsi pu se produire dans des crèches, PMI, EHPAD et structures d'accueil de personnes en situation de handicap du département.

Deux autres dispositifs remarquables sont également à noter, celui développé avec le groupe orchestral *Le Paradoxe* et celui mis en œuvre avec l'association *Tournesol, Artistes à l'hôpital*.

Groupe orchestral *Le Paradoxe*

Créé en 2021, par la cheffe d'orchestre Mélanie Levy-Thiébaud le Groupe Orchestral *Le Paradoxe* propose la (re) découverte des musiques du XX^{ème} et XXI^{ème} siècle. Les musiciens du Paradoxe sont de jeunes musicien-es

professionnel·le·s diplômé·es d'établissements d'enseignement supérieur français et européens. Le Pôle Sup'93 a noué un partenariat particulièrement étroit avec cet ensemble afin d'offrir à ses jeunes diplômé·es un sas d'insertion professionnelle leur permettant d'entrer dans la vie active de musicien d'orchestre en construisant par ce biais leur réseau professionnel.

La convention avec le Groupe Orchestral *Le Paradoxe*, pose le principe que 50% des effectifs soient réservés aux diplômé·es du Pôle Sup'93.

Association *Tournesol artistes à l'hôpital*

Le Pôle Sup'93 a signé en 2023 une convention de partenariat avec l'association *Tournesol, artistes à l'hôpital*. Les étudiantes et étudiants de l'établissement bénéficient ainsi de propositions d'interventions artistiques dans le milieu hospitalier contribuant ainsi à l'insertion professionnelle, en effet chaque prestation est rémunérée en cachet par l'association.

Compte tenu du développement des projets en matière d'insertion professionnelle, le nombre de prestations est passé de 17 concerts en 2023 à 11 concerts en 2024. On note pour l'année 2025 un regain d'intérêt pour ce dispositif avec 12 concerts donnés par étudiants et étudiantes du Pôle Sup'93 dans 5 hôpitaux partenaires.

Mercredi 19 février - Hôpital Lariboisière (Paris 10)

Service de neurologie
Pierre Martinet (flûte) et Mahmoud Sadi (saxophone)

Lundi 10 mars - Hôpital Sainte-Périne (Paris 16)

Service de gériatrie long séjour
Pierre Martinet (flûte) et Christopher Mathurin (guitare)

Jeudi 19 juin - Hôpital Lariboisière (Paris 10)

Service de neurologie
Axelle Renaux (flûte) et Gilles Roulleaux-Dugage (clarinette)

Lundi 23 juin - Hôpital Sainte-Périne (Paris 16)

Service de gériatrie long séjour
Roxanne Rabatti (violon) et Marie Rabatti (guitare)

Lundi 22 septembre - Hôpital Sainte-Périne (Paris 16)

Service de gériatrie long séjour
Anna Killy-Morin (flûte) et Pascal Lepage (guitare)

Lundi 22 septembre - Hôpital Bretonneau (Paris 18)

Services de gériatrie long séjour et de psycho-gériatrie
Ariane Alix (violon) et Bénédicte Fabrer (viole de gambe)

Lundi 29 septembre - Hôpital Bretonneau (Paris 18)

Service de gériatrie long séjour
Yoko Okubo (clarinette), Vincent Reynaud (basson) et Atsushi Yamanaka (piano)

Lundi 6 octobre - Hôpital Sainte-Périne (Paris 16)

Service de gériatrie long séjour
Lisa Flandi (chant) et Théo Morel (chant & oud)

Mardi 14 octobre - Hôpital Fernand-Widal (Paris 10)

Services de gériatrie, psychiatrie et addictologie
Lisa Flandi (chant), Yannice Lavalley (chant & percussions) et Paolo Rezze (chant & violoncelle)

Lundi 20 octobre - Hôpital Bretonneau (Paris 18)

Service de gériatrie long séjour
Cécile Mons (violon), Félix Delcroix (violoncelle) et Paloma Fayet (piano)

Mardi 21 octobre - Hôpital des Invalides

Services de gériatrie long séjour et de rééducation
Anna Killy-Morin (flûte) et Kris Tato (piano)

Jeudi 11 décembre - Hôpital Sainte-Périne (Paris 16)

Service de gériatrie long séjour
Alexandre Dandel (chant) et Sarah Walin (guitare)

3. Valoriser l'insertion professionnelle,

Les canaux et supports de communication de l'établissement sont de forts vecteurs de valorisation de l'insertion professionnelle des étudiantes, étudiants et stagiaires du Pôle.

En 2025, un nouvel onglet intitulé "Réussite étudiants" a été mis en ligne sur le site internet de l'établissement <https://polesup93.fr/reussite-etudiants>.

Les réalisations, projets et spectacles des étudiants mais également des diplômés y sont annoncés leur offrant ainsi une vitrine institutionnelle. A compter de 2026, il est envisagé de relancer les rencontres en visio avec les diplômé·es du Pôle Sup'93 initiées pendant le confinement. Ces temps d'échanges intitulés « Paroles de diplômé·es » d'ores et déjà diffusées sur le site du Pôle Sup'93 (<https://polesup93.fr/paroles-diplomes>) vont donc se poursuivre.

II. Enquêtes 2025

Une étude sur l'insertion professionnelle des diplômés du Pôle Sup'93 entre 2019 et 2024 (sortis de l'établissement) a été réalisée à l'automne 2025 sur la base des réponses recueillies auprès de 60 diplômés (sur 173). Les principaux résultats présentés ici sont extraits de l'étude complète.

Le Pôle Sup'93 a engagé pour ce faire un stagiaire en Master 2 chargé d'étude économique et sociale à l'Université Panthéon Sorbonne qui a réalisé le questionnaire d'enquête, relancé les répondants, analysé les données et réalisé l'étude présentée sous l'autorité du responsable de la scolarité et de la vie étudiante entre le 15 septembre et le 12 décembre 2025.

Cette période resserrée au regard d'une étude aussi ambitieuse, aura tout de même permis de recueillir des chiffres suffisamment significatifs. Les données liées à l'impact des spécificités des formations du Pôle Sup'93 (apport de la recherche, développement international, innovation pédagogique) que le questionnaire inclut seront analysées dans une prochaine temporalité.

Taux de poursuite d'études au cours de l'année qui a suivi l'obtention du (des) diplôme(s) (en % et en unités)

	Formation Initiale		Formation continue	Ensemble
	DNSPM	DE + DNSPM	DE	
En poursuite d'études	38,5% (5)	10,3% (3)		13,3% (8)
En cumul emploi-études	23,1% (3)	10,3% (3)	5,6% (1)	11,7% (7)
Taux de poursuite d'études	61,5%	20,7%	5,6%	25,0%

Note 1 : Les personnes qui étaient en congé pour une durée inférieure à trois mois ou bien au chômage partiel ou technique sont incluses parmi les personnes qui étaient en emploi.

Note 2 : La somme arrondie des valeurs réelles peut parfois ne pas être égale à la somme des valeurs arrondies.

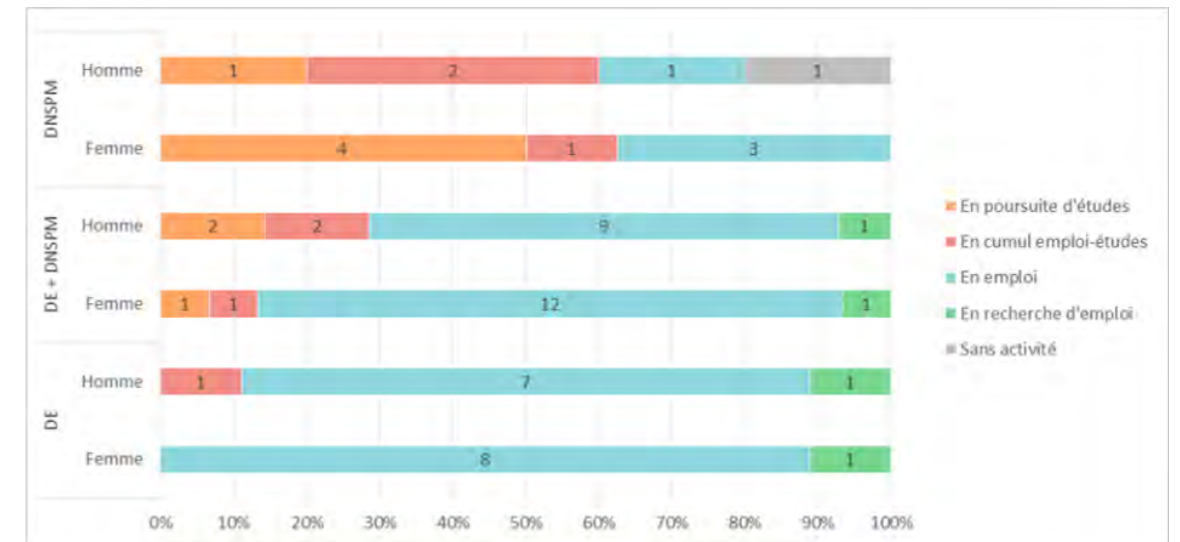
Lecture : 3 diplômés du DNSPM étaient en cumul emploi-études au cours de l'année qui a suivi l'obtention de leur diplôme.

Champ : tous les diplômés (n = 60).

Source : « Enquête sur le devenir des diplômés du Pôle Sup'93 », 2025.

- Un quart des diplômés ont poursuivi leurs études, dont une partie en cumul avec un emploi (11,7%).
- Le taux de poursuite d'études varie selon le cursus : 61,5% des diplômés du DNSPM ont poursuivi leurs études versus 1 diplômé du DE.

Principal statut d'activité au cours de l'année qui a suivi l'obtention du(des) diplôme(s) (en unités)



Note : Les personnes qui étaient en congé pour une durée inférieure à trois mois ou bien au chômage partiel ou technique sont incluses parmi les personnes qui étaient en emploi.

Lecture : 1 femme diplômée du DE était en recherche d'emploi au cours de l'année qui a suivi l'obtention de son diplôme.

Champ : tous les diplômés (n = 60).

Source : « Enquête sur le devenir des diplômés du Pôle Sup'93 », 2025.

- La proportion de femmes qui ont poursuivi leurs études varie également selon le cursus : elle est supérieure à celle des hommes chez les diplômés du DNSPM, et inférieure chez les diplômés du double cursus DNSPM et DE (aucune femme chez les diplômés du DE).

Taux d'emploi et d'insertion au cours de l'année qui a suivi l'obtention du(des) diplôme(s) (en % et en unités)

	Formation Initiale		Formation continue	Ensemble
	DNSPM	DE + DNSPM	DE	
En emploi	30,8% (4)	72,4% (21)	83,3% (15)	66,7% (40)
En cumul emploi-études	23,1% (3)	10,3% (3)	5,6% (1)	11,7% (7)
Taux d'emploi	53,8%	82,8%	88,9%	78,3%
En recherche d'emploi		6,9% (2)	11,1% (2)	6,7% (4)
Taux d'insertion	100,0%	92,3%	88,9%	92,2%
Sans activité	7,7% (1)			1,7% (1)

Note 1 : Les personnes qui étaient en congé pour une durée inférieure à trois mois ou bien au chômage partiel ou technique sont incluses parmi les personnes qui étaient en emploi.

Note 2 : La somme arrondie des valeurs réelles peut parfois ne pas être égale à la somme des valeurs arrondies.

Lecture : 3 diplômés du DNSPM étaient en cumul emploi-études au cours de l'année qui a suivi l'obtention de leur diplôme.

Champ : tous les diplômés (n = 60).

Source : « Enquête sur le devenir des diplômés du Pôle Sup'93 », 2025.

- Sur le marché du travail, plus de neuf diplômés sur dix ont obtenu leur premier emploi (92,2%).
- Le taux d'emploi est le plus élevé pour les diplômés du DE (88,9%), mais ce sont les diplômés du DNSPM qui affichent le taux d'insertion maximal (100%) grâce à l'absence de chômeurs.
- Peu de diplômés se sont retrouvés durablement au chômage ou sans activité : seulement 4 diplômés étaient en recherche d'emploi et 1 inactif.

Décali d'obtention du premier emploi (en %)

	Formation Initiale						Formation continue			Ensemble
	DNSPM			DE + DNSPM			Total emploi	En emploi	En cumul emploi-études	
	Total emploi	En emploi	En cumul emploi-études	Total emploi	En emploi	En cumul emploi-études				
Avant l'obtention du (des) diplôme(s)	71,4%	75,0%	66,7%	79,2%	76,2%	100,0%	75,0%	73,3%	100,0%	76,6%
Immédiatement après l'obtention du (des) diplôme(s)	14,3%		33,3%	12,5%	14,3%		12,5%	13,3%		12,8%
Moins des six mois après l'obtention du (des) diplôme(s)	14,3%	25,0%		8,3%	9,5%		12,5%	13,3%		10,6%

Note 1 : Personne n'a déclaré avoir obtenu son premier emploi plus de six mois après l'obtention de son(s) diplôme(s).

Note 2 : Certaines cases sont vides en l'absence d'effectifs.

Note 3 : En raison des arrondis, le total peut parfois ne pas être égal à 100%.

Lecture : 12,5% des diplômés du DE avaient obtenu leur premier emploi immédiatement après l'obtention de leur(s) diplôme(s).

Champ : diplômés ayant occupé un emploi dans l'année qui a suivi l'obtention de leur(s) diplôme(s) (n = 47).

Source : « Enquête sur le devenir des diplômés du Pôle Sup'93 », 2025.

- Le premier emploi a généralement été obtenu avant même d'être diplômé sinon aussitôt.
- 76,6% des diplômés (et 79,2% des diplômés du double cursus DNSPM et DE) ont obtenu leur premier emploi avant leur(s) diplôme(s), et 12,8% immédiatement après l'obtention de leur(s) diplôme(s).

Statut d'activité au 15 octobre 2025 (en % et en unités)

	Formation Initiale		Formation continue	Ensemble
	DNSPM	DE + DNSPM	DE	
En emploi	83,3 (5)	100,0% (23)	94,1% (16)	95,7% (44)
En recherche d'emploi			5,9% (1)	2,2% (1)
En reprise d'études	16,7% (1)			2,2% (1)

Note 1 : Les personnes qui sont en congé pour une durée inférieure à trois mois ou bien au chômage partiel ou technique sont incluses parmi les personnes qui sont en emploi.

Note 2 : Personne n'a déclaré être actuellement sans activité.

Note 3 : Certaines cases sont vides en l'absence d'effectifs.

Note 4 : En raison des arrondis, le total peut parfois ne pas être égal à 100%.

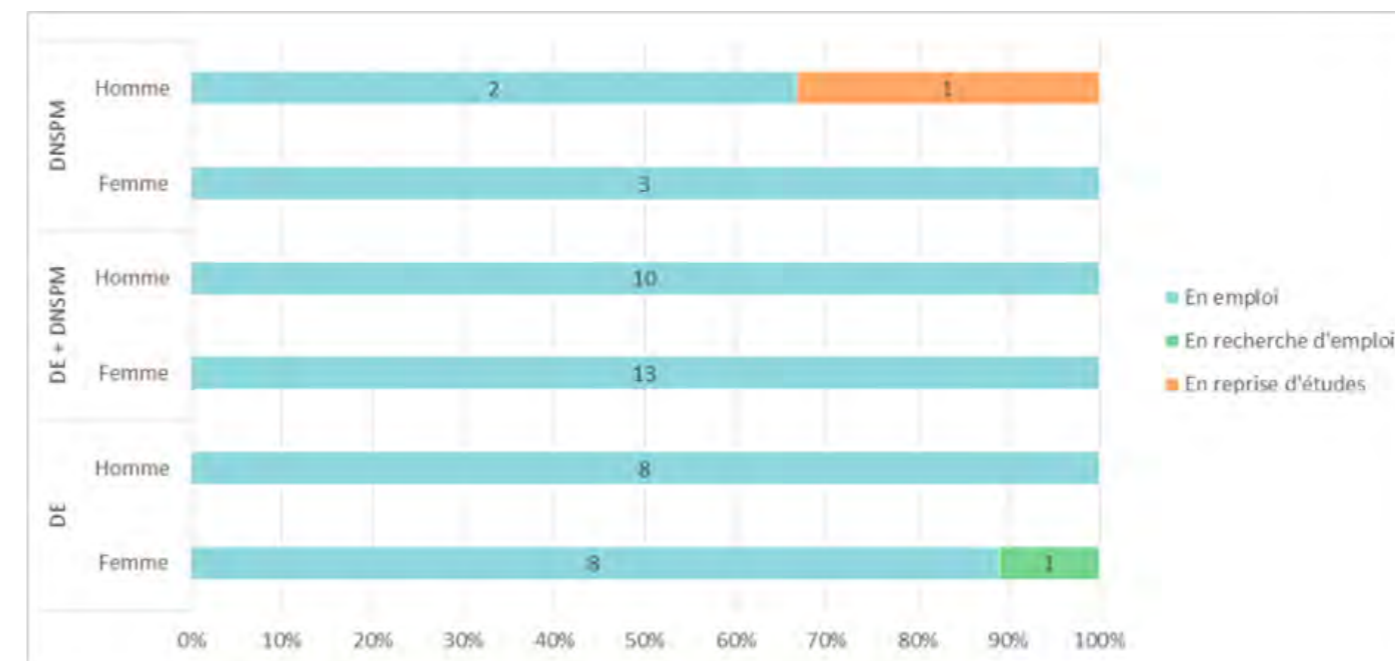
Lecture : 94,1% des diplômés du DE n'ayant pas poursuivi d'études sont en emploi.

Champ : diplômés n'ayant pas poursuivi d'études (n = 46).

Source : « Enquête sur le devenir des diplômés du Pôle Sup'93 », 2025.

- La quasi-totalité des diplômés est aujourd'hui en emploi (44 sur 46).

Statut d'activité au 15 octobre 2025 (en unités)



Note 1 : Les personnes qui sont en congé pour une durée inférieure à trois mois ou bien au chômage partiel ou technique sont incluses parmi les personnes qui sont en emploi.

Note 2 : Personne n'a déclaré être actuellement sans activité.

Lecture : 1 femme diplômée du DE n'ayant pas poursuivi d'études est actuellement en recherche d'emploi.

Champ : diplômés n'ayant pas poursuivi d'études (n = 46).

Source : « Enquête sur le devenir des diplômés du Pôle Sup'93 », 2025.

- Seulement 2 diplômés qui n'ont pas poursuivi d'études sont en recherche d'emploi (1 femme diplômée du DE) ou en reprise d'études (1 homme diplômé du DNSPM).

Structure(s) de travail (en unités et en %)

	Formation Initiale				Formation continue		Ensemble	
	DNSPM		DE + DNSPM		DE			
Conservatoire à rayonnement communal (CRC) ou intercommunal (CRI)	2	50,0%	11	50,0%	6	37,5%	19	45,2%
Association	2	50,0%	4	18,2%	7	43,8%	13	31,0%
Établissement (municipal) non classé	1	25,0%	7	31,8%	3	18,8%	11	26,2%
Conservatoire à rayonnement départemental (CRD)			7	31,8%	3	18,8%	10	23,8%
Compagnie	2	50,0%	3	13,6%	1	6,3%	6	14,3%
Orchestre permanent			4	18,2%	1	6,3%	5	11,9%
École de musique privée	2	50,0%	1	4,5%	1	6,3%	4	9,5%
Orchestre non permanent			3	13,6%	1	6,3%	4	9,5%
Conservatoire à rayonnement régional (CRR)			2	9,1%	1	6,3%	3	7,1%
Collège et/ou lycée	2	50,0%			1	6,3%	3	7,1%
Choeur			1	4,5%	1	6,3%	2	4,8%
Armée (orchestre de la Garde républicaine ou chœur de l'Armée française)			1	4,5%			1	2,4%
Autre structure			1	4,5%	1	6,3%	2	4,8%

Note 1 : Certaines cases sont vides en l'absence d'effectifs.

Note 2 : Une personne peut occuper plusieurs emplois : par conséquent, il n'existe pas de total des colonnes.

Lecture : 2 diplômés du DNSPM n'ayant pas poursuivi d'études et actuellement en emploi salarié travaillent dans une école de musique privée.

Champ : diplômés n'ayant pas poursuivi d'études et actuellement en emploi salarié (n = 42).

Source : « Enquête sur le devenir des diplômés du Pôle Sup'93 », 2025.

- Les conservatoires et les associations sont les structures de travail qui concentrent le plus de diplômés.
- 45,2% des diplômés travaillent dans un conservatoire à rayonnement communal (CRC) ou intercommunal (CRI), 26,2% dans un établissement non classé, 23,8% dans un conservatoire à rayonnement départemental (CRD), tandis que 31% des diplômés occupent un emploi dans une association.

Revenu net annuel en 2024 issu de toutes les activités professionnelles, avant impôt sur le revenu (en unités et en %)

	Formation Initiale				Formation continue		Ensemble	
	DNSPM		DE + DNSPM		DE			
Moins de 15000€	2	40,0%	5	21,7%	4	25,0%	11	25%
Entre 15000€ et 30000€	3	60,0%	17	73,9%	10	62,5%	30	68,2%
Entre 30000€ et 50000€			1	4,3%	2	12,5%	3	6,8%

Note 1 : Personne n'a déclaré toucher plus de 50000€ de revenu d'activité net annuel en 2024.

Note 2 : Certaines cases sont vides en l'absence d'effectifs.

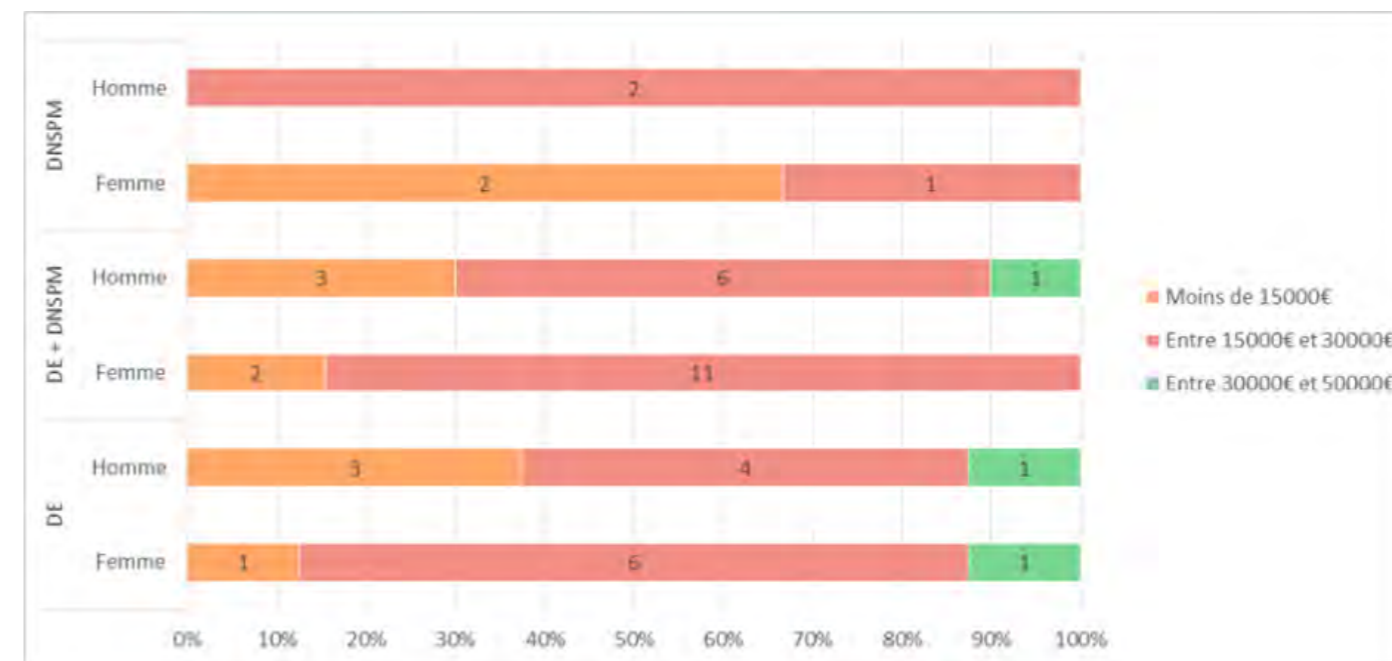
Lecture : 2 diplômés du DE n'ayant pas poursuivi d'études et actuellement en emploi ont perçu en 2024 un revenu d'activité net compris entre 30000€ et 50000€ avant impôt sur le revenu.

Champ : diplômés n'ayant pas poursuivi d'études et actuellement en emploi (n = 44).

Source : « Enquête sur le devenir des diplômés du Pôle Sup'93 », 2025.

- Le niveau de rémunération – avant indemnisation au titre du régime de l'intermittence du spectacle pour ceux qui en bénéficient – est modéré.
- Plus de 68% des diplômés (et près de 74% des diplômés du double cursus DNSPM et DE) ont perçu en 2024 un revenu d'activité compris entre 15000€ et 30000€, et seulement 3 diplômés ont eu une rémunération plus élevée.

Revenu net annuel en 2024 issu de toutes les activités professionnelles, avant impôt sur le revenu (en unités et en %)



Note 1 : Personne n'a déclaré toucher plus de 50000€ de revenu d'activité net annuel en 2024.

Lecture : 1 femme diplômée du DE n'ayant pas poursuivi d'études et actuellement en emploi a perçu en 2024 un revenu d'activité net compris entre 30000€ et 50000€ avant impôt sur le revenu.

Champ : diplômés n'ayant pas poursuivi d'études et actuellement en emploi (n = 44).

Source : « Enquête sur le devenir des diplômés du Pôle Sup'93 », 2025.

Les femmes sont plus nombreuses à avoir reçu plus de 15000€ (sauf chez les diplômés du DNSPM).

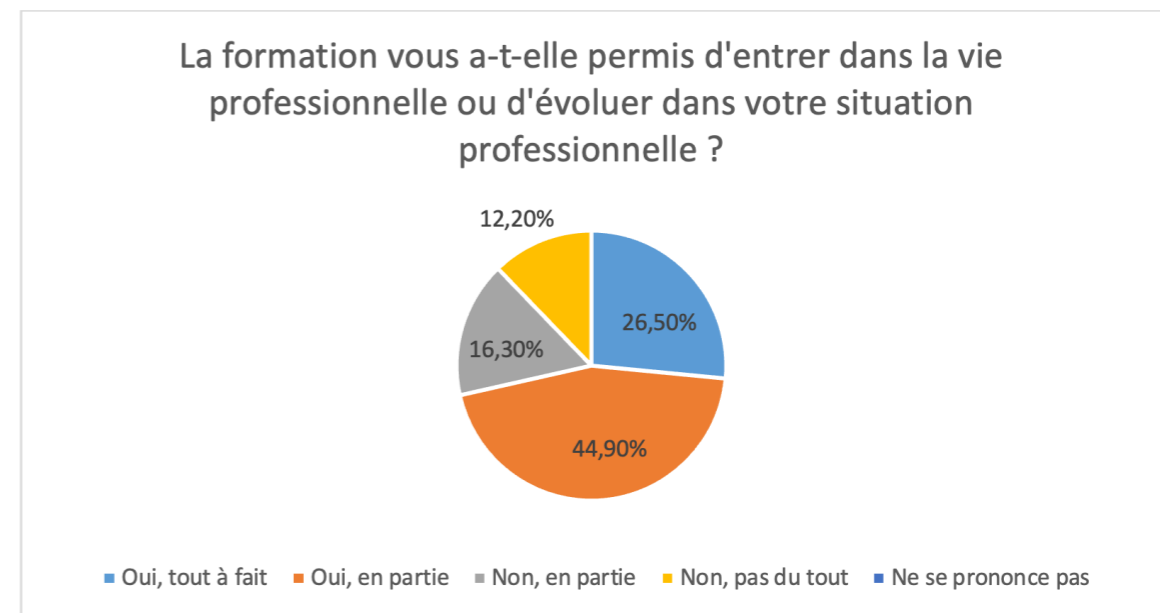
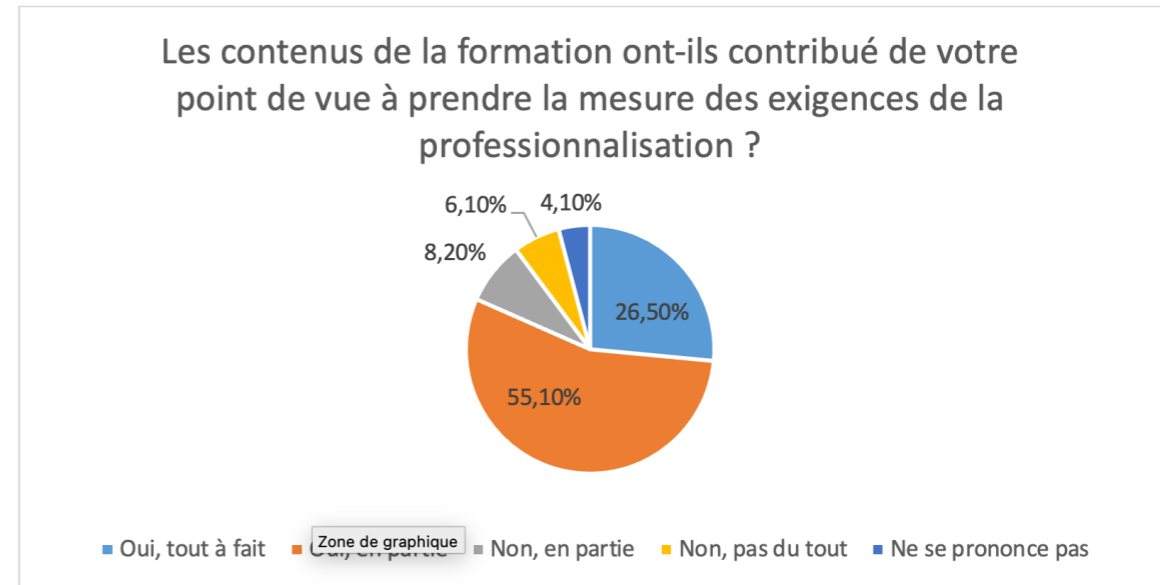
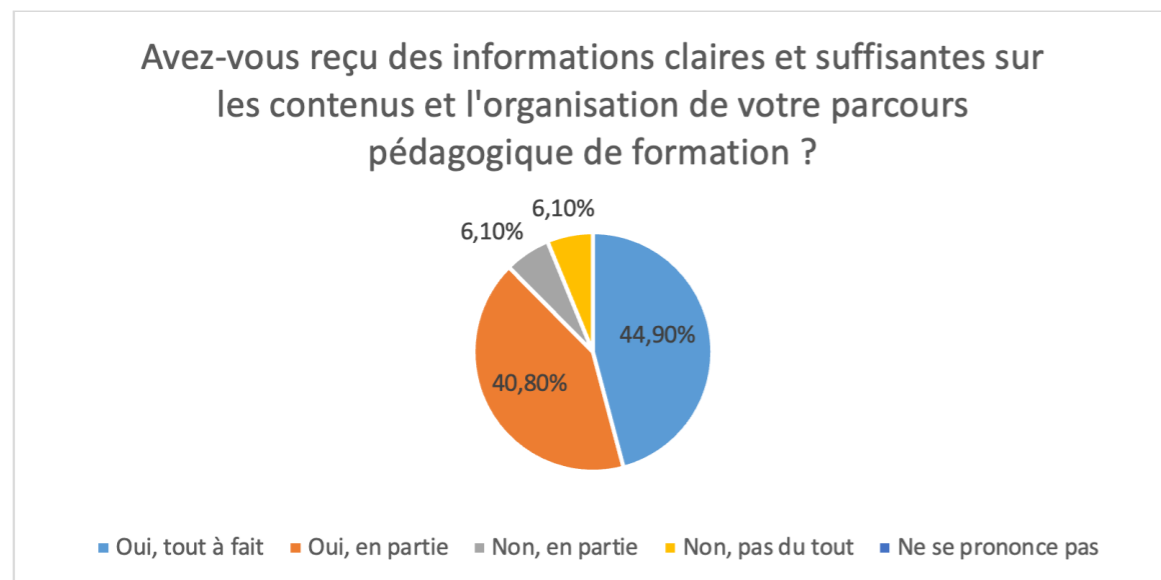
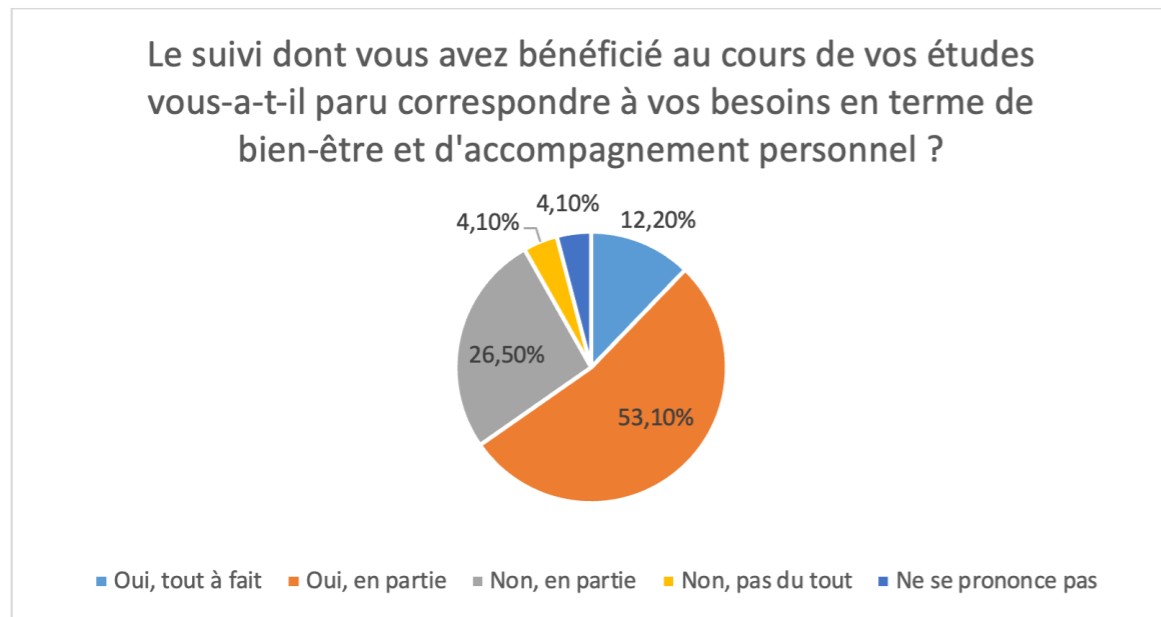
III. Autres Enquêtes

Depuis septembre 2022, suite au départ du précédent conseiller, le Pôle Sup'93 a lancé une procédure de recrutement d'un conseiller pédagogique « *Terrains et mondes professionnels* » qui n'a pas abouti avant la fin de la même année universitaire.

Ce conseiller pédagogique « *Terrains et mondes professionnels* » est notamment en charge du suivi de l'insertion des diplômé-es de l'établissement.

Un nouveau questionnaire, portant à la fois sur le regard porté par les diplômés et diplômées sur leur formation et sur leur insertion professionnelle, a été envoyé en juin 2024 à l'ensemble des diplômés/diplômées du Pôle Sup'93 du DNSPM et/ou du DE, en formation initiale ou continue des 2020-2021-2022-2023. Voici les principaux résultats liés à la professionnalisation des diplômés et diplômées :

A. Enquête FI 2024



B. Enquête FC 2024

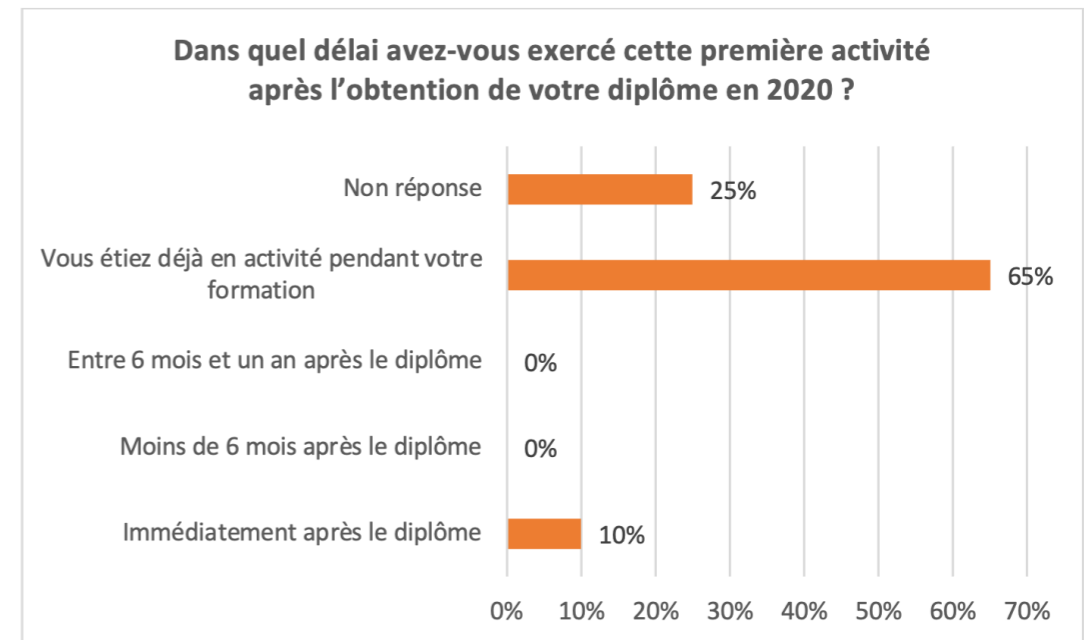
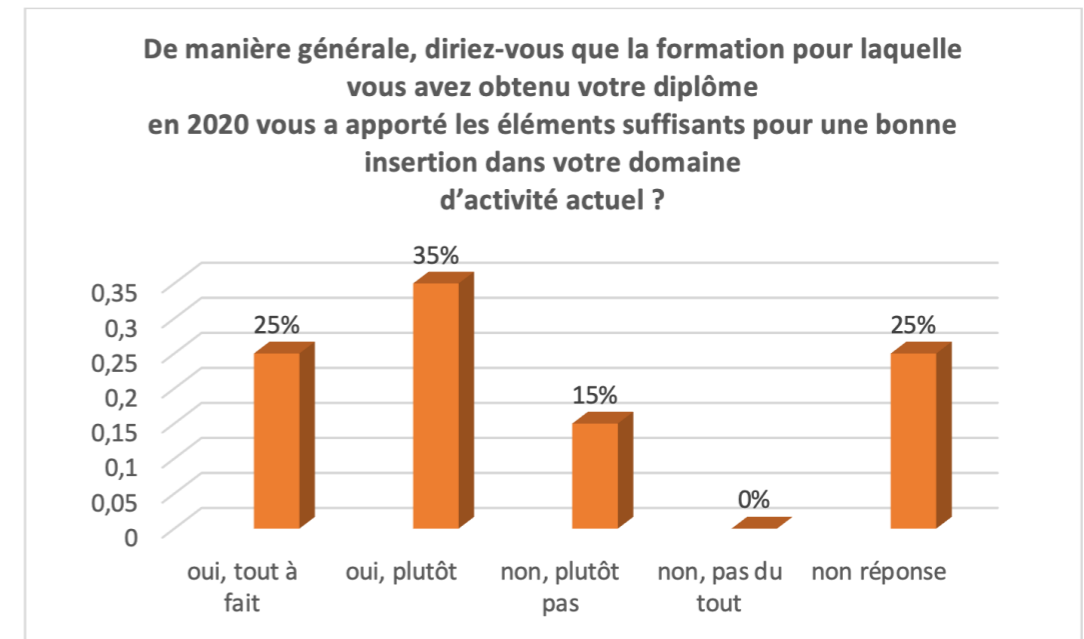
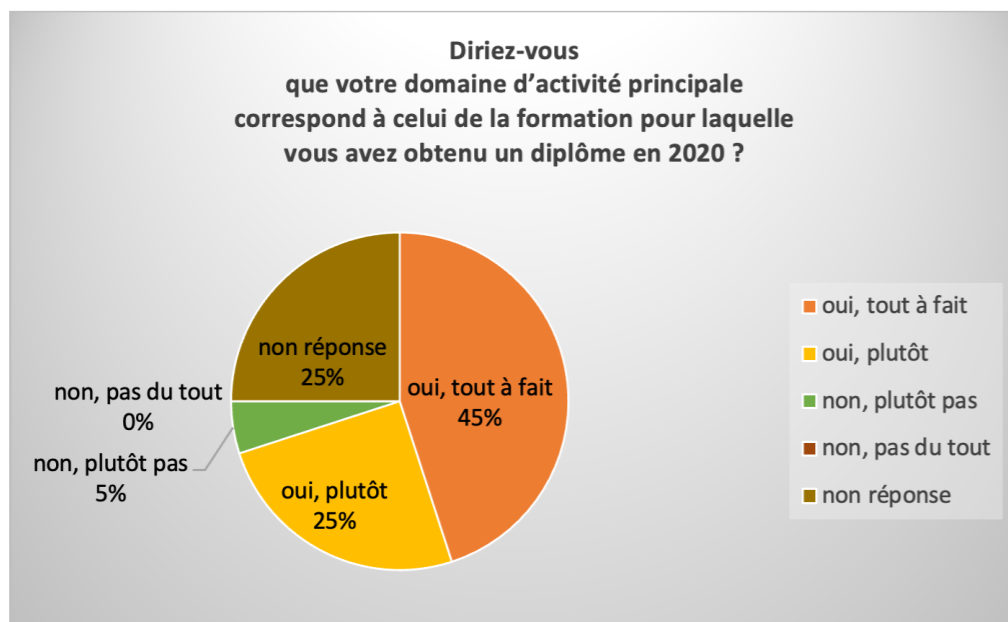
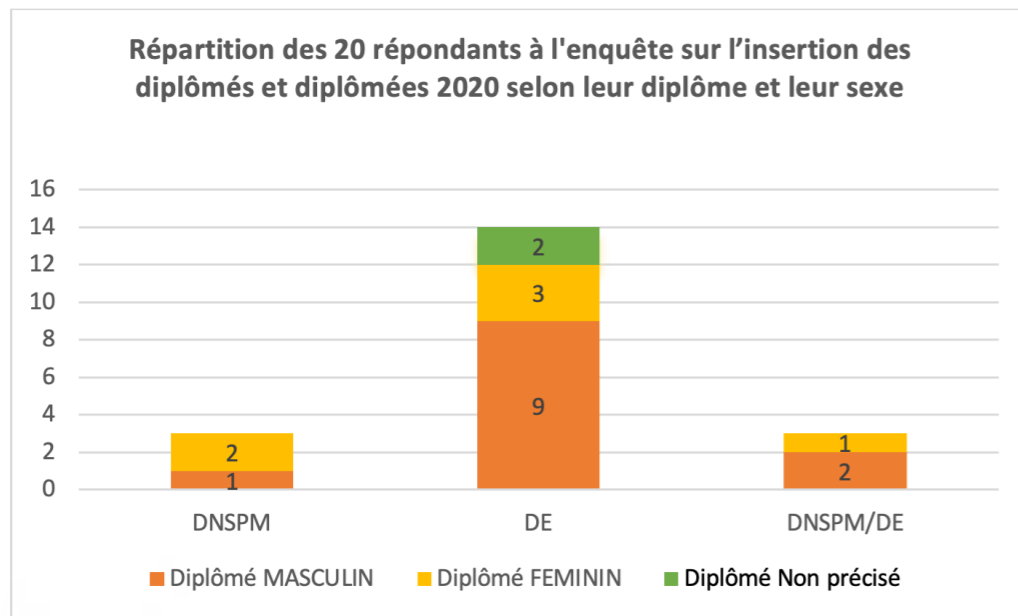


C. Enquête DESC

Les enquêtes sur l'insertion des diplômé-es 2020 et 2021 de l'enseignement supérieur Culture ont été diligentées par le Ministère de la Culture en 2023 et 2024.

Le taux de réponse global s'est élevé à près de 36% en 2023 et 46% en 2024. Il a été très variable entre les établissements, allant de 22 % à 80 %.

Sur les 44 diplômé-es contactés en 2023, 23 ont répondu au questionnaire soit un taux de réponse de 52 % pour le Pôle Sup'93. Malgré une baisse du taux de réponse par rapport à l'année précédente, ce taux reste encore significatif. Sur les 39 diplômé-es de 2020 contactés en 2024, 20 ont répondu au questionnaire soit un taux de réponse de 51 % pour le Pôle Sup'93. Ce taux de réponse reste supérieur à celui de l'ensemble de l'Enseignement Supérieur Culture.





FONCTIONNEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT

I. Actions et Réalisation RH menées en 2025

L'année écoulée a été marquée par une activité soutenue au sein du service des Ressources Humaines, entre continuité des missions et ouverture vers de nouveaux projets.

En effet, le bilan du télétravail, accompagné d'une réflexion sur la future Charte du télétravail, a permis d'adapter les pratiques aux besoins des agents. En parallèle, l'accueil de stagiaires, la formation aux VHSS, les mouvements d'équipe, ou encore la promotion interne et l'avancement de grade, ont été autant de sujets qui ont concerné les RH et qui ont contribué à renforcer la dynamique du Pôle.

Enfin, cette année 2025 se termine avec une attention particulière des échéances réglementaires et institutionnelles prévues en 2026 et de leur impact au niveau de la gestion des RH.

A. Le bilan télétravail

Dans le cadre du suivi et de l'évaluation des pratiques de télétravail au sein de la structure, un bilan spécifique a été initié afin d'analyser les retours d'expérience des agents concernés. L'objectif principal de cette démarche a été d'identifier les points forts et les axes d'amélioration du dispositif, tant sur le plan organisationnel que sur celui du bien-être au travail.

Pour ce faire, un questionnaire a été élaboré et diffusé à l'ensemble des agents de l'équipe permanente bénéficiant du télétravail. Ce questionnaire visait à recueillir des informations quantitatives et qualitatives autour de plusieurs thématiques :

- Les conditions de travail
- La cohésion d'équipe
- Le management
- Le droit à la déconnexion

Les enseignements issus de ce bilan constitueront ainsi une base solide pour la rédaction d'une charte du télétravail. Ce document de référence aura pour vocation de formaliser les principes, les modalités et les bonnes pratiques encadrant le télétravail, dans une logique d'équité, de clarté et de transparence. En s'appuyant sur les retours des agents, la charte permettra d'adapter le dispositif aux besoins réels identifiés, tout en garantissant un cadre commun respectant les exigences

organisationnelles et réglementaires. Elle visera également à préciser les droits et devoirs des agents et des encadrants, à définir les conditions matérielles et les critères d'éligibilité, ainsi qu'à renforcer la cohérence des pratiques au sein de la structure.

Cette démarche participative s'inscrit pleinement dans une logique d'amélioration continue des conditions de travail, en favorisant la construction collective d'un cadre de télétravail clair, équilibré et durable.

B. L'accueil de stagiaire

Cette année 2025 illustre une nouvelle étape dans le développement de la structure, avec l'accueil, pour la première fois, de stagiaires au sein de l'équipe. Cette ouverture s'inscrit dans une volonté de partage des savoir-faire, de transmission des compétences et d'enrichissement mutuel entre les agents et les jeunes professionnels en formation.

Un premier stage d'une durée de deux mois a été réalisé (de janvier à mars 2025) auprès du chargé de communication. Ce stage a notamment contribué à la campagne de communication pour les inscriptions aux concours d'entrée menant aux diplômes de DNSPM (Diplôme National Supérieur Professionnel de Musicien) et de DE (Diplôme d'État de professeur de

musique). Cette expérience a permis de renforcer la visibilité de la structure et d'apporter un regard neuf sur nos outils et supports de communication.

Un second stage, d'une durée de trois mois et rémunéré (de septembre à décembre 2025), a été mis en place dans le cadre d'un travail sur l'insertion professionnelle de nos diplômés. Le stagiaire a eu pour mission principale l'établissement de statistiques et d'indicateurs de suivi, contribuant à une meilleure connaissance des parcours post-formation et à l'amélioration de notre accompagnement vers l'emploi.

L'accueil de ces deux premiers stagiaires représente une dynamique d'ouverture et d'engagement vers la formation des jeunes, tout en

valorisant le rôle de la structure comme lieu d'apprentissage et de professionnalisation. Cette expérience positive ouvre la voie à la poursuite de cette démarche d'accueil de stagiaires dans les années à venir.

C. L'accompagnement et la formation face aux VHSS

Toujours, dans le cadre de son engagement constant en faveur d'un environnement professionnel éthique, respectueux et sécurisé, la collectivité a renforcé, au cours de l'année, sa politique de prévention et de lutte contre les violences et harcèlements sexistes et sexuels (VHSS). Consciente de l'importance d'une mobilisation collective, la structure a souhaité que l'ensemble des agents puisse suivre une formation sur ce sujet, afin de leur permettre d'acquérir des connaissances solides sur les mécanismes des VHSS, les obligations légales en matière de prévention, ainsi que les bonnes pratiques pour repérer, prévenir et accompagner dans les situations à risque.

Cette démarche, qui s'inscrit dans une volonté d'exemplarité du service public, a également été étendue aux chargés d'enseignement, aux étudiants / stagiaires accueillis au sein de la collectivité. Chacun est ainsi encouragé à s'approprier les outils et ressources existants, favorisant l'instauration d'un climat de travail et d'apprentissage fondé sur le respect mutuel, l'égalité et la vigilance partagée.

Au-delà de la formation, la collectivité rappelle régulièrement l'existence et le rôle central de la cellule d'écoute et de signalement du ministère Concept RSE, vers laquelle toute personne - agent, encadrant, enseignant, étudiant / stagiaire - peut se tourner

en toute confidentialité en cas de situation préoccupante ou de besoin d'accompagnement.

Par cette démarche globale, associant prévention, information, formation et dispositifs d'alerte, le Pôle réaffirme sa volonté de lutter contre toutes formes de violences et de garantir un cadre de travail et d'étude protecteur et inclusif.

D. L'avancement de grade et la promotion interne

Enfin, une étape importante a eu lieu dans la structuration de la politique de valorisation des parcours professionnels au sein de l'EPCC, avec la mise en place formalisée des procédures d'avancement de grade et de promotion interne. Cette démarche vise à garantir un cadre équitable, transparent et conforme

aux dispositions statutaires de la fonction publique territoriale, tout en reconnaissant l'investissement et la montée en compétences des agents.

Dans ce cadre, l'établissement a pu accompagner un agent de catégorie B, rédacteur vers le grade de rédacteur principal de 2^e classe,

marquant une reconnaissance institutionnelle de son engagement. Cette première mise en œuvre interne constitue un repère pour l'EPCC, qui poursuit ainsi la professionnalisation de sa gestion des carrières et l'accompagnement durable de ses agents dans leur progression statutaire.

E. Le suivi des autres dossiers RH...

Pour finir, sur les autres dossiers RH initiés en 2025, le Pôle restera engagé dans plusieurs chantiers visant à renforcer la qualité de sa gestion des ressources humaines.

La priorité portera sur la construction et la mise en œuvre d'une véritable démarche de GPEC (Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences), indispensable pour anticiper les transformations des métiers, sécuriser les parcours professionnels et mieux adapter les effectifs aux besoins futurs du territoire. Cette réflexion devra notamment intégrer les enjeux énergétiques et environnementaux émergents, en particulier ceux soulevés par le dispositif CACTE (cadre d'actions et de coopération pour la transformation écologique).

Par la suite, le Pôle devra poursuivre l'actualisation de ses lignes directrices de gestion, en lien étroit avec le CIG, afin d'assurer une cohérence renforcée entre les pratiques internes, les obligations réglementaires et les orientations stratégiques des collectivités. Cette mise à jour sera complétée par la révision du plan de formation, pour prendre en compte les nouveaux besoins identifiés et intégrer des dispositifs innovants. Parmi ceux-ci, l'ouverture au programme ERASMUS représente une évolution majeure qui permettra aux agents de bénéficier d'opportunités d'observation et d'immersion au sein d'organisations européennes, favorisant ainsi l'enrichissement des pratiques professionnelles et la diffusion de nouvelles approches dans l'organisation du Pôle.

Enfin, et en parallèle de ces chantiers RH de fond, le Pôle sera également mobilisé sur des échéances institutionnelles et réglementaires importantes. Il participera à la campagne de mise en concurrence pilotée par le CIG pour la protection sociale complémentaire, portant sur les volets prévoyance et santé, dont les résultats auront un impact direct sur les agents. Ensuite, viendra en mars 2026, les élections municipales et leurs enjeux sur les décisions de nos tutelles, ainsi qu'en décembre 2026, la préparation et l'accompagnement des élections professionnelles, pour lesquels un investissement organisationnel du Pôle sera nécessaire afin de garantir le bon déroulement de ces élections des représentants du personnel auprès de ses effectifs.

II. Les effectifs du Pôle Sup'93

La présentation des effectifs du Pôle se fera en 2 temps visant à offrir une vision claire et structurée des dynamiques humaines qui soutiennent le fonctionnement et le développement de l'établissement. Tout d'abord, avec un état des lieux des effectifs de l'équipe administrative permanente, en mettant en avant les mouvements enregistrés au cours de l'année, qu'il s'agisse des arrivées ou des départs ainsi qu'une présentation statistique de la répartition de son effectif. Ensuite dans un second temps, l'équipe des chargés d'enseignement, en présentant les évolutions de leurs effectifs et les disciplines représentées.

A. L'équipe permanente

1. Mouvements / Recrutements

En 2025, les mouvements au sein de l'équipe permanente ont été marqués par le départ, fin août 2025, de l'administrateur.

Ce départ a entraîné une vacance de poste de septembre à décembre 2025, période durant laquelle plusieurs entretiens de recrutement ont été menés en vue d'une prise de fonction prévue début 2026.

Cette absence a nécessité une réorganisation interne, mobilisant fortement l'équipe administrative et surtout la direction.

Ainsi, le nombre de vacances de poste à la fin de l'année 2025 s'élève à 2 postes, avec le poste de conseiller-ère pédagogique Terrains et Mondes Professionnels (vacant depuis le 1er septembre 2024) ;

contraignant également le service scolarité à adapter son organisation pour maintenir la continuité du service.

Au 31 décembre 2025, l'effectif de l'équipe permanente est donc de 12 postes pourvus sur les 14 postes budgétaires que compte le Pôle Sup'93.

2. Répartition de l'effectif de l'équipe permanente

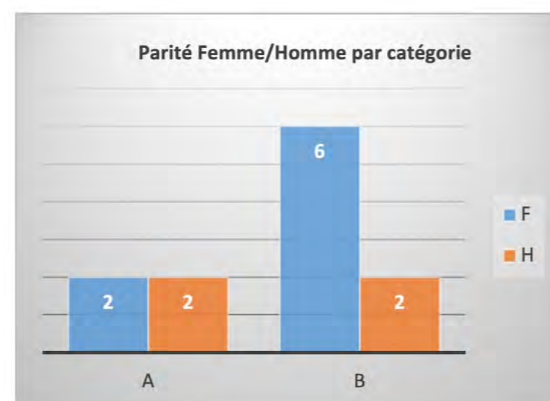
- Répartition femmes - Hommes par catégorie du poste occupé :

Au 31/12/2025, malgré une volonté affirmée d'assurer une répartition Femme / Homme paritaire pour une meilleure égalité entre les sexes et des catégories de postes occupés, les mouvements d'équipe opérés sur cette année 2025 ont fait basculer l'équilibre relatif atteint en 2024, vers une représentation féminine globale (toutes catégories confondues) plus importante que celle des hommes.

Ainsi les femmes (8) sont deux fois plus nombreuses que les hommes (4). Cela se constate davantage lorsque l'on regarde les catégories de postes occupés par les hommes et les femmes. En effet, pour les postes de catégorie B, il y a 3 fois plus de femmes que d'hommes, la question de la parité sur cette catégorie d'emploi reste encore à travailler. Néanmoins, sur ses postes d'encadrement et de direction, le Pôle Sup'93 parvient à maintenir l'égalité avec 2 femmes (dont la directrice du Pôle) et 2

hommes occupant des postes de catégorie A. A noter que cette parité Femme-Homme, sur les postes de catégorie A, reste précaire puisqu'en fonction du recrutement qui sera réalisé sur le poste d'administrateur, cet équilibre penchera en faveur de l'un ou l'autre.

Catégorie Poste	Parité H/F		Total général
	F	H	
A	2	2	4
B	6	2	8
Total général	8	4	12



- Répartition des femmes et des hommes par tranche d'âge :

Sur les 12 collaborateurs, qui composent l'équipe, la moyenne d'âge est d'environ 47 ans, signe de maturité professionnelle (atout pour la qualité, la stabilité et la transmission des compétences).

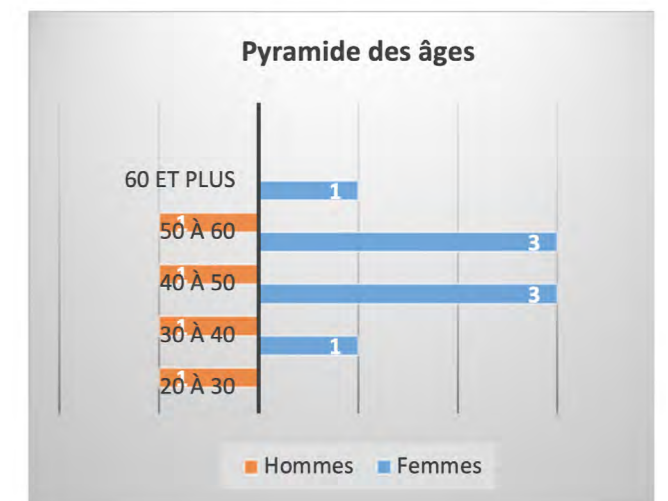
La répartition par âge met en évidence une équipe globalement expérimentée avec une présence

limitée de jeunes salariés. Les tranches 40-60 ans concentrent 8 collaborateurs sur 12, soit les deux tiers de l'effectif.

Les femmes sont fortement représentées dans les tranches 40-60 ans, qui regroupent 75 % du personnel féminin. Les hommes sont répartis sur plusieurs tranches d'âge, mais avec une présence plus discrète dans les effectifs. La pyramide des âges prend clairement une forme

pyramidale inversée, avec peu de jeunes et une forte concentration dans le haut des tranches d'âge.

Tranches d'âge	Femmes	Hommes
20 et 30 ans		1
30 et 40 ans	1	1
40 et 50 ans	3	1
50 et 60 ans	3	
Plus 60 ans	1	
Total	8	4



Risques RH associés

- Départs à la retraite anticipables dans les 5 à 10 ans, notamment dans les tranches 50-60 ans et 60+.
- Transmission des compétences à anticiper, compte tenu du faible nombre d'agents jeunes pouvant assurer la relève.
- Risque de fragilisation du fonctionnement en cas de départs simultanés de plusieurs collaborateurs expérimentés.

Points forts

- Un fort capital d'expérience au sein de la structure.
- Une répartition hommes-femmes globalement équilibrée sur les tranches centrales (30-60 ans).
- Une présence d'au moins un collaborateur jeune, permettant d'amorcer un renouvellement, même s'il demeure encore un peu insuffisant.

Compte tenu des points forts et des risques organisationnels du Pôle, il sera pertinent d'envisager, dans les prochaines années une réflexion sur la diversification des profils afin d'assurer la pérennité des activités et maintenir un équilibre générationnel dans la structuration de l'équipe permanente et des postes occupés.

B. Les chargé·es d'enseignement

Il est rappelé que l'équipe pédagogique du Pôle Sup'93 est composée de chargé·es d'enseignement :

- soit partiellement mis-es à disposition du Pôle Sup'93 par le CRR93 et le CRD d'Aulnay-sous-Bois ;
- soit engagé·es directement par le Pôle Sup'93 en tant que vacataires.

Ces caractéristiques ne favorisent pas la définition stable d'une « équipe pédagogique », composée d'agents recrutés au gré de procédures formalisées, sur des supports de poste pérennes. C'est dans ce contexte que l'on identifiera les changements suivants dans le corps enseignant du Pôle Sup'93.

Tableau d'évolution des effectifs de l'équipe pédagogique entre 2022 et 2025.

(Hors tuteurs-tutrices et jurys – se reporter au chapitre suivant présentant les effectifs par cursus détaillés)

	Vacataires (hors jurys et tuteur.rices)				MAD CRR Aubervilliers				MAD CRD Aulnay-sous-Bois			
	22-23	23-24	24-25	25-26	22-23	23-24	24-25	25-26	22-23	23-24	24-25	25-26
DNSPM	44	47	53	46	14	13	13	15	3	4	4	6
DE	40	39	35	44	2	3	3	2	0	2	2	1
Modules	11	10	12	12	0	0	0	0	0	0	0	0
Totaux	95	96	100	102	16	16	16	17	3	6	6	7

• Mouvements en 2024-2025

Cursus DNSPM

- Coaching vocal : **Karolos ZOUGANELIS** en remplacement de **Emmanuel OLIVIER**.
- Cor : **Jeanne MAUGRENIER** en remplacement de **Misha CLIQUENNOIS**
- Diction lyrique allemande : **Andrea RATTEI** qui avait assuré la fin de l'année universitaire 24-25 en remplacement de **Johannes KOEGEL-DORFS**.
- Harpe et musique de chambre : **Jean-Baptiste HAYE** en remplacement de **Valeria KAFELNIKOV**.
- Jazz : **Guilhem FLOUZAT** en remplacement de **François LAIZEAU**
- Piano : **Aline PIBOULE** en remplacement de **Bruno PERBOST** (qui continue d'assurer les cours de piano répertoire pour les pianistes accompagnateurs.)

Cursus DE

- Evaluation et dossiers didactiques (nouveau cours) : **Dominique DELAHOCHÉ**
- Médiation en formation continue (nouveau cours) : **Marie LOCQUEN**
- Projet S'inventer : **Alvise SINIVIA** en remplacement de **Frédéric STOCHL**

Modules thématiques d'environnement professionnel (DNSPM & DE)

- Découverte du patrimoine musical (nouveau cours) : **Claire BODIN**
- Égalité femmes / hommes et la notion d'emprise (nouveau cours) : **Bernadette DODIN**

Didactique instrumentale (DE)

Chaque année, les engagements dépendent des options dans lesquelles les étudiants, étudiantes et les stagiaires sont inscrits-es.

En 2025-2026, les enseignants suivants ont assuré les cours de :

- Basson : **Amrei LIEBOLD**
- Batterie jazz : **Guilhem FLOUZAT**
- Chant classique : **Robert EXPERT**
- Contrebasse : **Claire LEBRUN**
- Contrebasse jazz : **Jean-Philippe MOREL**
- Flûte : **Marie ISCHII**
- Guitare classique : **Antoine FOUGERAY**
- Guitare musiques actuelles : **Stéphane AUDARD**
- Hautbois : **Emilien LEFEBVRE**
- Piano jazz : **Yvan ROBILLARD**
- Piano classique à contemporain : **Violaine DEBEVER**
- Violon classique à contemporain : **Fabien ROUSSEL**
- Cordes jazz : **Johan RENARD**
- Accompagnement piano : **Jean-Baptiste LHERMELIN**

Pour l'accompagnement des réalisations, le dispositif mis en place en 2024 ayant démontré son efficacité, il a été maintenu en attendant de pouvoir, à terme et si possible, recruter un-e conseiller-ère pédagogique dédié-e au terrain et aux mondes professionnels. Ce dispositif est articulé de la manière suivante :

- Référente pour le suivi des stages de tutorats pédagogiques et des stages d'observation : **Sandrine Belgrine-Rever**
- Référente pour le suivi des projets artistiques à vocation pédagogique : **Marie-Gwénaëlle Cavalier**
- Référente pour la conception et la mise en œuvre du projet territoire : **Caroline Rojat**

Cursus DNSPM (inclus socle DNSPM/DE de la 1ère année)

En 2025, 80 chargé·es d'enseignement ont dispensé 6407 h de cours au Pôle Sup'93. Parmi cet effectif, on compte : 12 accompagnateur-trices (pour 1227 heures d'accompagnement). Ce compte intègre les enseignants et enseignantes intervenants dans le cadre des cours des modules thématiques d'environnement professionnel (cours mêlant les étudiants des cursus DNSPM et DE).

19,9 % des chargé·es d'enseignement du cursus DNSPM (effectif stable par rapport à 2024) sont partiellement et gracieusement mis-es à disposition du Pôle Sup'93 par ses 2 conservatoires partenaires :

- 14 chargé·es d'enseignement issus du CRR 93 (5 femmes et 9 hommes)
- 2 chargé·es d'enseignement issus du CRD d'Aulnay-sous-Bois (2 hommes)
- 64 chargé·es d'enseignement dont 12 accompagnateur-trices ont été engagé·es directement par le Pôle.

Jurys : Le tableau suivant détaille les jurys invités dans le cadre des différentes épreuves du DNSPM et dénombre au total 175 jurys.

Epreuve	Nombre total de jurys	Nombre d'épreuves	Répartition H/F
Rattrapages janvier 25			
	12	3	3 femmes /9 hommes
Concours d'entrée en formation initiale			
Commission de recevabilité	4	1	1 femmes /3 hommes
Epreuves instrumentales admissibilité	80	16	37 femmes /43 hommes
Epreuves écrites admission	4	2	0 femmes / 4 hommes
Entretiens admission	48	16	12 femmes /36 hommes
Examens de fin d'année			
Récitals	69	15	24 femmes /45 hommes
Déchiffrage	18	6	2 femmes /16 hommes
Analyse	2	1	1 femmes /1 hommes
Formation Musicale chanteur	2	1	1 femmes /1 hommes
Totaux	239	61	81 femmes / 158 hommes

Cursus DE

En 2025, le Pôle Sup'93 a engagé 50 chargé-e-s d'enseignement pour dispenser 901h de cours au sein du cursus DE. 10% des chargé-es d'enseignement sont partiellement et gracieusement mis-es à disposition du Pôle Sup'93 par le CRR 93 :

- 4 chargé-es d'enseignement issus du CRR 93 :
- 1 chargé d'enseignement pour les cours de MAO (60 h/année)
- 1 chargé d'enseignement pour les cours de didactique spécialisée du saxophone (15h/année)
- 1 chargé d'enseignement pour les cours de didactique violon (15h/année)
- 1 chargé d'enseignement pour les

cours de didactique basson (15h/année)

1 chargé-d'enseignement issus du CRD d'Aulnay-sous-bois :

- 1 chargé d'enseignement pour les cours de didactique spécialisée du piano (15h/année)

90 h de cours ont été assurées par des membres de l'équipe permanente (conseillers, direction)

27 tuteurs-tutrices et 10 référent-es pédagogiques ont suivi les étudiants et stagiaires lors de leurs stages d'observation et de tutorat pédagogique en 2025, soit 1 personne de plus qu'en 2024.

En 2025 le Pôle Sup'93 a engagé un total de 129 membres de jurys pour les examens présentés dans le tableau soit 29 de moins qu'en 2024) pour les épreuves pédagogiques (tutorats pédagogiques), les projets artistiques à caractère pédagogique et Travail de Recherche Pédagogique (TRP).

La direction de l'établissement a dû déléguer la présidence des jurys à des personnalités qualifiées, en raison de l'impossibilité d'être présente sur chaque site. 9 présidences ont été assurées par la directrice ou le responsable de la scolarité et de la vie étudiante.

TUTEURS-TUTRICES / REFERENT-ES PEDAGOGIQUE

Nombre total : 37 (chiffre 2024 différentiel année n-1 = 1)

Tuteurs/tutrices pédagogiques Nombre total : 27	Référent-es stages d'observation Nombre total : 10
27 stages de tutorats pédagogiques	10 stages d'observations
1 tuteur/tutrice par stage	1 référent-e par stage

JURYS :

Nombre total : 129 (chiffre 2024 : 158/ différentiel année -1 : 29)

Projets artistiques à vocation pédagogique Nombre total de jurys : 9	Tutorats pédagogiques Nombre Total de jurys : 108	Travail de recherche pédagogique Nombre total de jurys : 12
22 projets filmés et 3 jours de soutenance sur site	27 épreuves sur 7 départements en IDF	4 jours de soutenance sur site
3 jurys par jour de soutenance	4 jurys par épreuves	3 jurys par jour de soutenance.

Parité Femmes / hommes

DNSPM :

A la rentrée 2025-2026, l'équipe pédagogique du DNSPM compte 25 femmes et 43 hommes, soit un pourcentage de **37% de femmes et de 63% d'hommes**. Si le déséquilibre entre hommes et femmes ne s'accroît pas, il n'évolue pas non plus de façon significative depuis plusieurs années. Il est nécessaire de considérer que de 27% des agents engagés par le Pôle pour la formation au DNSPM sont mis à disposition par le CRR93 et par le CRD d'Aulnay-Sous-Bois.

35% de femmes ont été engagées pour les jurys : une mise à jour des listes de jurys est en cours afin de rééquilibrer de façon décisive la

représentation des femmes dans les jurys de DNSPM. L'équilibre a pu être rétabli quasiment à parité pour les épreuves instrumentales des concours d'entrée. Un objectif clair d'équilibrage pour 2026 est affiché au niveau des entretiens et des épreuves de récital de fin d'année. L'organisation des récitals a été complexe en raison du facteur d'occupation des grandes salles dans les établissements partenaires, augmentant fortement les contraintes de disponibilités de jurys.

L'organisation des jurys de 2026, déjà engagée beaucoup plus en amont permettra de rétablir l'objectif de parité.

DE :

Au sein de l'équipe pédagogique dispensant des cours sur site, on compte 30 hommes et 17 femmes soit la répartition suivante : **35% de femmes et 65 % d'hommes**. L'équipe, dans son décompte élargi aux tuteurs-tutrices et référent-es pédagogiques des stages du cursus DE comprend 37 femmes et 51 hommes, soit un pourcentage de **58 % d'hommes et 42 % d'hommes**.

Tuteurs-tutrices

Nombre total : 37 (chiffre 2024 : 35)

Tuteurs/tutrices pédagogiques Nombre total de tuteurs et tutrices : 27	Référent-es stages d'observation Nombre total de référent-es : 10
Femmes : 13 / Hommes : 14	Femmes : 7 / Hommes : 7
Soit un pourcentage de 60 % femmes ET 40% hommes	Soit un pourcentage de 48% femmes ET 52 % hommes

JURYS

Nombre total : 129 (chiffre 2024 : 153)

Projets artistiques à vocation pédagogique Nombre total de jurys : 9	Tutorats pédagogiques Nombre total de tuteur-trices : 108	Travail de recherche pédagogique Nombre total de jurys : 12
Femmes : 5 / Hommes : 4	Femmes : 52 / Hommes : 56	Femmes : 5 / Hommes : 5
Soit un pourcentage de 44 % femmes et 56% hommes	Soit un pourcentage de 49 % femmes et 51 % hommes	Soit un pourcentage de 42 % femmes et 58 % hommes

COMMUNICATION

Communication

Adoptée en 2019, la charte graphique du Pôle Sup'93 a permis d'affirmer une identité visuelle forte et cohérente, déployée de manière transversale sur l'ensemble des supports de communication. En 2025, elle demeure une signature distinctive de l'établissement.

Depuis octobre 2022, la communication du Pôle s'est progressivement structurée autour d'objectifs clairs et partagés, contribuant à la mise en place d'un service de communication cohérent et pérenne. En 2025, les actions menées ont poursuivi les orientations stratégiques définies par la direction, en renforçant la visibilité des projets artistiques et pédagogiques, ainsi que la valorisation des enseignants, des étudiants et des anciens étudiants. L'enrichissement des contenus et des outils numériques a ainsi participé de manière significative au rayonnement du Pôle Sup'93.

A. La communication sur les productions du Pôle Sup'93 en 2025

En 2025, le Pôle a assuré la communication autour de l'ensemble de ses productions et manifestations artistiques à travers une diversité de supports : visuels et affiches, reportages photographiques, entretiens, ainsi que capsules audiovisuelles. La diffusion a été déployée sur plusieurs canaux, notamment les newsletters mensuelles d'actualités, les lettres d'invitation numériques, le site internet du Pôle (rubriques « Événements » et « Actualités »), ainsi que les réseaux sociaux Instagram, Facebook et LinkedIn.

Les informations relatives à chaque production du Pôle ont également été relayées sur les sites des CRR 93 Jack Ralite de La Courneuve et d'Aubervilliers, afin d'informer les étudiants du Pôle, ainsi que les élèves et les parents d'élèves des conservatoires.

Chaque projet artistique du Pôle a fait l'objet d'une promotion en amont de l'événement, suivie d'une couverture photographique ou audiovisuelle permettant la réalisation de « retours en images ». Cette stratégie de communication, fondée sur une approche en deux temps (« avant » et « après » l'événement), a permis de valoriser efficacement les productions en mettant en lumière à la fois les informations clés, les phases de préparation et de coulisses, ainsi que les temps forts des manifestations.

Au total, 57 projets ont bénéficié d'un dispositif de communication spécifique, comprenant notamment :

- la création d'affiches ou visuels/bannières numériques, et d'illustrations pour les accompagner ;
- la couverture photographique des événements ;
- la réalisation de captations vidéo des spectacles à usage interne ou d'autres ;
- la production de capsules vidéo au format « réels » pour les réseaux sociaux ;
- l'envoi d'invitations et de communications via les newsletters.

Ces actions ont concerné aussi bien des projets produits par le Pôle Sup'93 que des projets réalisés en partenariat. Ces projets comprennent :

- 19 masterclasses,
- 2 marathons de musique de chambre,
- 7 concerts de musique de chambre,
- 5 concerts de jazz à La Courneuve et 1 concert-promenade à la cité de la musique,
- 2 sessions d'orchestre,
- 12 projets en partenariat,
- 4 projets pluridisciplinaires,
- 1 journée porte ouverte,
- 2 participations aux projets liés à la recherche,
- 1 colloque,
- 1 ciné-concert

B. Site Internet

En 2025, le site internet du Pôle Sup'93 a fait l'objet de mises à jour régulières et continues. La rubrique « Événements » du site a permis de diffuser des informations détaillées sur chaque événement, incluant descriptions, affiches et, pour certains, un formulaire de réservation.

La rubrique « Actualités » propose des articles enrichis d'images, vidéos et interviews, mettant en avant des retours sur les productions passées, les dates des concours et d'autres actualités et initiatives clés de l'établissement.

Par ailleurs, la rubrique « Réussite des étudiants » a permis d'héberger des articles consacrés aux projets artistiques auxquels les étudiants du Pôle Sup'93 prennent part, afin de valoriser leurs parcours et de mettre en lumière les talents de l'établissement. En 2025, plusieurs articles ont ainsi été publiés :

- Un article consacré à **Mahmoud Sadi**, étudiant saxophoniste en jazz et musiques improvisées, invité au colloque « Jazzer Joséphine ! » les 27 et 28 novembre 2025 organisé par l'université La Sorbonne Nouvelle ;
- Un article sur la **release party de Sapocaya**, le groupe d'**Arlet Feuillard**, étudiant en jazz et musiques improvisées.
- Une interview de **Clément Rousseau**, étudiant au Pôle Sup'93 et directeur musical de L'Orphéon, et leur collaboration avec l'association Villes des Musiques du Monde au Théâtre du Châtelet.

Concernant les anciens étudiants, plusieurs articles ont été publiés dans la rubrique « **Actualités** », parmi lesquels :

- Un reportage consacré à la participation de diplômés du Pôle Sup'93 au dispositif **Sortie d'école** du Département de la Seine-Saint-Denis, à travers la tournée du trio **Dawn Escapades**, illustrant l'accompagnement à l'insertion professionnelle des jeunes musiciens auprès de publics variés ;
- Un article revenant sur le parcours de **Gaëlle Bagot** et **Juan Manuel Nieto**, anciens étudiants du Pôle Sup'93, à l'occasion de la sortie et de la présentation à Paris de leur premier album *Jardin d'ailleurs*,

Depuis 2024, les pages concernant les informations de scolarité DNSPM, DE-FI et DE-FC ont été modifiées : les rubriques « entrer au Pôle » et « se former au Pôle » ont été fusionnées afin de centraliser toutes les informations sur une même rubrique. Ainsi, la rubrique « entrer et se former » a été créée pour héberger les pages DNSPM, DE-FI et DE-FC. Le contenu de ces pages a également été repensé par Dominique Delahoche, responsable de la scolarité.

Données du Google Analytics

Depuis la mise en activité de Google Analytics en décembre 2022, nous sommes en mesure de quantifier la fréquentation du site du Pôle Sup'93. En 2024 ce dernier a été visité 63.351 fois par 15.796 utilisateurs, dont 6.216 correspondent à la ville de Paris, 256 à Lyon, 208 à Bordeaux et 194 à Saint-Denis.

Année	Visites	Utilisateurs
2023	58 049	13 424
2024	63 351	15 796
2025	60 856	16 110

Entre 2023 et 2024, le site du Pôle Sup'93 enregistre une hausse significative du nombre de visites et d'utilisateurs, traduisant la montée en puissance des actions de communication numérique et une visibilité accrue des contenus.

Entre 2024 et 2025, le nombre total de visites connaît une légère baisse, tandis que le nombre d'utilisateurs continue de progresser. Cette évolution suggère une audience plus large et plus diversifiée, avec un nombre moyen de visites par utilisateur légèrement inférieur, caractéristique d'un site utilisé principalement comme outil de consultation et de découverte.

Répartition des utilisateurs par pays - 2023

Pays	Utilisateurs actifs	Part	Nouveaux utilisateurs	Part
France	11 469	85,44 %	11 327	85,58 %
États-Unis	540	4,02 %	519	3,92 %
Chine	202	1,5 %	197	1,49 %
Allemagne	135	1,01 %	125	0,94 %
Indonésie	93	0,69 %	44	0,33 %

Répartition des utilisateurs par pays - 2024

Pays	Utilisateurs actifs	Part	Nouveaux utilisateurs	Part
France	13 174	83,4 %	12 944	83,1 %
États-Unis	778	4,93 %	772	4,96 %
Chine	192	1,22 %	191	1,23 %
Allemagne	142	0,9 %	130	0,83 %
Pays-Bas	142	0,9 %	138	0,89 %

Répartition des utilisateurs par pays - 2025

Pays	Utilisateurs actifs	Part	Nouveaux utilisateurs	Part
France	11 984	74,39 %	11 570	73,7 %
États-Unis	1 867	11,59 %	1 862	11,86 %
Irlande	269	1,67 %	268	1,71 %
Chine	202	1,25 %	199	1,27 %
Canada	197	1,22 %	254	1,62 %

Un ancrage national toujours majoritaire, mais en recul relatif

La France demeure le principal pays de consultation du site sur l'ensemble de la période 2023-2025. Toutefois, sa part relative diminue progressivement, passant de 85,44 % à 74,39 %. Cette évolution ne traduit pas une baisse d'intérêt du public national, mais une diversification progressive de l'audience, liée à l'augmentation des connexions internationales.

Une progression marquée de l'audience nord-américaine
L'évolution la plus notable concerne les États-Unis, dont la part des utilisateurs actifs est multipliée par plus de deux entre 2024 et 2025 (4,93 % 11,59 %). La quasi-totalité de ces utilisateurs étant des nouveaux utilisateurs, cette progression traduit un gain de visibilité du site auprès de publics internationaux, en particulier nord-américains. L'apparition du Canada parmi les principaux pays en 2025, avec une part de nouveaux utilisateurs supérieure à celle des utilisateurs actifs, confirme cette dynamique d'élargissement géographique de l'audience.

Stabilisation et recomposition des audiences internationales

La Chine présente une fréquentation stable sur l'ensemble de la période, suggérant l'existence d'un public international régulier, bien que minoritaire.

En parallèle, l'audience européenne hors France, principalement représentée par l'Allemagne et les Pays-Bas en 2023 et 2024, se recompose en 2025 au profit d'une audience davantage concentrée sur l'Amérique du Nord et de nouveaux pays émergents, tels que l'Irlande.

Un site identifié comme un outil de découverte
Sur l'ensemble des pays analysés, la part de nouveaux utilisateurs demeure élevée, en particulier en 2025. Cette donnée confirme le rôle du site internet du Pôle Sup'93 comme outil de découverte, de visibilité et d'accès à l'information, au-delà de son périmètre territorial initial.

L'analyse des données Google Analytics sur la période 2023-2025 met en évidence le maintien d'un socle national solide, conjugué à une internationalisation progressive de l'audience du site. Cette évolution reflète l'impact des actions de communication numérique et contribue au renforcement du rayonnement du Pôle Sup'93, tant à l'échelle nationale qu'internationale.

C. Newsletter

Répartition des utilisateurs par pays - 2023

Indicateurs	2023	2024	2025	Évolution
Campagnes envoyées	15	18	18	Stable
Destinataires cumulés	27 031	34 169	32 115	↓
Ouvertures uniques	12 887	17 231	16 107	↓
Clics	599	753	614	↓
Désinscriptions	133	106	97	↓
Taux d'ouverture	50,64%	52,68 %	51,86 %	Stable
Taux de clics	2,35%	2,30 %	1,98 %	↓
Taux de désinscription	0,52%	0,32 %	0,31 %	Stable

Une diffusion progressive, puis stabilisée

Entre 2023 et 2024, le nombre de campagnes envoyées a augmenté, passant de 15 à 18 envois, traduisant la mise en place d'un rythme de diffusion plus régulier et la structuration d'un calendrier éditorial. En 2025, ce volume est resté strictement identique, confirmant la stabilisation de la stratégie de newsletters autour d'une périodicité maîtrisée.

Le nombre de destinataires progresse nettement entre 2023 et 2024, avant de connaître une légère diminution en 2025, liée à un nettoyage progressif de la base de contacts (désinscriptions et suppression d'adresses inactives). Cette évolution contribue à une base de diffusion plus qualifiée et mieux ciblée.

Des taux d'ouverture élevés et constants sur trois ans

Sur l'ensemble de la période 2023-2025, le taux d'ouverture se maintient au-dessus de 50 %, avec un pic en 2024 (52,68 %). Ces résultats témoignent d'un niveau d'engagement élevé, supérieur aux standards observés dans le secteur institutionnel et culturel.

La très légère baisse observée en 2025 (-0,82 point par rapport à 2024) reste marginale et confirme la fidélité des lecteurs, ainsi que la pertinence et la régularité des contenus proposés.

Un engagement en clics en léger recul

Le taux de clics diminue progressivement sur la période, passant de 2,35 % en 2023 à 1,98 % en 2025. Cette baisse modérée s'inscrit dans une évolution globale des usages, les newsletters jouant davantage un rôle informatif et de valorisation qu'un rôle incitatif.

Malgré cette tendance, le volume de clics demeure cohérent avec les objectifs de communication institutionnelle du Pôle Sup'93.

Une très bonne maîtrise des désinscriptions

Le taux de désinscription connaît une baisse continue sur la période, passant de 0,52 % en 2023 à 0,31 % en 2025. Ce niveau particulièrement faible traduit une forte adéquation entre les contenus diffusés et les attentes des publics, ainsi qu'une absence de saturation liée à la fréquence d'envoi.

Il constitue un indicateur très positif de la qualité éditoriale et de la pertinence de la stratégie de newsletters.

Performances des campagnes de newsletters - 2025

Objet de la campagne	Emails envoyés	Ouvertures	Taux d'ouverture
Invitation Session de musique d'ensemble n°3 « Musique pour cordes, percussion et célesta » - Béla Bartók	1 924	1 056	56,84 %
Actualités du Pôle Sup'93 - Février 2025	1 927	1 000	53,88 %
Invitation Colloque « Invisibilisation des compositrices » (21 et 22 mars)	1 914	999	53,85 %
Bonne année 2025 ! Actualités du Pôle Sup'93 - Janvier 2025	1 960	1 013	53,74 %
Actualités du Pôle Sup'93 - Octobre 2025	1 867	979	53,64 %
Concours d'entrée 2025	1 939	1 002	53,47 %
Invitation « Création au féminin : une soirée pour révéler et comprendre »	1 809	941	53,37 %

Les campagnes liées à des temps forts artistiques ou à des événements identifiés enregistrent systématiquement les meilleurs taux d'ouverture, confirmant l'intérêt du public pour les contenus directement liés à la programmation et aux productions du Pôle.

En résumé, en 2025, le Pôle Sup'93 a continué sa communication par newsletters et invitations électroniques grâce à un rythme de diffusion mensuel régulier, adressé à un réseau d'environ 2 599 contacts. Cette stratégie a permis de valoriser les actualités, les productions et manifestations artistiques du Pôle, ainsi que des contenus éditoriaux consacrés aux réussites des étudiants et anciens étudiants.

Malgré une légère baisse des volumes, les indicateurs clés demeurent élevés et stables, avec des taux d'ouverture supérieurs à 50 % et un taux de désinscription très faible, traduisant une relation de confiance durable avec les publics et une communication perçue comme utile et qualitative. Les newsletters s'affirment ainsi comme un outil central de diffusion de l'information et de fidélisation, en complémentarité avec le site internet et les réseaux sociaux, contribuant au renforcement du rayonnement numérique du Pôle Sup'93

D. Réseaux sociaux

En ce qui concerne sa présence en ligne, le Pôle Sup'93 est principalement présent sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram, qui constituent des canaux complémentaires de diffusion de l'information et de valorisation de ses activités.

Évolution des abonnés 2023 > 2025

Réseau	2023	2024	2025	Évolution 2023-2025
Facebook	1 659	1 772	1 885	+13,6 %
Instagram	962	1 142	1 400	+45,5 %

Sur la période 2023-2025, les deux plateformes enregistrent une croissance continue de leurs communautés. Cette progression est particulièrement marquée sur Instagram, dont le nombre d'abonnés augmente de manière significative, confirmant son rôle central dans la stratégie de visibilité du Pôle Sup'93 auprès des publics jeunes et des milieux artistiques.

Facebook connaît une évolution plus modérée mais régulière, traduisant une dynamique de stabilisation et de fidélisation d'une audience plus institutionnelle et intergénérationnelle.

Profil des abonnés (2025)

Réseau	Femmes	Hommes
Facebook	53,6 %	46,4 %
Instagram	52 %	48 %

La répartition par genre est équilibrée et stable, traduisant une audience diversifiée et fidèle sur les deux réseaux.

Facebook - évolution par tranches d'âge

Tranche d'âge	2023	2024	2025	Évolution
18-24 ans		5,5 %	4 %	↓
25-34 ans		30 %	29 %	Stable
35-44 ans		24 %	24 %	Stable
45-54 ans		16 %	17 %	Stable
55-64 ans		12 %	12 %	Stable
65 ans et +		11 %	14 %	↑

L'audience Facebook du Pôle Sup'93 présente une structure d'âge très stable entre 2024 et 2025.

Les tranches 25-44 ans demeurent largement majoritaires (environ 53 % cumulés), confirmant que Facebook touche prioritairement : des enseignants, des partenaires, des familles et des anciens étudiants.

La légère progression des 65 ans et plus renforce le rôle de Facebook comme outil de communication institutionnelle intergénérationnelle, davantage orienté vers l'information que vers la découverte.

Instagram - évolution par tranches d'âge

Tranche d'âge	2023	2024	2025	Évolution
18-24 ans		18 %	17 %	Stable
25-34 ans		42 %	41 %	Stable
35-44 ans		19 %	20 %	Stable
45-54 ans		11 %	11 %	Stable
55-64 ans		6 %	5 %	↓
65 ans et +		4 %	6 %	↑

Instagram conserve en 2025 un profil d'audience sensiblement plus jeune que Facebook, les 18-34 ans représentant près de 58 % des abonnés. Cette répartition correspond pleinement aux publics cibles du Pôle Sup'93 : étudiants, jeunes diplômés et jeunes artistes en début de carrière. La stabilité des tranches d'âge, malgré une croissance significative du nombre d'abonnés (+22,6 %), indique que l'augmentation de la communauté s'est opérée sans dilution du cœur de cible. Cette dynamique témoigne d'une cohérence éditoriale forte, portée par la qualité des contenus proposés et par une diffusion régulière et maîtrisée. La périodicité des publications, associée à des formats adaptés aux usages des réseaux sociaux, a permis d'attirer de nouveaux abonnés tout en conservant un profil d'audience en adéquation avec les publics cibles du Pôle Sup'93.

Ainsi, l'analyse comparative confirme ainsi la complémentarité des réseaux sociaux du Pôle Sup'93 : Instagram constitue un levier privilégié pour toucher les publics jeunes, tandis que Facebook conserve un rôle structurant de communication institutionnelle et partenariale auprès d'une audience plus intergénérationnelle.

Répartition géographique - Villes

Facebook - principales villes

Classement	2023	2024	2025
1	Paris 31,9%	--	Paris 28,1 %
2	Lille 1,2%	--	Aubervilliers 1,2 %
3	Aubervilliers 1,1%	--	Lyon 1%
4	Montreuil 1,1%	--	Montreuil 0,9 %

Instagram - principales villes

Classement	2023	2024	2025
1	Paris (27,7 %)	Paris (27,6 %)	Paris (19,9 %)
2	Aubervilliers (4,3 %)	Aubervilliers (3,9 %)	Aubervilliers (3,3 %)
3	La Courneuve (2,1 %)	Saint-Denis (1,8 %)	Saint-Denis (2,2 %)
4	Saint-Denis (1,8%)	Toulouse (1,7%)	Lyon (1,6 %)
5	Montreuil (1,6 %)	Lima, Pérou (1,6 %)	Lima, Pérou (1,3 %)
6	Lille (1,7%)	Lille (1,6%)	Pantin (1,3%)
7	---	La Courneuve (1,5%)	Lille (1,3%)
8	---	Pantin (1,4%)	Montreuil (1,3%)
9	---	Marseille (1,4%)	La Courneuve (1,1%)
10	---	Montreuil (1,4%)	Dijon (1,1%)

L'analyse des principales villes d'origine des abonnés Instagram et Facebook confirme un ancrage territorial fort en Île-de-France, avec Paris en tête, suivi de plusieurs communes de la Seine-Saint-Denis (Aubervilliers, Saint-Denis, Pantin, La Courneuve, Montreuil). La baisse relative du poids de Paris en Instagram entre 2024 et 2025 s'explique par une diversification progressive de l'audience, au profit d'autres territoires à l'échelle nationale.

La présence notable de Lima (Pérou) en 2024 et en 2025 constitue un élément significatif de l'ouverture internationale du Pôle Sup'93. Cette visibilité s'explique notamment par la participation d'étudiants du Pôle au festival Experimenta au Pérou en 2024, qui a généré une attention accrue et durable sur les réseaux sociaux dans ce territoire. Le maintien de Lima parmi les principales villes en 2025, bien que légèrement en retrait, témoigne de l'impact concret des projets artistiques internationaux sur le rayonnement numérique de l'établissement.

L'apparition ou le renforcement de villes telles que Lyon, Dijon ou Lille en 2025 confirme par ailleurs une extension progressive de l'audience à l'échelle nationale, en complément de l'ancrage local historique.

Répartition géographique - Pays

Facebook - principales villes

Classement	2023	2024	2025
1		France (85,1%)	France (85,7 %)
2		Italie (2,4 %)	Italie (2,3 %),
3		États-Unis (1,4 %)	États-Unis (1,3 %)
4		Espagne (1,1%)	Espagne (1,1 %)
5		Suisse (1%)	Suisse (1,1%)

Instagram

Classement	2023	2024	2025
1		France (85,2%)	France (82,9 %)
2		Pérou (1,6 %)	Suisse (1,5 %),
3		Inde (1,3%)	Pérou (1,4 %),
4		Belgique (0,9%)	Belgique (1,1 %)
5		Chili (0,9 %)	Inde (1%)

L'audience demeure très majoritairement nationale, mais Instagram présente une ouverture internationale légèrement plus affirmée, cohérente avec la diffusion visuelle des projets artistiques et la circulation des contenus à l'étranger.

Ainsi, les réseaux sociaux du Pôle Sup'93 en 2025 confirment leur rôle structurant dans la stratégie de communication numérique. Facebook s'impose comme un canal institutionnel de fidélisation, ancré territorialement et intergénérationnel, tandis qu'Instagram s'affirme comme un levier de croissance, de visibilité et de rayonnement, particulièrement efficace auprès des publics jeunes et au-delà du territoire francilien.

La complémentarité de ces deux plateformes contribue pleinement à la valorisation des projets artistiques et pédagogiques et au renforcement de la notoriété du Pôle Sup'93.

E. Communication pour le concours 2025

Affiche du concours 2025

En 2025, l'affiche du concours d'entrée a été conçue par le chargé de communication du Pôle Sup'93, Diego Alorda Zelada, à partir du gabarit graphique élaboré les années précédentes par le prestataire Vassilis Kalokyris (« Voir et Écouter »). Le visuel utilisé est issu de la session photographique réalisée à l'occasion du concours 2022-2023, en collaboration avec le photographe Philippe Savoir et des étudiants du Pôle.

Cette affiche, accompagnée des informations relatives aux inscriptions au concours d'entrée, a fait l'objet d'une diffusion nationale par impression et envoi auprès de l'ensemble des CRR et CRD de France, ainsi que des conservatoires du département de la Seine-Saint-Denis.

Pour assurer la diffusion du concours, une lettre d'information numérique a été envoyée aux 2 599 contacts, dont les professeurs et les directeurs de conservatoires

Stagiaire et Interview aux enseignantes du Pôle.

Dans le cadre de la campagne de communication du concours d'entrée 2025, le service de communication du Pôle Sup'93 a été renforcé par l'accueil, pour la première fois, d'une stagiaire. Anaïs Hondermarck a ainsi rejoint l'équipe en tant que stagiaire en communication et a contribué au développement de nouveaux formats éditoriaux.

Sa mission principale a porté sur la coordination et la réalisation d'une série d'interviews auprès de plusieurs enseignantes du Pôle. Diffusés sur les réseaux sociaux de l'établissement en format « réel », ces capsules audiovisuelles ont permis de valoriser les enseignantes, leurs parcours et leurs champs d'expertise, ainsi que leurs méthodologies du cursus au Pôle, tout en donnant un visage et une voix à l'équipe pédagogique.

Ce format éditorial, particulièrement adapté aux réseaux sociaux, a



rencontré un accueil très positif et a contribué à renforcer l'attractivité du Pôle Sup'93. Il a notamment participé à une meilleure compréhension de l'offre pédagogique et à une visibilité accrue du concours d'entrée, avec des résultats positifs observés en termes d'intérêt et d'inscriptions.

Webinaires de présentation des formations professionnelles continues pour le concours 2025

Afin de donner une plus grande visibilité à ses formations professionnelles continues et répondre aux besoins de formation tout au long de la vie sur son territoire, le Pôle Sup'93 a mis en place en vue des concours d'entrée

2025, une série de Webinaires qui sont déjà présentés dans la partie du rapport consacrée à la visibilité des concours d'entrée et à l'organisation des examens d'entrée en formation professionnelle continue au DE. Pour promouvoir ces webinaires, un visuel a été créé et les informations ont été partagées sur les différents supports de communication du Pôle

F. Livret programmation Pôle Sup'93 année 2025-2026

Afin d'améliorer la lisibilité et la valorisation de ses productions artistiques, le Pôle Sup'93 a conçu un livret de programmation pour l'année 2024-2025, dont le principe a été reconduit pour la saison 2025-2026. En regroupant les manifestations artistiques par grandes thématiques – concerts de jazz, concerts de musique de chambre, masterclasses et sessions d'orchestre – ce livret constitue à la fois un outil de présentation synthétique et un calendrier de référence des événements proposés par le Pôle Sup'93.

Ce livret a fait l'objet d'une impression et d'une diffusion dans les locaux des CRR 93 Jack Ralite de La Courneuve et d'Aubervilliers, afin d'informer les étudiants, les élèves des conservatoires et leurs familles, ainsi que les publics fréquentant ces établissements. Il est également disponible en version numérique sur le site internet du Pôle Sup'93, garantissant une accessibilité élargie et une diffusion continue de l'information auprès de l'ensemble des publics et partenaires.



G. Communication sur des projets avec des partenaires : L'association Tournesol

Afin de valoriser la participation des étudiants aux concerts en milieu hospitalier organisés par l'association Tournesol, une couverture photographique a été réalisée et diffusée sur le site internet et les réseaux sociaux du Pôle Sup'93. Ces images témoignent de l'engagement de l'établissement aux côtés de ses partenaires artistiques et culturels.

Parmi les actions mises en avant en 2025, le concert donné par Pierre Martinet et Mahmoud Sadi, étudiants en jazz et musiques improvisées, au saxophone et à la flûte traversière, à l'hôpital Lariboisière le mercredi 19 février, a fait l'objet d'une communication spécifique.





**RESSOURCES MATERIELLES :
UNE PISTE POUR DES
LOCAUX EN PROPRIÉTÉ**

Ressources matérielles : une piste pour des locaux en propre

Les problèmes récurrents liés à la mise à disposition de locaux se sont de nouveau fait sentir. Le Pôle Sup'93 a été créé sans locaux en propre. Quatorze ans après sa création, il continue d'investir les locaux mis à sa disposition par ses conservatoires partenaires - CRR Jack Ralite et CRD d'Aulnay-sous-Bois -, pour ses activités tant administratives qu'artistiques et pédagogiques. Cette situation ne peut être tenue pour satisfaisante, car :

- elle pose des problèmes d'organisation : les espaces manquent pour répondre aux besoins de deux structures aussi ambitieuses que le CRR Jack Ralite et le Pôle Sup'93 ;
- elle pose des problèmes d'identité de structure : les usagers, mais également les chargés d'enseignement et parfois les étudiantes, étudiants et stagiaires confondent les missions des deux établissements ;
- - Les locaux du site de La Courneuve sont peu adaptés, difficilement accessibles aux PMR (personne à mobilité réduite) et ne disposent pas de salles en nombre suffisant ;
- elle impose un frein au développement des effectifs et tout particulièrement ceux du cursus DE en formation continue.

Une piste de relocalisation du Pôle Sup'93

Les membres fondateurs du Pôle Sup'93 ont pris la mesure des problèmes récurrents liés à l'absence de locaux en propre et ont pris acte des difficultés suivantes lors d'une première réunion partenariale qui s'est tenue le 05 décembre 2022 pour rappel :

Activités du Pôle Sup'93 éclatée sur trois villes, facteur de désorganisation :

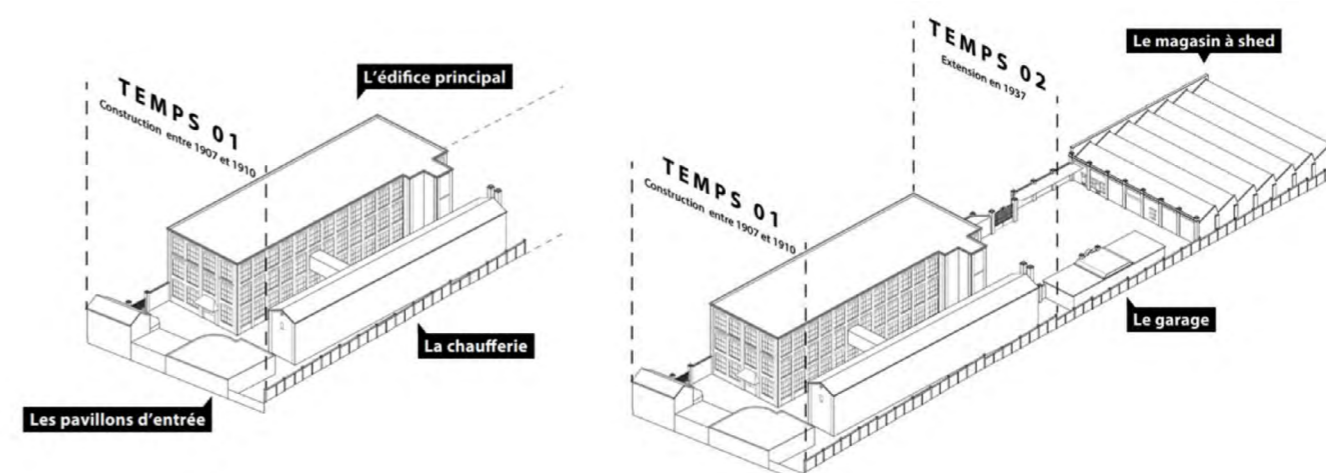
- Aubervilliers - locaux du CRR93 (cours et bureau de permanence)
- La Courneuve (cours et bureaux administratifs)
- Aulnay-sous-Bois - (cours)

Problématiques fortes liées aux caractéristiques du site de La Courneuve :

- Pas d'accès PMR
- Limite des locaux partagés avec le CRR Jack Ralite, entraînant une désorganisation chronique de l'activité
- Nombre et tailles des salles de cours insuffisants, vétusté des locaux
- Absence de foyer des étudiants
- Absence de salle des professeurs
- Auditorium inadapté à la pratique musicale en contexte pluridisciplinaire (danse, théâtre, cirque, cinéma), à la pratique de la musique mixte, à la conduite d'actions de médiation en grands groupes
- Absence de salles de réunion
- Impossibilité de développer le projet de l'établissement et de créer un cursus pour une autre discipline artistique (danse, théâtre) comme attendu par les statuts du Pôle.

La ville de La Courneuve et l'EPT Plaine Commune travaillent à construire un projet de réhabilitation / restructuration sur le site Champagnole avec l'appui de l'EPFIF (établissement public foncier Ile-de-France).

Ce site industriel aux qualités architecturales remarquables (diagnostic patrimonial conduit en 2018 par Plaine Commune), dont le bâtiment principal a été construit sur le principe de la daylight factory (courant architectural nord-américain faisant entrer la lumière dans les usines par des façades en grande partie vitrées et coiffées d'une toiture-terrasse) est composé de deux ensembles bâtimentaires construits entre 1907 et 1910, puis 1937 et qui pourrait accueillir les locaux du Pôle Sup'93.



Suite à l'étude réalisée en 2021 / 2022 par le DSA Ecole d'architecture Paris Est mandatée par la ville de La Courneuve, ont été proposés :

- des principes de restructuration et d'ouverture des espaces de circulation afin d'ouvrir le site sur la ville et de le révéler
- des pistes de réhabilitation, de réaménagement et d'extension du bâtiment principal, de la chaufferie et des pavillons (soit 3550 m² environ) pouvant permettre de projeter une implantation des activités du Pôle Sup'93.

Le Pôle Sup'93 a lancé une procédure de marché public au début de l'année 2023 afin de faire réaliser une pré-étude programmatique sur le site Champagnole. Au terme de cette procédure, cette mission a été confiée au cabinet ABCD, spécialisé dans la réalisation d'études d'implantation pour des infrastructures culturelles. Le cabinet ABCD a procédé en deux phases :

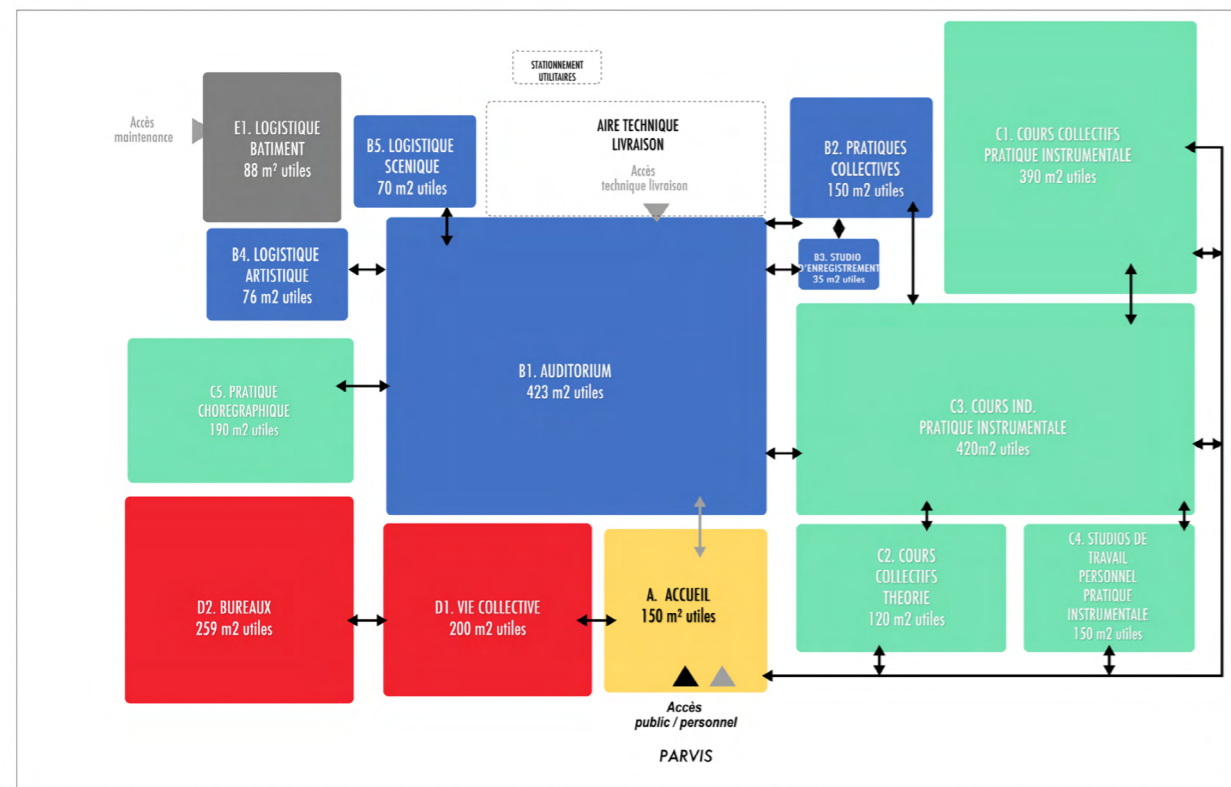
- Phase 1 : définition des besoins et analyse du site des aciéries de Champagnole (présentation le 9 octobre 2023)
- Phase 2 : sur la base de la définition des besoins validée, tests de faisabilité d'un point de vue architectural et estimation des coûts d'investissement (présentation le 23 novembre 2023)

Les besoins ont été définis à partir de six espaces fonctionnels :

- **Accueil** : accueil des usagers et lieu de distribution vers les différentes fonctions.
- **Diffusion et pratique instrumentale** : Auditorium et logistique scénique et artistique afférente, studio d'enregistrement.
- **Pédagogie** : des salles pouvant accueillir des pratiques collectives, salles dédiées pour les cours d'instruments volumineux, salles polyvalentes de pratique instrumentale (salles entre 50 à 80 m² et 25 à 30 m²), salles de cours théoriques (60 m²), studios

- **Vie du lieu et administration** : Bureaux de l'équipe permanente et espaces de convivialité pour les diverses communautés de l'établissement (agents de l'équipe permanente, chargés d'enseignement, étudiants, étudiants et stagiaires).
- **Logistique** : Locaux techniques...
- **Espaces extérieurs**

Deux scénarios sont envisagés par le cabinet ABCD :



SCENARIO 1 - 2721 m2 utiles

Le scénario 1 présente les besoins du Pôle de manière optimisée :

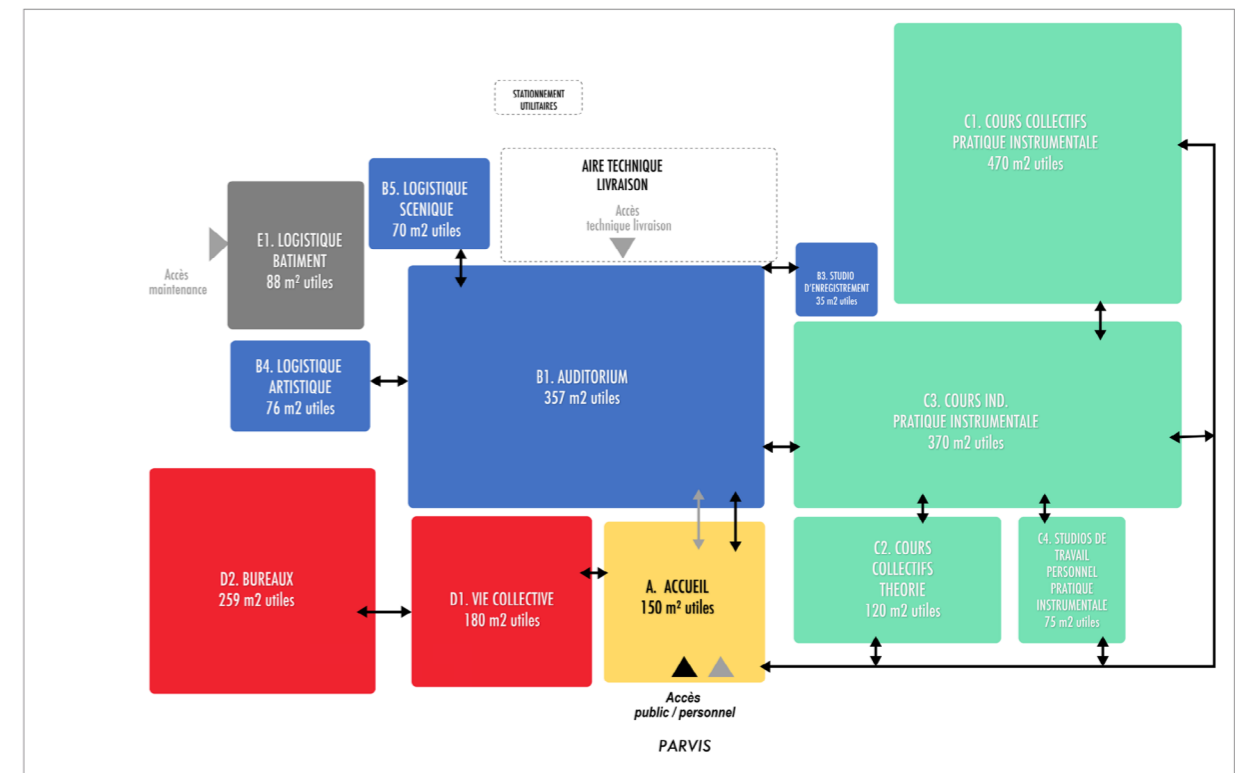
- Un scénario ambitieux mais non idéal
- Accueil de résidence de compagnie de danse
- Possibilité d'enseignement de disciplines chorégraphiques
- Développement des espaces dédiés à la musique traditionnelle
- Un nombre de studios pour le travail personnel des étudiants adapté aux effectifs
- Un auditorium avec un plateau plus important permettant des propositions plus ambitieuses et plus variées

Le coût de l'opération est estimé à plus de 20 millions d'euros HT

. Malgré plusieurs réunions des représentants des collectivités partenaires portant le projet et de l'Etat, le financement de ce projet de nouvelle implantation n'est pas encore finalisé.

Il est à noter que des études complémentaires devront être conduites dans le cadre d'une maîtrise d'ouvrage :

- Relevé géomètre en plan et coupes de l'ensemble des bâtiments avec niveaux topographiques
- Diagnostic structural complet du bâtiment principal, de la chaufferie et des pavillons
- Etude de sol géotechnique
- Diagnostic divers : amiante, plomb, termites, etc.
- Diagnostic de performance énergétique



SCENARIO 2 - 2250 m2 utiles

Le scénario 2 offre des possibilités réduites par rapport aux besoins exprimés :

- Ce scénario permet de fonctionner selon les cursus actuels
- Il ne présente pas de lieux spécifiques pour la danse mais une salle de pratiques corporelles supplémentaire est prévue
- Développement mesuré des lieux consacrés à la musique traditionnelle
- Un nombre de studios de travail personnel moins important impliquant la poursuite de la mise à disposition de locaux
- Un auditorium avec un plateau plus restreint






Session Musique d'Ensemble #4 : Les (Petites) Noces de Figaro
mardi 29 avril 2025, Centre Dramatique National La Commune d'Aubervilliers
Photo : Diego ALORDA ZELADA / Pôle Sup93



www.polesup93.fr

 [fb.com/piresup93](https://www.facebook.com/piresup93)

 [@piresup93](https://www.instagram.com/piresup93)